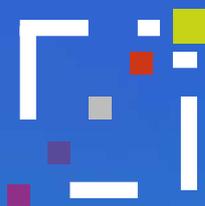
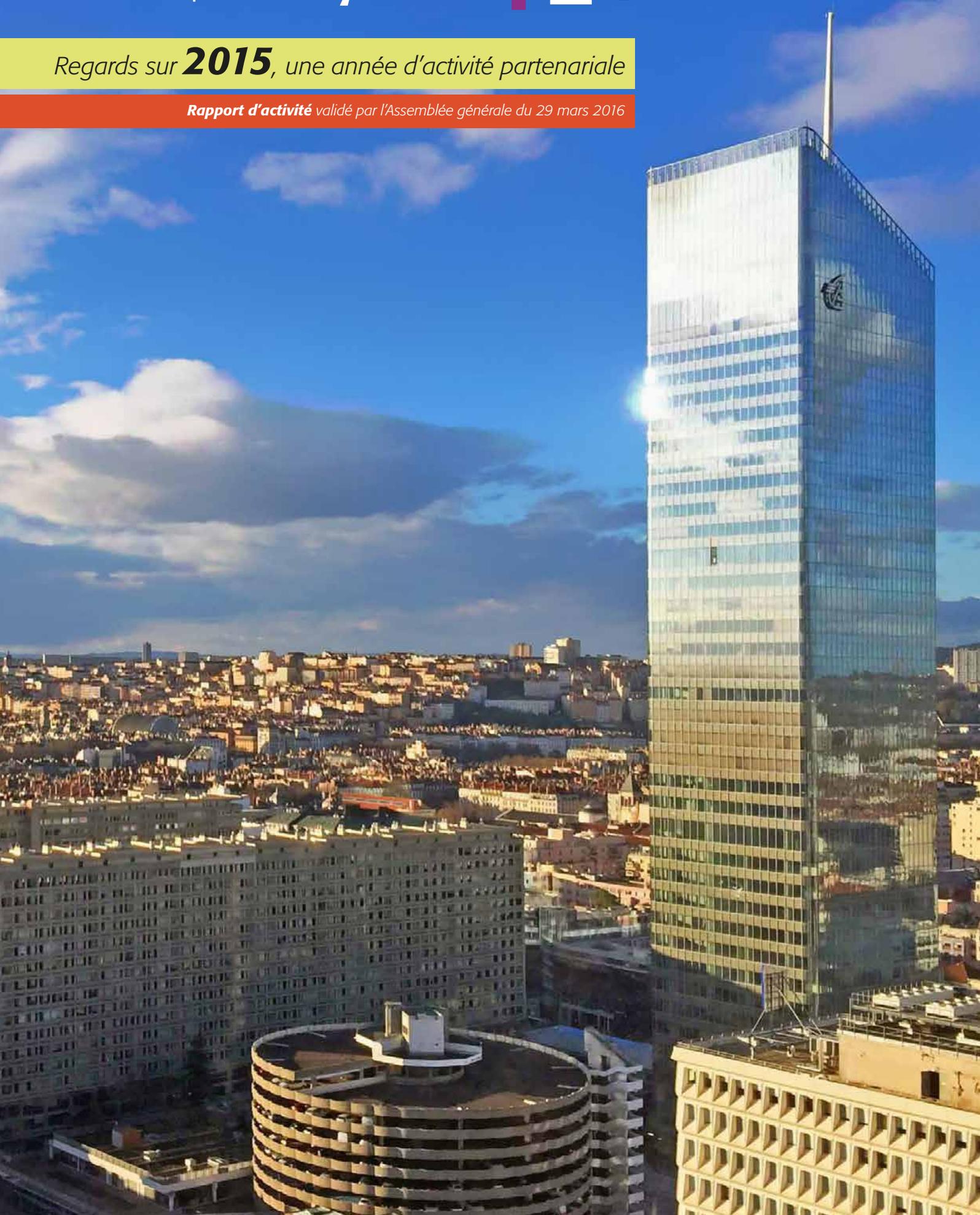


Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Regards sur **2015**, une année d'activité partenariale

Rapport d'activité validé par l'Assemblée générale du 29 mars 2016





← Secteur 1
← Toilettes
↑ AMPHITHÉÂTRE
Alan Méliès
↑ Salle des conseils
Louis Vicat

Secteur 6
Sortie rue Delandine
Accueil
Espace d'Exposition
Secteurs 6 / 7 / 8
Sortie cours Suchet

Séance d'ouverture de la
36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme
Campus de l'Université catholique de Lyon (Ucly),
Lyon, 19 octobre 2015
Ancienne prison Saint-Paul reconvertie,
2^e arrondissement de Lyon



L'Agence d'urbanisme en 2015 5

<i>Rapport moral du Président</i>	5
> Cartographie de l'activité sur les territoires de :	
- la Métropole de Lyon	7
- l'aire métropolitaine lyonnaise	9
- la Région Auvergne Rhône-Alpes	10
> Un outil d'ingénierie d'intérêt public	12
> Une gouvernance partenariale	14
> Un programme d'activité partagé	16
> Une structure en réseaux	18

L'activité 2015 en 7 chapitres 21

<i>Avant-propos du Directeur général</i>	21
> 1. Mutualisation et valorisation des connaissances	23
> 2. Observation des territoires et observatoires	27
> 3. Approches et stratégies métropolitaines	31
> 4. Planification locale	35
> 5. Projets urbains	39
> 6. Activités internationales	43
> 7. Innovation et réseaux de compétences	47

La 36^E Rencontre nationale 51

> Bilan de la rencontre nationale	51
> Interview de Michel Le Faou par la Revue Urbanisme	52
> La problématique de la Rencontre nationale	54
> Les 17 ateliers de la Rencontre nationale	56
> Les tendances et les pistes opérationnelles	58
> La 36 ^E Rencontre nationale en images	60

Inventaire des productions 62

Publications et missions d'appui aux membres



Balade urbaine dans le cadre de la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, découverte des docks de la Confluence, par des représentants et des directeurs des agences
Arrière plan : le Pavillon 52, (architecte Rudy Ricciotti, siège de ACIES Consulting Group)
19 octobre 2015 © D. GILLET

L'Agence d'urbanisme en 2015

R a p p o r t m o r a l

« Une ingénierie partenariale confortée »

Cette année d'activité a été particulièrement marquée par l'accueil de la 36E Rencontre nationale des agences d'urbanisme, et de quelque 800 participants, pendant trois jours à Lyon. Nous avons pu alors questionner la communauté professionnelle des urbanistes sur les changements importants auxquels nos villes et nos territoires sont confrontés et la place grandissante de l'individu dans l'action publique. Plusieurs pages de ce rapport d'activité témoignent de cet événement et des débats ainsi ouverts.

Cette année nous avons aussi modifié nos statuts et changé de nom. Notre Agence d'urbanisme est devenue celle de l'aire métropolitaine lyonnaise. Ce nouveau nom marque un changement important d'échelle. C'est le troisième depuis notre création il y a maintenant 50 ans : de la Ville de Lyon à la Communauté urbaine, de la Communauté urbaine à l'Agglomération, de l'Agglomération à l'Aire métropolitaine. Pour marquer cela un ouvrage sur l'expérience métropolitaine lyonnaise a été publiée aux éditions Alternatives / Gallimard, que je vous encourage à découvrir.

Cette année nous avons aussi renforcé le réseau régional d'ingénierie des Agences d'urbanisme de Grenoble, de Lyon et de Saint-Etienne, avec l'association de celle de Clermont-Ferrand. Ensemble, avec le concours de l'INSEE, nous avons réalisé le premier tome de l'atlas Auvergne Rhône-Alpes, dont la qualité a été fortement saluée. Autre événement important porté par le réseau régional des Agences d'urbanisme, en appui de l'Etat et de la Région, le séminaire PLU-I qui a réuni quelque 300 personnes et a préfiguré le Club régional ouvert à toutes les intercommunalités concernées.

Enfin nous avons apporté notre concours à la FNAU, associée au sommet mondial des territoires qui s'est tenu en juillet à Lyon, puis aux manifestations de la COP 21 en décembre à Paris. Les travaux que nous avons menés contribuent ainsi à lutter contre le changement climatique et à dessiner les chemins de la transition énergétique.



Mais cette année a été aussi celle d'une première diminution des subventions qui nous financent, conséquence de la contraction générale des budgets publics. Afin d'en limiter les impacts, et d'accompagner cette situation plutôt que de la subir, nous avons repensé notre mode de fonctionnement et notamment la structure économique de notre programme d'activités.

Comme il est nécessaire de toujours préciser notre rôle, nos missions, notre fonctionnement, le rapport d'activité comprend des éléments explicatifs qui constitueront la plaquette de présentation de l'Agence d'urbanisme.

Dans ce contexte général, je suis convaincu de l'importance des structures d'ingénierie comme les nôtres. Les agences d'urbanisme sont bien placées pour accompagner les territoires dans les transitions et les transformations actuelles, en démontrant une fois de plus leur rôle de « boîte à outils » des collectivités. Si les agences d'urbanisme ont su depuis 50 ans se rendre indispensables, c'est bien parce qu'elles ont su changer et s'adapter aux besoins de leurs membres.

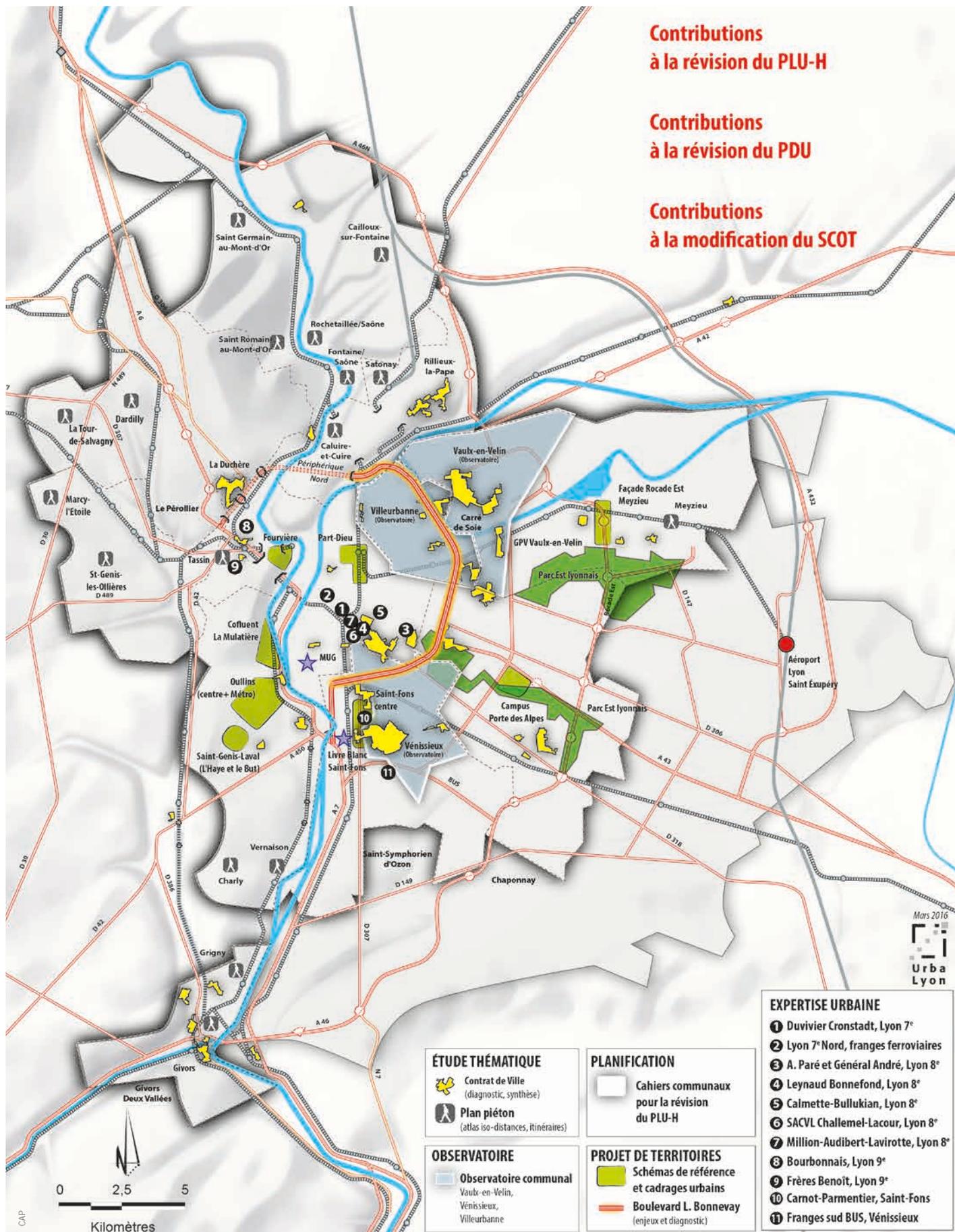
Cela est possible grâce à l'engagement de tous, et notamment du personnel de l'Agence d'urbanisme toujours soucieux de la qualité des travaux menés et de l'intérêt général. Qu'il en soit remercié.

Nul ne saura évoquer l'année 2015 sans souligner son caractère exceptionnel, marquée par des attentats sanglants en janvier et en novembre, mais aussi par un formidable élan qui a amené 300 000 personnes à défiler à Lyon, et beaucoup d'autres ailleurs en France, pour affirmer leur attachement à la liberté d'expression et à la république.

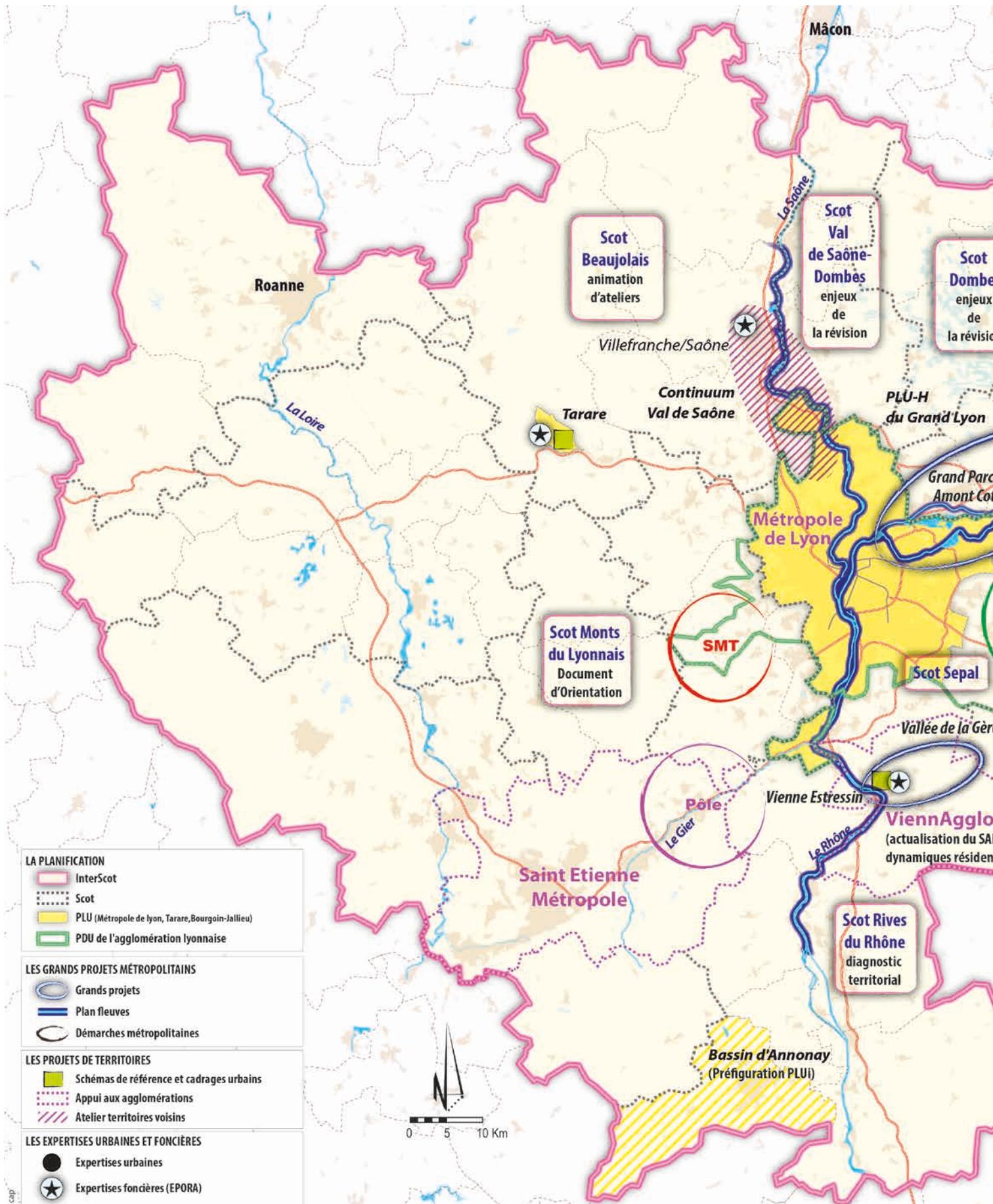
Enfin, ce rapport d'activité est une nouvelle fois l'occasion de rendre hommage à Joël Grisollet, maire de l'Isle d'Abeau, vice-président de la CAPI, président du SCoT Nord-Isère et administrateur de l'Agence d'urbanisme, mort subitement un soir de juin, dans l'exercice de ses mandats.

Michel Le Faou
*Président de l'Agence d'urbanisme,
Adjoint au maire de Lyon,
Vice-président de la Métropole de Lyon,
en charge de l'urbanisme, de l'habitat
et de la politique de la ville*

> Cartographie de l'activité sur le territoire de la Métropole de Lyon

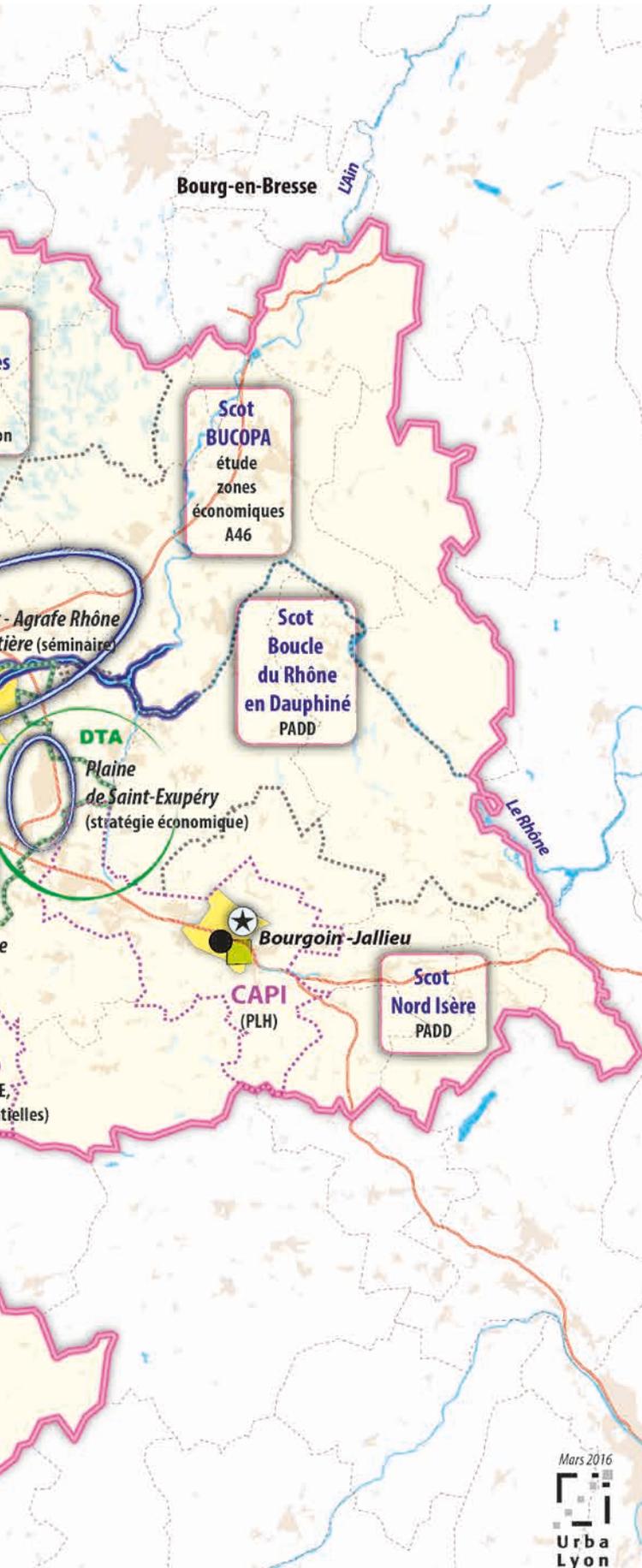


> Cartographie de l'activité sur le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise



L'aire métropolitaine lyonnaise en Auvergne-Rhône-Alpes

Extrait du poster « L'administration territoriale de l'aire métropolitaine lyonnaise » janvier 2015



Population RP2013

Métropole de Lyon		1 336 994
Conférences territoriales des maires	Centre	647 907
	Lônes et coteaux du Rhône	131 456
	Ouest Nord	54 316
	Plateau Nord	77 941
	Porte des Alpes	104 018
	Portes du Sud	102 555
	Rhône Amont	108 194
	Val de Saône	51 859
	Val d'Yzeron	58 748

Scot de l'agglomération lyonnaise		1 401 078
Epci / CT	CC de l'Est Lyonnais (CECEL)	39 327
	CC du Pays de l'Ozon	24 757
	Métropole de Lyon	1 336 994

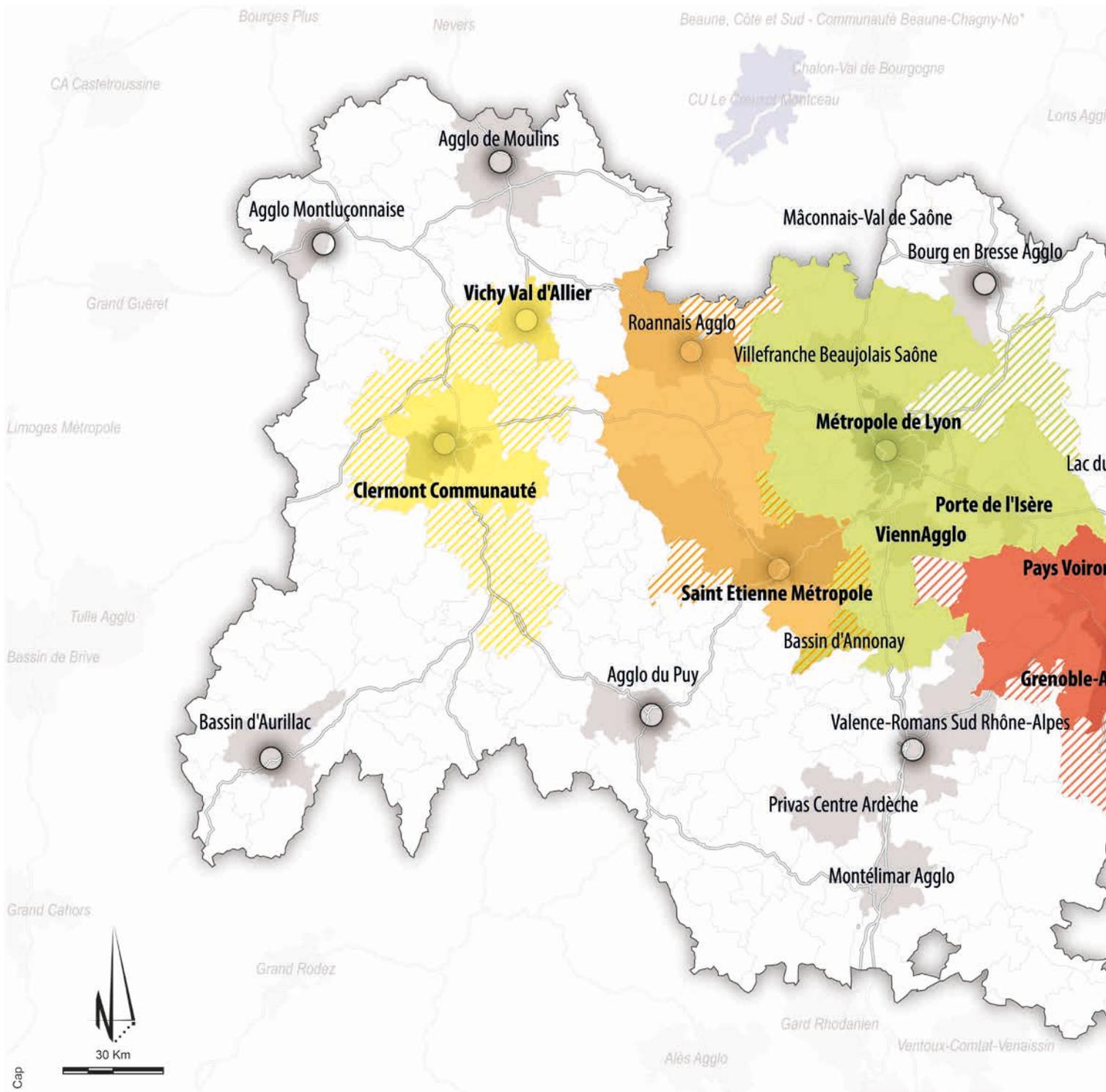
Pôle Métropolitain		2 016 712
Epci / CT	CA Porte de l'Isère (CAPI)	102 511
	CA Saint-Etienne Métropole	390 550
	CA Viennaglo	68 907
	CA Villefranche Beaujolais Saône	78 423
	CC de l'Est Lyonnais (CECEL)	39 327
	Métropole de Lyon	1 336 994

Inter-Scot		3 246 437
Scot	Agglomération lyonnaise	1 401 078
	Beaujolais	214 702
	Boucle du Rhône en Dauphiné	87 735
	Bugey Côtière Plaine de l'Ain	137 090
	La Dombes	37 315
	Les Rives du Rhône	244 233
	Loire Centre	72 178
	Monts du Lyonnais	39 975
	Nord-Isère	213 018
	Ouest lyonnais	122 059
	Roannais	105 706
	Sud Loire	515 449
	Val de Saône - Dombes	55 899

Source : Observation sur la démographie - janvier 2016 - Population du territoire de l'Inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

> Les agences d'urbanisme en région Auvergne Rhône-Alpes

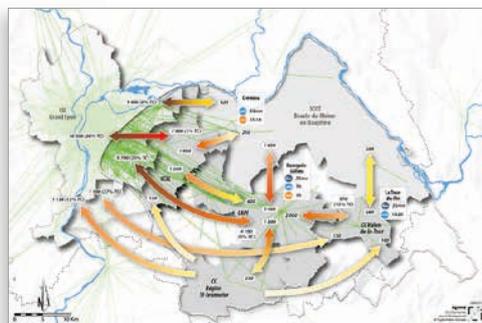
Avec les agences d'urbanisme de Clermont-Métropole, de la région grenobloise (AUR



G) et de la région stéphanoise (EPURES)



Réalisé par les Agences d'urbanisme en 2012 et 2013, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) fait l'objet actuellement de formation pour sa mise en œuvre dans les documents d'urbanisme



Dix cahiers territoriaux ont été réalisés en 2014 et 2015 afin de mieux appréhender les déplacements au sein des bassins de vie régionaux, ex. Nord-Isère



« Géographie physique, humaine et urbaine », premier volet de l'atlas Auvergne Rhône-Alpes, publié par les directions régionales de l'Insee et le réseau des 4 agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes en 2015

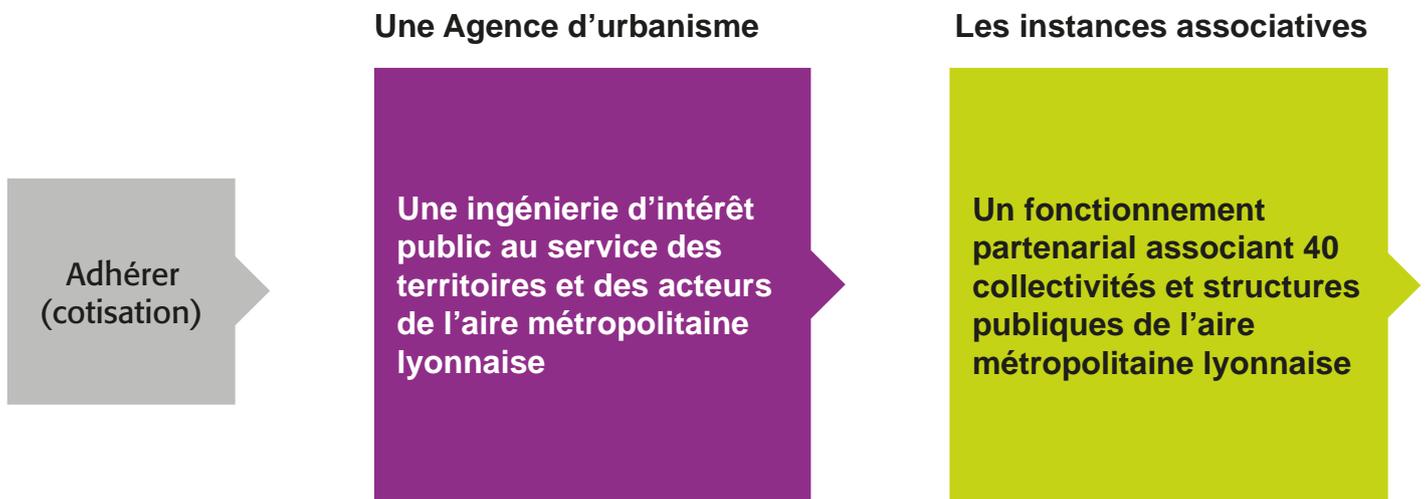


Préfigurateur du Club régional Plu-i, un séminaire a réuni plus de 280 élus et techniciens de toute la Région en 2015



Quartiers durables en Rhône-Alpes, fiches-synthèse d'opérations

> Un outil d'ingénierie d'intérêt public dont les activités contribuent ...



Une Agence d'urbanisme

Une ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques.

Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Sa forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les instances associatives

Un fonctionnement partenarial associant 40 collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau.

Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4^e collège).

... à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise

Un programme d'activités

... pour répondre aux besoins

Missionner
(subvention)

Un programme d'activités
partenarial contribuant
à l'aménagement et au
développement de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Contrats spécifiques

Observations, analyses,
études thématiques,
documents de planification,
projets et expertises
urbaines, diffusion des
connaissances, animation
territoriale, recherche et
innovation...

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETL 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration.

Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres.

La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015.

La préparation et le suivi du programme d'activités sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, et ceci dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activités, et notamment sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées.

Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les Agences d'urbanisme à la notion de Service Non Economique d'Intérêt Général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'Etat (guide de fonctionnement des Agences d'urbanisme approuvé par l'Assemblée générale de la Fnau).

> Une gouvernance partenariale (au 1^{er} avril 2016)

■ 1^{er} collège (membres de droit)

Métropole de Lyon
Etat
Département du Rhône
Sepal
Sytral
Région Auvergne Rhône-Alpes
Epora
Pôle métropolitain

■ 2^e collège (Communes, Communautés de communes, Communautés d'agglomération et Syndicats mixtes de ScoT des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise - hors agglomération lyonnaise)

Communauté d'agglomération de la Porte de l'Isère
Communauté d'agglomération du Bassin d'Annonay
Communauté d'agglomération du Pays Viennois
Communauté de communes de la Vallée du Garon
Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
Communauté de communes du Pays Mornantais
Commune de Bourgoin-Jallieu
Commune de Tarare
Syndicat mixte du Scot de l'Ouest Lyonnais
Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Syndicat mixte du Scot de la Dombes
Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
Syndicat mixte du Scot des Monts du Lyonnais
Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

■ 3^e collège (Communes et Communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, Syndicats mixtes - hors ScoT, Etablissements publics spécialisés, Chambres consulaires et autres personnes morales de droit public)

Communauté de communes de l'Est Lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Ozon
Commune de Lyon
Commune de Vénissieux
Commune de Vaulx-en-Velin
Commune de Villeurbanne
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole
Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
Caisse des dépôts et consignations
Grand Lyon Habitat
Lyon Métropole Habitat
Opac du Rhône
Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
Syndicat mixte du Grand Parc de Miribel Jonage

40 membres

siégeant au sein de 3 collèges

**L'Agence, outil
d'ingénierie publique
d'échelle métropolitaine
au service des territoires**

*Observation, études thématiques,
planification, projets urbains,
diffusion des connaissances,
animation territoriale,
recherche et innovation*

- 
- **L'assemblée générale** approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations des membres.

Elle se compose des représentants des membres de droit et adhérents. Chaque membre de droit dispose de 2 représentants à l'Assemblée générale, à l'exception de la Métropole de Lyon qui dispose de 20 représentants. Chaque membre adhérent dispose de 1 représentant à l'Assemblée générale. Ainsi au 1^{er} avril 2016, elle comprend 66 représentants.

- **Le Conseil d'Administration** est l'organe de décision et de contrôle interne de l'Association. Il se réunit au moins 3 fois par an. Le Conseil d'administration est composé de 23 administrateurs. Chaque membre de droit dispose de 1 représentant au Conseil d'administration, à l'exception de la Métropole de Lyon (6).

Il s'agit de Michel Le Faou, Karine Dognin-Sauze, Marc Grivel, Brigitte Jannot, Richard Llung et Xavier Odo pour la Métropole de Lyon, Jean-Yves Sécheresse pour le Sepal, Martial Passi pour le Sytral, Karine Lucas pour la Région Auvergne Rhône-Alpes, Jean Guillet pour Epora, Martine David pour le Pôle Métropolitain, et Françoise Noars représentant M. Le Préfet de Région. Pour le Département du Rhône, l'administrateur n'a pas été désigné.

Les représentants du 2^e collège élisent en leur sein 5 administrateurs. Il s'agit d'Alain Servan pour la Ville de Tarare, Guy Rabuel pour la Communauté d'agglomération de la Porte de l'Isère, Philippe Romulus pour la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, Nicole Papot pour la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle, Daniel Paccoud pour le Syndicat mixte du Scot du Beaujolais.

Les représentants du 3^e collège élisent en leur sein 5 administrateurs. Il s'agit d'Hubert Julien-Laferrière pour la Ville de Lyon, Stéphane Gomez pour la Ville de Vaulx-en-Velin, Jean-Philippe Choné pour la Communauté de communes du Pays de l'Ozon, Jérôme Sturla pour le Syndicat mixte du Grand Parc de Miribel Jonage et Catherine Panassier pour Grand Lyon Habitat.

- **Le Président** de l'Association est Michel Le Faou, Adjoint au Maire de Lyon, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville.

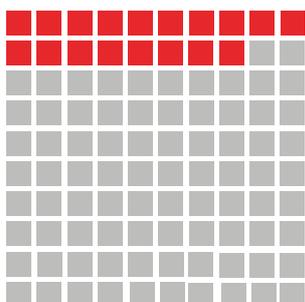
- **Le Bureau** est composé du Président, de Joël Prillard, représentant M. Le Préfet de Région et de 7 administrateurs élus :

- Marc Grivel, premier Vice-président,
- Daniel Paccoud, deuxième Vice-président,
- Guy Rabuel, troisième Vice-président,
- Richard Llung, Trésorier,
- Martine David, Trésorière-adjointe,
- Karine Dognin-Sauze, Secrétaire,
- Hubert Julien-Laferrière Secrétaire-adjoint.

> Un programme d'activités partagé

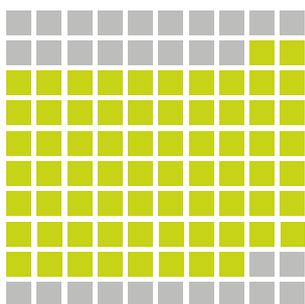
Part des activités dans le cadre ...

PROGRAMME PARTENARIAL



... du socle commun

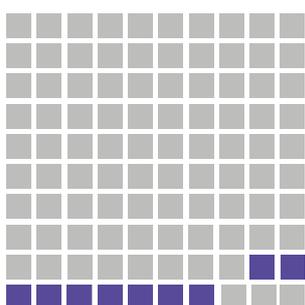
Le programme d'activités de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ». Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi-insertion, habitat, mobilité, cohésion sociale, agriculture et espaces naturels), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.



... des lignes d'études et de missions

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats... L'Agence d'urbanisme en diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration.

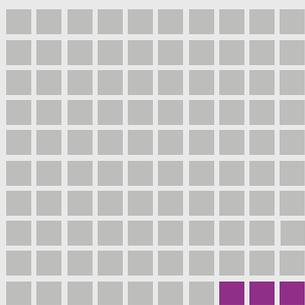
Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.



... des actions de développement

Le programme d'activités dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement (comme en 2015 la 36e rencontre nationale des agences d'urbanisme), le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le Point Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

CONTRATS SPÉCIFIQUES



... des contrats spécifiques

De façon limitée, l'Agence d'urbanisme réalise des contrats spécifiques pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers (public ou privé). Dans ce cadre, il s'agit d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage.

Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats spécifiques pouvant être engagés, qui doivent par ailleurs rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme.

selon les besoins de chaque membre

et modalités de fonctionnement et de financement

Ce socle commun représente 18% de l'activité, soit 2 350 jours en 2016, valorisés à 660 € la journée de travail.

Cette somme est financée pour moitié par la cotisation des membres (5 000 € pour les membres des 2^{ème} et 3^{ème} collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège, à l'exception de l'Etat et du Sepal -100 000 € - et de la Métropole de Lyon - 250 000 €), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total prévisionnel des cotisations s'élève à 735 000 €.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente 70% de l'activité, soit 9 200 jours en 2016, valorisés à 750 € la journée de travail.

Chaque membre décide chaque année s'il verse une subvention à l'Agence d'urbanisme. Pour cela il participe à la préparation du programme d'activités en portant à la connaissance de tous ses besoins et en manifestant son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer seul ou avec d'autres le financement d'une ou plusieurs de ces lignes.

Le total prévisionnel des subventions s'élève à 6 900 000 €

Cette capacité de travail représente 9% de l'activité totale, soit 1 150 jours en 2016. Elle est financée par une marge de 60 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figure dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

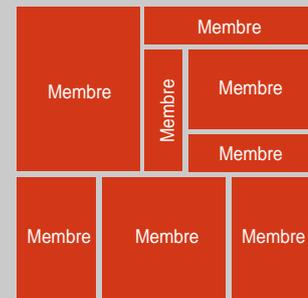
Les contrats spécifiques représentent en moyenne 3% de l'activité totale, soit de l'ordre de 300 jours de travail par an.

L'Agence d'urbanisme a mis en place une comptabilité analytique afin de garantir la «sectorisation» de cette part de l'activité. Une journée de travail est facturée 750 ou 850 euros HT (pour 7h00 ou 8h00), avec frais en sus selon les cas.

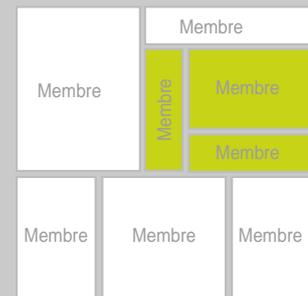
Le montant total des contrats spécifiques s'élève en moyenne à 250 000 euros HT par an.

Le cadre partenarial

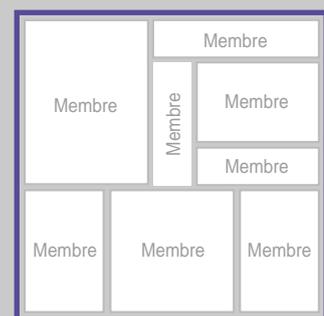
Tous les membres



Une partie des membres



Le Conseil d'Administration



> Une structure en réseaux

Des collaborations renforcées entre les Agences d'urbanisme
A2 - réseau d'ingénierie métropolitain associant UrbaLyon et Epures
UrbA4 - réseau d'ingénierie régional réunissant les 4 Agences
Fneau - Fédération nationale des 50 agences d'urbanisme affiliées



A2, l'ingénierie métropolitaine apporte son concours aux acteurs métropolitains

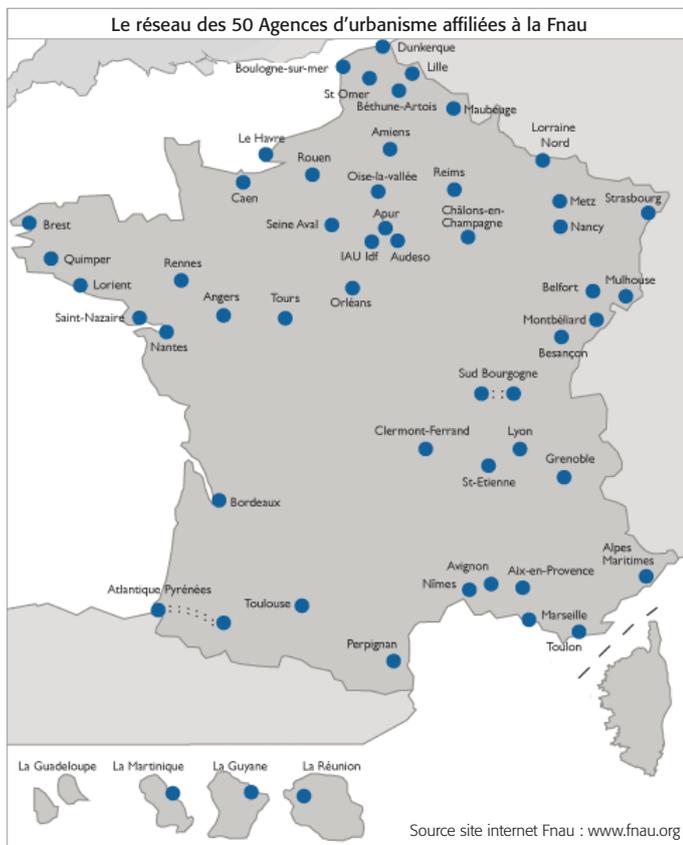
Le 20 novembre 2014, les présidents de Scot à Anse ont fait la pédagogie et marqué leur intérêt pour la démarche inter-Scot devant une soixantaine d'élus des conseils syndicaux des Scot. © S. ROLLAND



UrbA4, l'ingénierie régionale renforcée

Les agences d'urbanisme d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont officialisé ce réseau le 21 octobre 2015, en clôture de la 36^E Rencontre nationale des agences d'urbanisme à Lyon. © D. GILLET

Le réseau national des agences d'urbanisme particulièrement actif en 2015 à Lyon avec l'accueil de la 36^E Rencontre nationale



Michel Le Faou, président de l'Agence d'urbanisme de Lyon, joue un rôle actif dans le réseau national des agences d'urbanisme ; ici aux côtés de Jean Rottner, Président de la FNAU.
© D. GILLET



Catherine Panassier, Présidente de Grand Lyon Habitat, lors d'un point presse 36^E à la Maison du projet à Confluence, atelier « comportements individuels et normes environnementales »
© A. BALEYDIER

COP 21 : L'Agence y était aux côtés de la FNAU !

Les 1^{er} et 2 juillet à Lyon, où la Région Rhône-Alpes et Cités et Gouvernements Locaux Unis ont organisé un Sommet mondial « **Climat et Territoires** » sous le haut patronage du Président de la République, réunissant plus de 1000 personnes du monde entier. En préparation de la COP21, les acteurs des collectivités et des gouvernements locaux, les ONG et les entreprises ont débattu sur les dix sujets prioritaires définis par le texte de la COP21. La FNAU, co-pilote de l'atelier « la planification durable » a proposé un texte d'engagement rappelant l'importance d'une observation juste des territoires et d'une méthode partenariale et concertée pour construire des territoires durables. Cette déclaration de Lyon a apporté une proposition forte des collectivités et de la société civile aux négociations sur le climat de la COP21. L'Agence d'urbanisme de Lyon a organisé une visite du quartier de la Confluence sur le thème « territoire zéro carbone ».

En novembre et décembre, en parallèle des négociations internationales de la COP21, l'initiative appelée « **Solutions COP21** » a été portée par le Comité 21 avec le Club France Développement durable (rassemblant plus de 100 réseaux publics et privés) et s'est tenue au Grand Palais à Paris. L'objectif consistait à montrer à un large public les multiples produits, services, process et innovations existants et en projet à travers le monde pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts. La FNAU s'est associée à cette initiative avec toutes les autres associations de collectivités en animant un Pavillon sous la bannière « Les territoires s'engagent pour le climat ». L'Agence d'urbanisme de Lyon a présenté les résultats de l'étude sur la perception du logement BBC, menée en partenariat avec l'ADEME et Grand Lyon Habitat, et a également partagé les conclusions de l'atelier « comportements individuels et normes environnementales de la 36^E ».





L'activité 2015 en 7 chapitres

A v a n t - p r o p o s

Le programme d'activités partenarial 2015 a été calibré autour de 13 200 jours d'études, chiffre qui correspond à la capacité réelle de travail constatée compte tenu d'une baisse des effectifs de -3,5% par rapport à 2014. Structuré en 7 chapitres, il a représenté 97,5% de l'activité de l'Agence d'urbanisme. Le reste a été réalisé dans le cadre de contrats spécifiques, pour un peu plus de 300 jours d'études.

Le programme de travail 2015 a pris en compte les trois éléments de cadrage qui avaient été énoncés par le Conseil d'administration en septembre 2014 :

- Le passage de la Communauté urbaine de Lyon en Métropole, ce qui exigeait de l'Agence de se situer au plus près des attentes de la nouvelle collectivité ;
- L'action d'accompagnement des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise dans leur diversité, qu'ils soient urbains, périurbains ou bien ruraux ;
- La montée en puissance du tandem aire métropolitaine / espace régional, qui nécessite de l'Agence de se déployer aux échelles les plus larges, et cela avec d'autres ingénieries du territoire.

S'il est impossible de programmer avec une pleine certitude l'ensemble des missions et donc des charges de travail en début d'année, le taux d'exécution est au final proche de 100 %. Les décalages constatés pour chacun des chapitres peuvent être dû aux missions réévaluées (avec par exemple l'appui à la révision du PDU de l'agglomération lyonnaise beaucoup plus fort qu'initialement estimé...), à des missions nouvelles (l'assistance au Syndicat mixte du Scot du Beaujolais, le concours à la mise en œuvre de la DTA sur la Plaine Saint Exupéry, la réalisation de l'atlas Auvergne Rhône Alpes...), mais aussi à l'engagement partiel, le report voire l'annulation de certaines missions compte-tenu du calendrier ou des arbitrages de nos membres. Des rééquilibrages sont donc régulièrement effectués par le Conseil d'administration, des nouvelles priorités retenues, ce qui nécessite adaptabilité et réactivité de l'ensemble du personnel.

Damien Caudron

Directeur général de l'Agence d'urbanisme



Fleurissement de la fontaine des Jacobins, Lyon 2^e arrondissement, 17^e Congrès Mondial des Sociétés de Roses, Lyon, mai 2015
Plus de la moitié des rosiéristes créateurs français sont installés en Rhône-Alpes et environ 50 % des plants de roses français y sont produits.

Cette fontaine, créée par Gaspard André, témoigne d'une période faste de production des connaissances à Lyon avec quatre lyonnais célèbres
Gérard Audran (graveur), Guillaume Coustou (sculpteur), Hyppolite Flandrin (peintre), Philibert Delorme (architecte) © F. BREGNAC

CHAPITRE 1

Une intense activité de production des connaissances

Scènes d'échanges et produits de diffusion

Ce chapitre a connu un taux d'exécution légèrement supérieur aux objectifs prévisionnels (105% - environ 1650 jours de travail). Il faut y voir l'impact de la 36^{ème} rencontre mais aussi une intense activité de développement du partage des savoirs.

Ainsi, neuf échanges professionnels ont réuni plus de 400 personnes sur des thèmes aussi variés que l'entrepreneuriat social, les représentations du territoire métropolitain, le système alimentaire de l'aire métropolitaine, le chantier comme projet urbain, les mobilités résidentielles des ménages issus des quartiers de la politique de la ville, l'industrie au prisme de l'urbain, l'accueil des étudiants étrangers, la profession d'urbaniste...

A noter également la tenue d'un « Repères européens » avec pour sujet les plateformes industrielles innovantes dans les métropoles européennes.

Concernant la capitalisation des études, la collection des publications régulières a été enrichie de six « Points d'étape », qui informent de l'avancement des études et des missions et préparent le Rapport d'activité annuel et de deux « Point de repère » traitant de sujets de fond, respectivement la prospective territoriale et le projet urbain.

Les « Point ...thèque » ont paru mensuellement, faisant le point sur l'actualité du centre documentaire, et des dossiers de veille sont également réalisés. Les « Point d'Actu », revue de presse métropolitaine sont réalisés chaque semaine en collaboration étroite avec Epures.

Deux lexiques métropolitains déclinés sur les régions urbaines de Lyon et de Saint-Etienne ont bénéficié d'une large diffusion dans le cadre du « Pack de connaissances métropolitain », avec notamment l'actualisation des posters métropolitains.

La refonte du site internet de l'Agence est engagée

Au titre de l'activité 2015, doit être mentionné l'engagement de la refonte du site internet de l'Agence. Dans un premier temps, un prestataire a été retenu pour la modernisation du portail documentaire, qui permet la gestion d'une base documentaire de plusieurs dizaines de milliers de références.

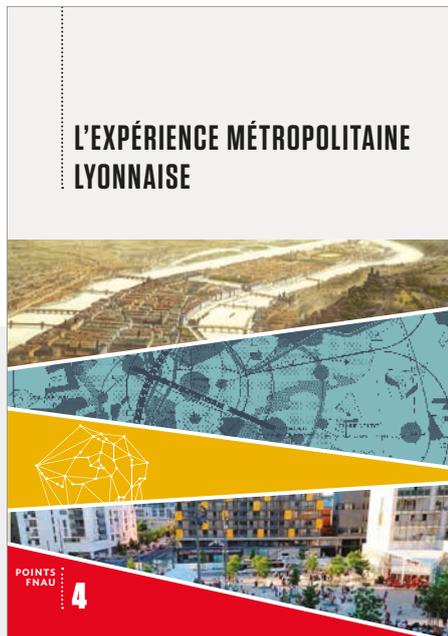
Un nouvel opus : « L'expérience métropolitaine lyonnaise »

Il faut également mentionner la parution de l'ouvrage « L'expérience métropolitaine lyonnaise » (Editions Alternatives Gallimard – Collection Point Fnau n°4) en librairie depuis le 13 novembre 2015.

Cet ouvrage collectif, réalisé sous la co-direction de l'Agence d'urbanisme et de l'IFSTTAR, porte un regard dynamique sur le long processus de métropolisation de l'aire métropolitaine lyonnaise. A coup sûr ce quatrième opus fera référence, à un moment où les réformes institutionnelles engagées par la loi MAPTAM proposent la création des Métropoles et renforcent le rôle des Pôles métropolitains.

L'Agence est donc particulièrement active auprès de la FNAU pour enrichir cette collection nationale. Elle avait déjà co-dirigé l'ouvrage sur les autoroutes urbaines (Point Fnau n°1), et elle a contribué aux autres ouvrages (notamment en 2015 celui traitant du Patrimoine, Point Fnau n°5).

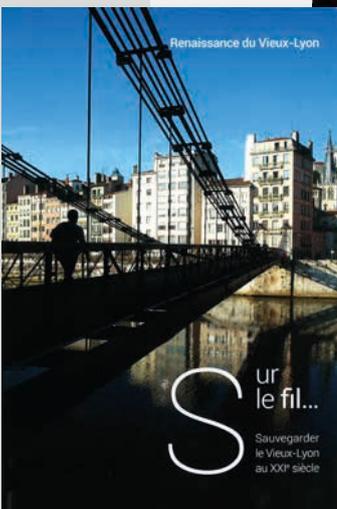
Exemples de publications et de scènes d'échanges



Point Fnau, l'expérience métropolitaine lyonnaise en collaboration avec l'IFSTTAR



Posters de l'aire métropolitaine, en collaboration avec Epures



A l'occasion de la parution du livre «Sur le fil... sauvegarder le Vieux-Lyon au XXI^e siècle» **échange professionnel** avec Véronique NETHER et Michel KNEUBULLER

© Y. NEYROLLES



Echange professionnel « A table, demandez la carte métropolitaine », en présence de Jérôme STURLA (président du Grand Parc) et d'Agnès GOUX (Pôle métropolitain) et de deux entrepreneurs, Christophe BELLET (fondateur de la brasserie Dulion) et Christophe FARGIER (Fondateur de la brasserie Ninkasi). © A. MOIGNARD

REPÈRES EUROPÉENS

Plateformes industrielles innovantes dans les métropoles européennes
Des modes de gestion originaux pour un développement collectif et efficace

Jeu de 19 mars 2015 à 15h00

A travers le projet directeur Vallée de la Chézine, le Grand Lyon a élaboré la stratégie d'aménagement et de développement à long terme du territoire. L'objectif est d'accompagner le territoire dans sa évolution vers un campus industriel.

Cette séance met en perspective la Vallée avec deux plateformes industrielles européennes aux modes de gestion originaux.

1502 Accés & présentation de la séance
Clément Caumont, Directeur Général, Agence d'Urbanisme de Lyon
Lionel Anagnostis, Chef de projet immobilier, mission Vallée de la Chézine, Grand Lyon
Vincent Coulomb, Coordinateur de l'Observatoire de l'Economie, Agence d'Urbanisme de Lyon

1504 Chantier Terranges, Espagne
Joaquín López-Cabezas, Président de Chantier Terranges, Président de l'association des entreprises chimiques de Terranges (AECT), Directeur Général de Baser Material Science (BMS) pour le territoire de Baser, Directeur de la technologie et de zone de production de polymères pour Europe centrale et du Sud

1505 Parc Industriel de Hédou, Francfort, Allemagne
Werner Buch, Directeur de département de la planification urbaine pour les territoires aux franges de la ville de Francfort

1510 Echanges avec la salle
Quels enseignements tirer de nos expériences pour la Vallée de la Chézine en termes de gouvernance et de gestion ?
Quels enseignements tirer de nos expériences pour la Vallée de la Chézine en termes de développement et d'innovation du territoire ?

Confirmez votre participation et votre adresse auprès de Monique Pélissier, Documentaliste, Tél. 04 78 62 22 28
Inscription dans la salle des places disponibles
Téléchargez l'invitation pour répondre

Tout Partir (07) 400000000
100 rue de la République
69003 Lyon
Tél. 04 78 62 22 28
Fax 04 78 62 22 29
www.toutpartir.com
www.toutpartir.fr

Vallée de la Vallée
100 rue de la République
69003 Lyon
Tél. 04 78 62 22 28
Fax 04 78 62 22 29
www.vallée.com
www.vallée.fr

Vallée de la Vallée
100 rue de la République
69003 Lyon
Tél. 04 78 62 22 28
Fax 04 78 62 22 29
www.vallée.com
www.vallée.fr

ECHANGES PROFESSIONNELS

Les mobilités des ménages
Qui sont les ménages qui sortent des quartiers politiques de la ville de l'agglomération lyonnaise ?

Vendredi 5 juin 2015 de 9h30 à 11h30
accueil à partir de 9h

Dans les quartiers politiques de la ville :
au-delà des Mises Régères, la mobilité est possible.

Résultats de l'enquête réalisée en 2013 auprès de 400 ménages HLM habitant en zones urbaines sensibles (ZUS) et d'une quarantaine d'habitants ayant quitté ces zones.

Emmanuel Sauter, Sociologue, Centre Mias Weber, Université Lyon 2
Nicolas Perleux-Frémey, Directeur d'études, Sociologie, Agence d'Urbanisme

Un temps d'échanges avec les Métropoles de Lyon, la DDT, les bailleurs sociaux (Grand Lyon Habitat, ABC HLM) et les constructeurs (Lyon Habitat, Habitat 67, Habitat 69, Habitat 70, Habitat 71, Habitat 72, Habitat 73, Habitat 74, Habitat 75, Habitat 76, Habitat 77, Habitat 78, Habitat 79, Habitat 80, Habitat 81, Habitat 82, Habitat 83, Habitat 84, Habitat 85, Habitat 86, Habitat 87, Habitat 88, Habitat 89, Habitat 90, Habitat 91, Habitat 92, Habitat 93, Habitat 94, Habitat 95, Habitat 96, Habitat 97, Habitat 98, Habitat 99, Habitat 100).

Mieux se connaître votre inscription auprès de services@urbainisme.org
inscription dans la salle des places disponibles
Téléchargez l'invitation pour répondre

Tout Partir (07) 400000000
100 rue de la République
69003 Lyon
Tél. 04 78 62 22 28
Fax 04 78 62 22 29
www.toutpartir.com
www.toutpartir.fr

Vallée de la Vallée
100 rue de la République
69003 Lyon
Tél. 04 78 62 22 28
Fax 04 78 62 22 29
www.vallée.com
www.vallée.fr

Repères européens, échanges professionnels à l'Agence en 2015



Echange professionnel autour de Tony MELOTO, pionnier de l'entrepreneuriat social et solidaire, avec Camille MELOTO, Fabien COURTEILLE, fondateur de plushandplay.com, première entreprise de jouets philippins et Louis FAURE, fondateur d'un élevage de poulets bio. © D. N'GUYEN

MUG
Modélisation Urbaine de Gerland

Un outil pour la Métropole de Lyon de demain

Web TV Karine DOGNIN-SAUZE, Sébastien CHAMBE, Didier BUDIN et François GROSSE. Le projet R&D MUG vise à développer un nouvel outil d'aide à la décision pour planifier le développement du territoire de Gerland (porté par un groupement privé mandaté par la start-up ForCity).



© F. GUY

CHAPITRE 2

Les observatoires : en route vers le déploiement à l'échelle métropolitaine

Le taux d'exécution, en retrait (91% - soit 2500 jours de travail), s'explique par l'effort porté pour répondre aux missions territoriales des partenaires. Cependant, on compte la réalisation de 50 rapports liés à des dispositifs d'animation ou de structuration de bases de données, voire d'enquêtes. Cette année des priorités ont été données au déploiement de l'observation partagée à l'échelle de l'aire métropolitaine et aux nouveaux champs d'observation de la Métropole de Lyon.

375 cartes bientôt à disposition des partenaires

Conformément aux orientations données par les partenaires, les observatoires thématiques de l'Agence ont entamé en 2015 une convergence de leurs travaux et une diffusion de la connaissance à l'échelle de l'aire métropolitaine via un outil cartographique extranet (Géoclip) partagé, qui sera accessible aux membres début 2016. 375 cartes vont être ainsi disponibles à l'échelle de l'inter-Scot, voire de la Région.

Un important travail sur les loyers

Dans le cadre de l'observatoire de l'habitat, deux clubs ont été réunis afin d'échanger sur les marchés fonciers et immobiliers dans l'agglomération lyonnaise. Les partenaires se sont approprié l'outil Géoclip grâce à une formation. L'observation locale des loyers s'est poursuivie avec la réalisation de la synthèse de l'enquête 2014, et la conduite de l'enquête 2015. A noter la tenue à Lyon d'un séminaire national des observatoires locaux des loyers, auquel l'Agence a apporté son concours.

Un observatoire de l'économie actif, malgré une baisse du volume de travail

Malgré une charge de travail réalisée inférieure aux demandes, toujours très importantes, les activités de suivi de la conjoncture ont produit 13 bulletins de veille, 4 plans de compte, 4 bulletins REEL.

Un nouveau tableau de bord de l'attractivité de la Métropole de Lyon a été réalisé, ainsi que 2 publications de l'observatoire Emploi / Insertion.

L'observatoire des déplacements s'est penché sur les premières exploitations de la nouvelle Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT) qui permet d'actualiser la connaissance des mobilités quotidiennes au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Une importante activité de l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale

L'observatoire a conduit en 2015 une AMO auprès de l'Etat et de la Métropole de Lyon sur la nouvelle géographie prioritaire, en réalisant notamment des analyses sur les nouveaux découpages, des cahiers thématiques, un bilan évaluatif et une actualisation des indicateurs sociaux.

L'étude sur la mobilité sociale et résidentielle engagée en partenariat avec l'Université a été restituée avec des retours positifs et des suites à donner.

Une étude attendue sur le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise

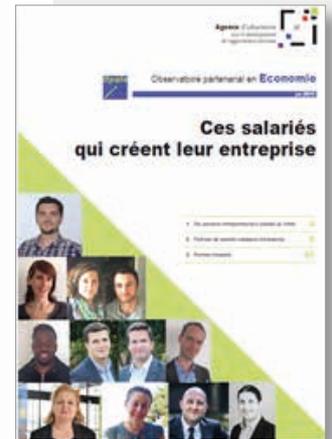
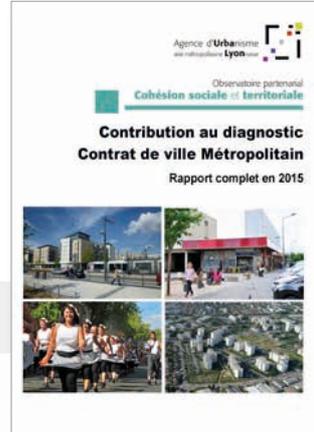
L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels a mis l'accent sur des publications généralistes : « Mutations et enjeux de l'agriculture du Rhône et de la Métropole de Lyon », « Espaces naturels dans le Département du Rhône et la Métropole de Lyon : analyse des données Spot Thema 2000-2010 » et a poursuivi son accompagnement de la CDCEA. Une étude importante sur le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise a été engagée, avec déjà des valorisations dans un numéro de Traits d'Agences (Fnau) et un ouvrage à paraître sur le vivant dans la ville.

Trois observatoires locaux enrichis

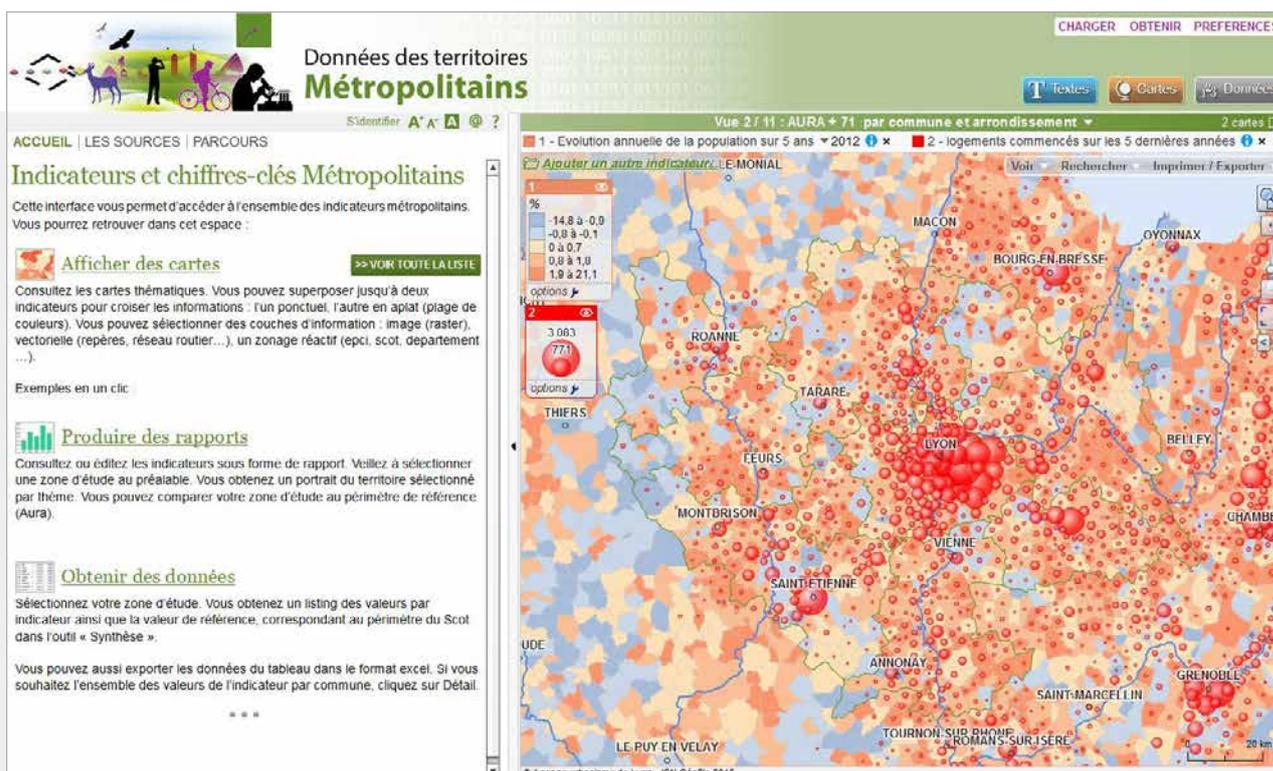
Enfin, les rapports annuels concernant les villes de Villeurbanne, de Vénissieux et de Vaulx-en-Velin ont été réalisés, dans un souci permanent d'enrichissement pour suivre les priorités communales.

Le système de l'observation à l'Agence

Illustrations d'exemples de production 2015.



Geoclip : une innovation d'usage pour les partenaires de l'Agence, un open data ouvert et interactif



Géoclip Les membres de l'Agence d'urbanisme bénéficient d'un accès aux données dont nous disposons directement depuis leurs ordinateurs, qu'ils soient élus ou techniciens. Ils sélectionnent un thème, une variable, si besoin une date, et peuvent être autonomes pour réaliser une carte et la télécharger pour une note, un rapport ou une présentation. Il est aussi possible d'exporter des données pour en graphe ou en tableau, ou tout simplement consulter à l'écran un chiffre afin de répondre à une question... l'ère de l'*open data* partenarial est en route !

Il est possible de surfer à toutes les échelles : du quartier au Scot en passant par la commune, zoomer sur un EPCI ou disposer d'une vision régionale à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes... Un seul site réunit des données sur de nombreuses thématiques et il est simple d'utilisation...



Séminaire PLU-I, Hôtel de Région, Lyon, 2 avril 2015 © F. PERROUD

CHAPITRE 3

Une forte activité sur les approches et stratégies métropolitaines

Ce chapitre, avec un taux d'exécution élevé (119% - soit plus de 1900 jours) a priorisé 3 axes : les travaux pour le compte des scènes et acteurs de l'aire métropolitaine, l'accompagnement des Scot et les démarches régionales.

Le « pack de connaissances métropolitain »

Les lexiques métropolitains, le livrable de synthèse « Dynamiques de métropolisation – Repères », l'actualisation du poster « Administration territoriale » et la plaquette des indicateurs inter-Scot, forment le « pack de connaissances métropolitain » attendu par les élus du Pôle métropolitain et de l'inter-Scot. A noter également la plaquette de synthèse du schéma prospectif de mobilité du SMT.

Le Pôle métropolitain et la démarche inter-Scot s'orientent vers des champs nouveaux

Le séminaire SMT de février et les 2 rencontres des présidents de l'inter-Scot de juillet et de novembre (avec la présentation du « cahier de recommandations pour une harmonisation de la sémiologie des Scot ») ont acté une réorientation des travaux avec l'exploration de sujets nouveaux (transition énergétique, eau, richesse des territoires ...), l'organisation de visites-terrain et de séances d'échanges avec les professionnels.

La collaboration entre l'inter-Scot et le Pôle métropolitain demeure un leitmotiv de l'activité avec de nombreuses missions menées de concert : harmonisation des Scot, urbanisme commercial, dynamiques résidentielles, stratégie alimentaire...

L'Agence outil du dialogue métropolitain autour des sites d'interface

Les études de la plaine Saint Exupéry sont passées en phase de mise en œuvre. L'Agence accompagne le Pôle métropolitain sur ce dossier mais aussi l'Etat sur l'application coordonnée de la DTA.

Après la présentation de l'étude « espaces économiques voisins de l'agglomération lyonnaise », une étude spécifique a été réalisée avec le Scot BUCOPA et la CC de Miribel et Plateau. La collaboration avec le Symalim s'est poursuivie avec un rendu « Grand Parc 2030 » et l'actualisation en cours du futur Plan.

« Territoires partenaires » une relance engagée

La Métropole de Lyon et le Sepal ont souhaité relancer cette démarche avec les intercommunalités voisines, d'abord avec les territoires du Val de Saône / Sud Beaujolais, par une phase d'identification des « objets de transaction » co-animée par l'Agence. Viendra ensuite le territoire de la «Porte Sud-Ouest». A noter le lancement de la démarche « PENAP Plaine des Chères », concernant les communes de la Métropole de Lyon.

Des missions importantes pour l'élaboration ou la révision des Scot

Dans un contexte de forte évolution des configurations territoriale et politique, l'Agence a consacré 750 jours de travail aux missions d'accompagnement des Scot Dombes, Val de Saône-Dombes, Boucle du Rhône en Dauphiné, Nord-Isère et Monts du Lyonnais. Le Scot des Rives du Rhône a nécessité un effort important compte tenu notamment de la complexité du territoire (à cheval sur 5 départements) et de la méthode engagée dans la continuité du volet prospectif. Le diagnostic sera finalisé début 2016. Enfin à noter un accompagnement du Scot Beaujolais (ateliers de travail).

Les trois temps forts des missions régionales

Au-delà des missions habituelles (suivi/application du SRCE, cahiers de bassins, trames verte et bleue...), l'année 2015 a été marquée par 3 temps forts : l'intégration de l'Agence de Clermont-Ferrand dans le réseau d'ingénierie des agences de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne (avec un lancement officiel le 21 octobre 2015) ; la journée d'échanges « les Plui, ciment de la coopération intercommunale », qui a réuni 300 personnes et préfigure le club Plu-i régional ; la parution du tome 1 de l'atlas Auvergne Rhône- Alpes « Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines », co-réalisé par les 4 agences et l'INSEE.



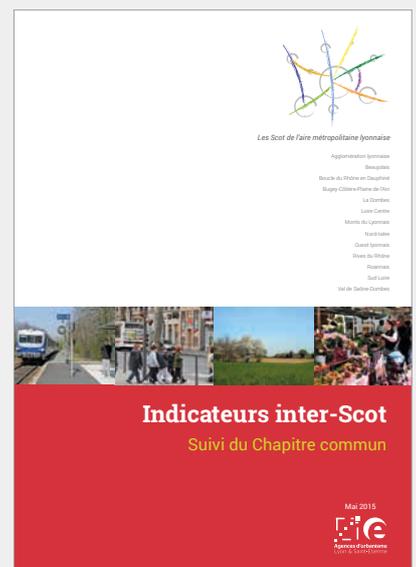
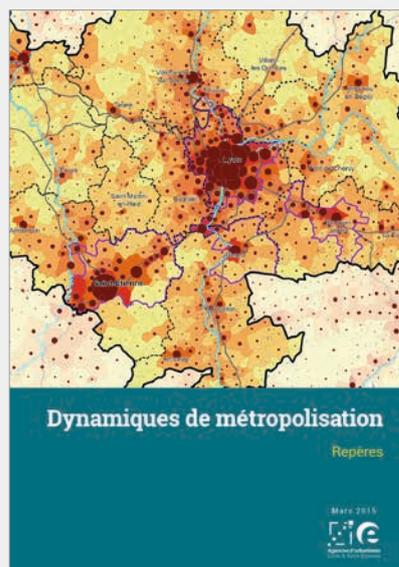
Premier volet de l'atlas Auvergne Rhône-Alpes «Géographie physique, humaine et urbaine»



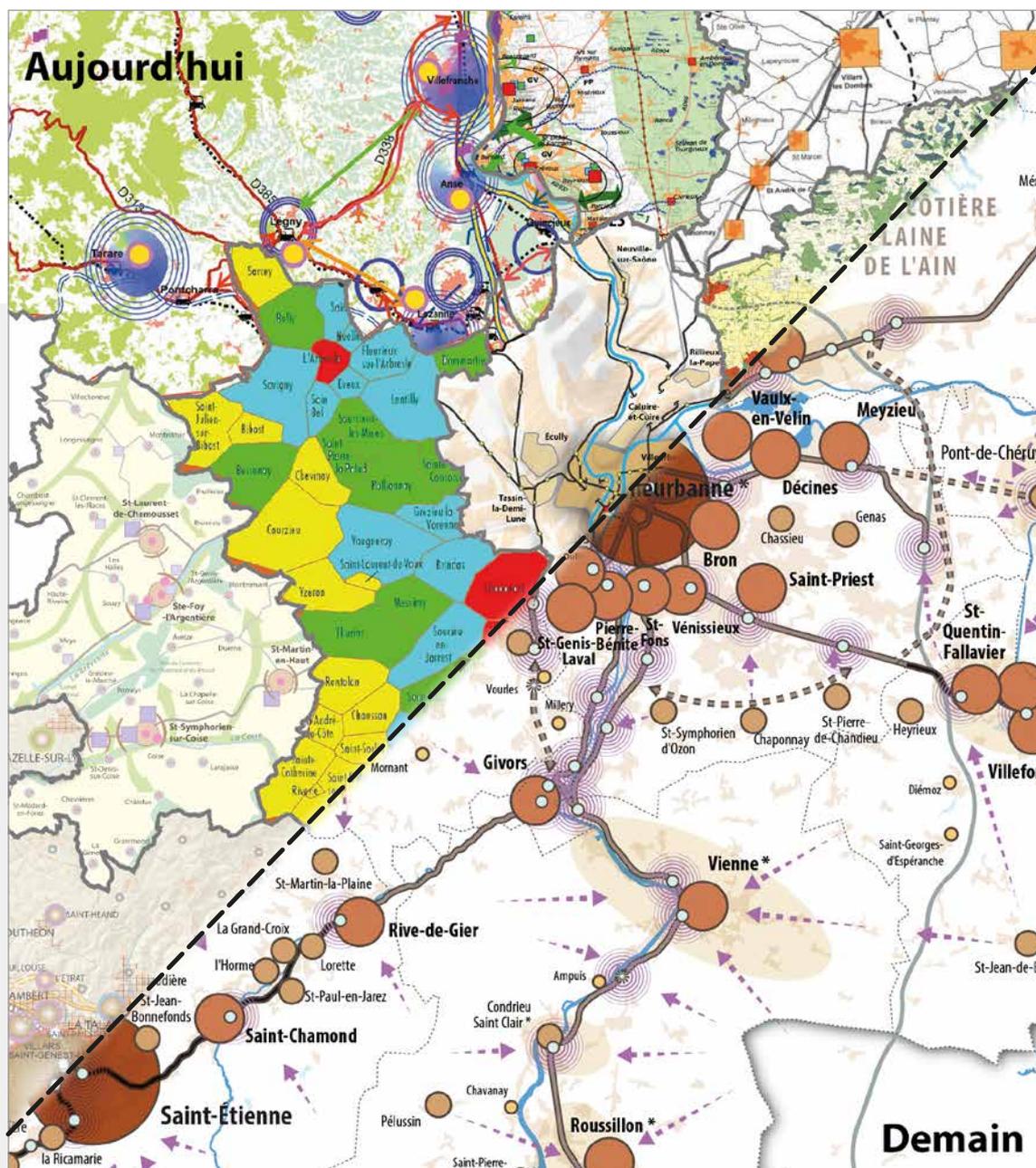
Miribel-Jonage, un grand parc aux enjeux métropolitains



Métropole et métropolisation : deux publications du pack de connaissances



Les indicateurs de suivi de l'inter-Scot



Harmonisation des Scot

Cette cartographie assemble 2 cartes métropolitaines, l'une est la juxtaposition des différents Scot actuels (carte de gauche), l'autre illustre ce que pourrait être une image de l'aire métropolitaine plus cohérente par l'adoption d'un vocabulaire et d'une cartographie partagés.

L'Agence, en collaboration avec Epires, a présenté, aux Présidents réunis au sein de l'Inter-Scot, les résultats de cette

étude d'harmonisation, dont le Pôle Métropolitain est également un acteur moteur. Les présidents ont reconnu la nécessité de ce travail en commun afin de mieux coordonner leurs actions, identifier leurs cohérences, leurs complémentarités, mais aussi leurs concurrences potentielles.

Cette démarche inédite en France doit faire l'objet d'une pédagogie, tant politique que technique, auprès de tous les porteurs de projets, de l'échelle métropolitaine à l'échelle locale.

info

numéro **3** OCTOBRE 2015

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU-H ma ville à venir



En mai 2012 s'est ouverte la concertation avec tous les acteurs du territoire : vous, habitants du Grand Lyon, ainsi que les associations et structures représentatives de la société civile et les partenaires institutionnels et professionnels. Elle se poursuivra jusqu'à l'été 2016 et sera formalisée à travers un bilan de la concertation qui sera rendu public fin 2016 au moment de l'arrêt du projet de révision du PLU-H. Les dernières réunions publiques seront programmées ces prochains mois tandis que se poursuivent des ateliers de travail avec les professionnels de l'immobilier et de l'habitat.

Depuis le début de l'année 2015, le travail nécessaire à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et des plans réglementaires à l'échelle communale a été initié. Il s'agit de définir des règles d'urbanisme sur pas moins de 250 000 parcelles !

Cette troisième lettre d'information vous présente les modalités d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat de la Métropole de Lyon, les nouvelles étapes de la révision et les prochains rendez-vous importants. Elle s'attache aussi à répondre aux questions les plus souvent abordées par les Grands Lyonnais dans leurs contributions •

sommaire

actu

2015, un nouveau contexte pour le PLU-H
p. 2

L'heure des dernières réunions publiques
p. 3

acteurs

Les communes, maillons essentiels du PLU-H
p. 4

9 rendez-vous avec les professionnels
p. 4

comprendre

Le PLU-H en questions
p. 5-6-7

calendrier

Les étapes clés de la révision
p. 8



GRANDLYON
la métropole

CHAPITRE 4

Planification locale : une année de transition avant une année 2016 décisive

Ce chapitre, qui enregistre un taux d'exécution de 97% pour 4400 jours de travail, regroupe 3 dossiers mobilisateurs : le PDU de l'agglomération lyonnaise, la modification du Scot de l'agglomération lyonnaise et le PLU-H de la Métropole de Lyon, principal dossier du programme partenarial, pour lequel l'année à venir s'annonce décisive, avec un arrêt du projet prévu fin 2016.

Le Scot de l'agglomération lyonnaise : une modification très avancée

Le bilan du Scot à travers une cinquantaine d'indicateurs de suivi a été présenté au Bureau et au Conseil syndical du Sepal au printemps 2015, dans le cadre des « rendez-vous de la mise en œuvre » prévus à l'échéance de 3 ans (bilan). Il précède l'évaluation à 6 ans, maintenant obligatoire, qui sera réalisée en 2016.

La modification du Scot, qui vise sa « Grenellisation » et intègre les communes de Lissieu et de Quincieux, est maintenant bien engagée. Après les travaux préparatoires, la réalisation des pièces du dossier est en cours de finalisation, sur les thèmes des corridors écologiques, de la biodiversité, du numérique, de l'énergie et du climat, ainsi que de l'analyse de la consommation de l'espace.

Le PDU de l'agglomération lyonnaise : une première étape avec le diagnostic

L'Agence a apporté une contribution forte à la révision du PDU de l'agglomération lyonnaise, en s'adaptant aux évolutions de la démarche, avec la production du diagnostic général et sa territorialisation, le suivi de 9 groupes de travail et un appui en continu en réponse aux besoins du Sytral.

Le calendrier ambitieux de la révision (arrêt du projet en 2016 et approbation en 2017) a imposé à l'Agence des délais très contraints. Après un premier semestre consacré à un lourd diagnostic, le

second permis d'accompagner les groupes de travail ainsi que les instances de pilotage politique et technique, d'intégrer les résultats de l'enquête ménages grand territoire (EDGT), de contribuer aux réunions des maires sur 4 secteurs géographiques.

Le PLU-H de la Métropole de Lyon : un travail toujours très important

Le chantier est à pleine puissance afin de tenir l'objectif calendaire fixé par le Conseil métropolitain... 3 250 jours de travail ont été consacrés à la révision du PLU-H (hors procédures courantes et études liées du chapitre 5).

Les équipes ont été mobilisées pour l'actualisation du PADD d'agglomération, le rapport de présentation et la production du PADD des 59 communes (et des 9 arrondissements de Lyon), dégagant ainsi une première esquisse des choix réglementaires ; ainsi que pour la réécriture du règlement (approches des formes urbaines pour la définition des zonages et des outils graphiques) et des études thématiques (mixité fonctionnelle, logistique urbaine, normes de stationnement, patrimoine).

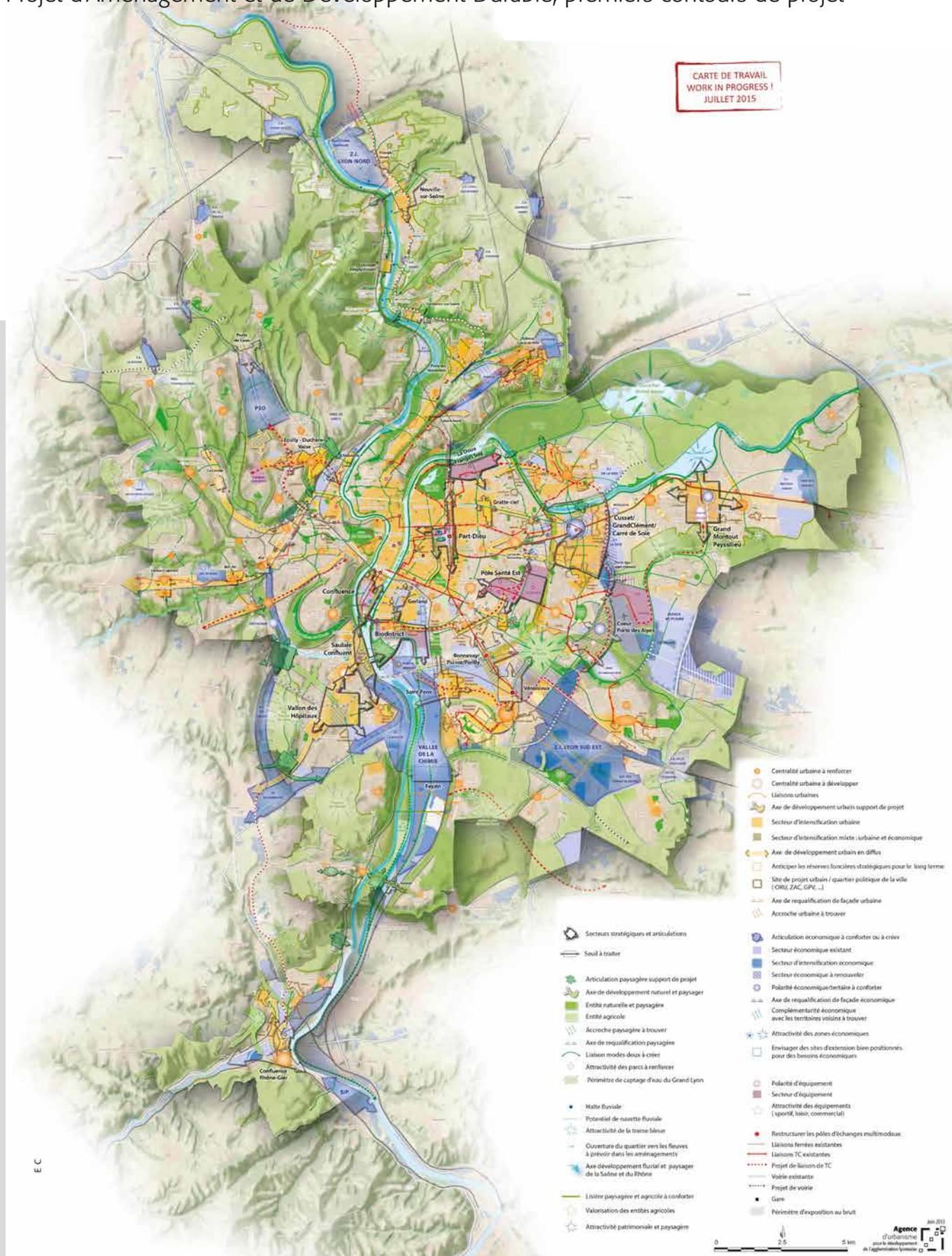
La concertation a principalement concerné les rencontres des 9 Conférences des Maires pour l'examen du PADD ainsi que les rendez-vous avec les professionnels de l'immobilier sur le règlement.

Enfin le Plan piéton est engagé sur près de la moitié des communes de la Métropole de Lyon. Il se poursuivra en 2016 pour s'achever en 2017.

Révision du PLU-H* de la Métropole de Lyon

Projet d'Aménagement et de Développement Durable, premiers contours de projet

* PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

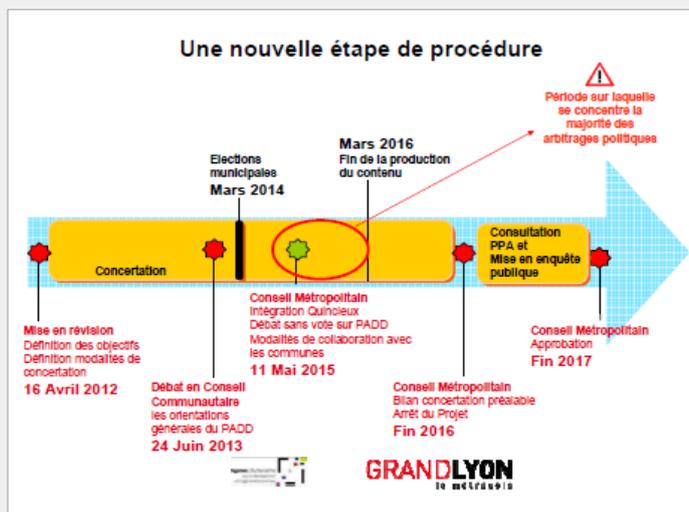


Le PLU-H de la Métropole de Lyon,

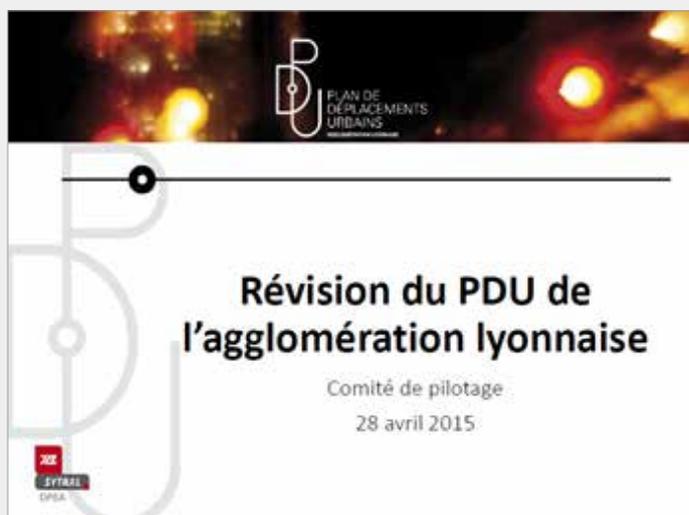
compatible avec le Schéma de cohérence territoriale ...

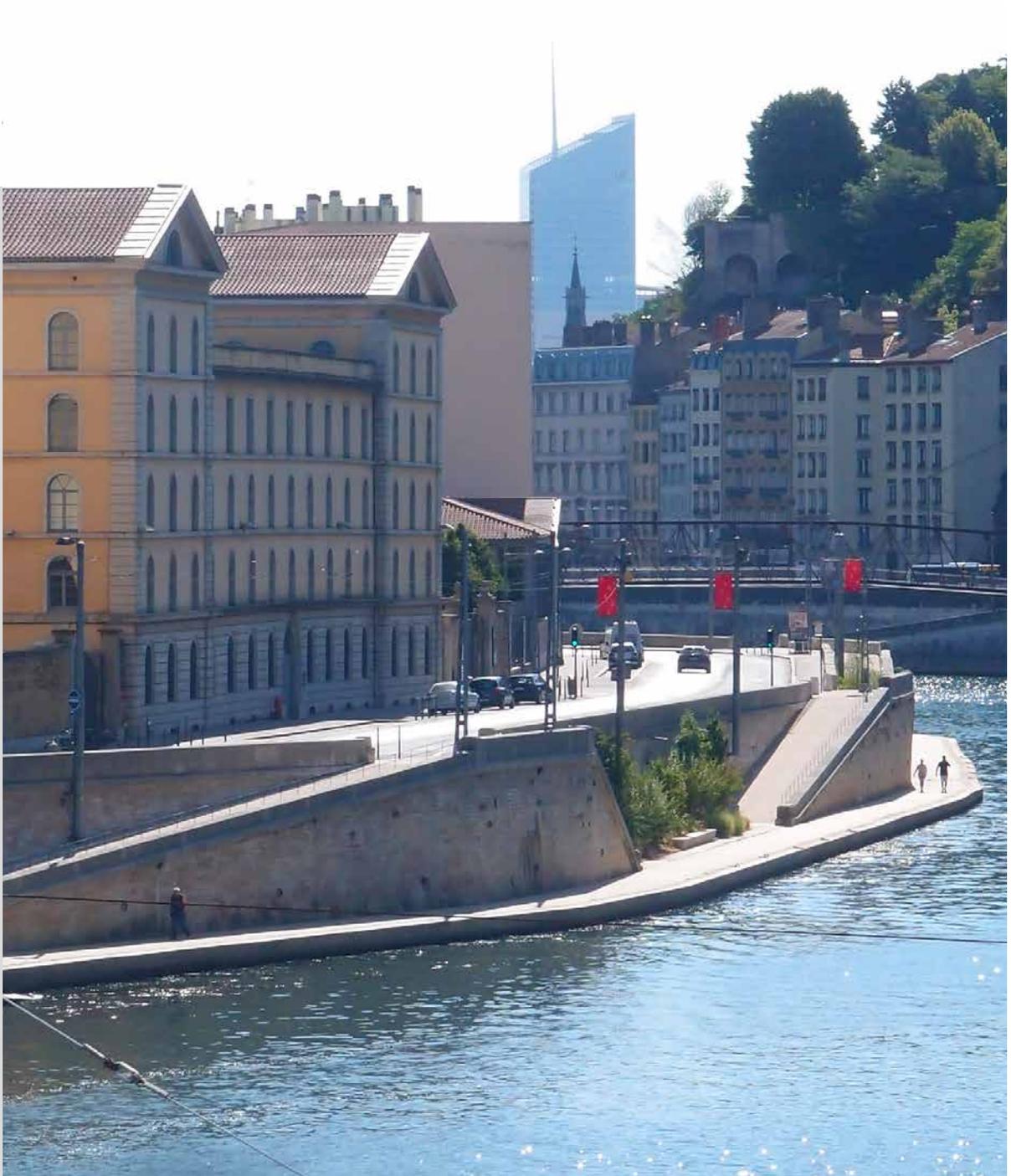


... intègre le Plan local de l'habitat (PLH)



... et s'articule avec le Plan des déplacements urbains (PDU)





Le défilé de la Saône dans Lyon © S. SPERTO

CHAPITRE 5

Appuis aux projets urbains : une gamme complète d'interventions

Le chapitre présente une gamme complète d'interventions. Son taux d'exécution est de 105% (pour 1650 jours de travail). On constate des demandes toujours très importantes des membres. Certaines études sont ainsi reportées pour tout ou partie en 2016.

Trois entrées transversales toujours présentes : Ville & Mobilité, Ville & Université, Ville & Nature

Les travaux de diagnostic et d'enjeux des territoires voisins du Boulevard Bonneval se poursuivent, alors que la décision d'engagement des études de l'Anneau des Sciences est attendue. L'Agence d'urbanisme accompagne la mise en œuvre pré-opérationnelle du Campus Porte des Alpes auprès des acteurs universitaires : participation au cahier des charges de consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, participation au jury de concours, contribution aux ateliers prospectifs... A noter également la poursuite des études de définition pré-programmatique des Grands parcs linéaires d'agglomération.

Accompagnement du développement des territoires de l'aire métropolitaine

Plusieurs missions accompagnent les projets stratégiques des agglomérations Porte de l'Isère et Pays viennois, ainsi que la réalisation de documents de planification (notamment la modification n°01 du PLU de Bourgoin-Jallieu). Une mission de préfiguration PLUi a été engagée auprès de la Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay.

Des schémas de références et des plans-guide pour approfondir la connaissance des territoires

Ils permettent d'éclairer et de conforter la prise de décision. Le zoom sur le secteur nord (50 hectares) du Plan-guide de la Saulaie précise l'importance de cette agrafe d'agglomération où se joue des enjeux importants de programmation. Un plan-guide a été engagé sur le site de Fourvière afin d'articuler les projets des principaux acteurs de ce secteur à forte valeur patrimoniale.

Les études de cadrages urbains et paysagers : un lien étroit avec la révision du PLU-H

L'année a permis de finaliser plusieurs dossiers qui nourrissent les réflexions sur les sites d'intensification identifiés dans le cadre de la révision générale du PLU-H de la Métropole (secteur Bourbonnais - Lyon 9^e, Plaine Général André - Lyon 8^e, rue

Lacassagne - Lyon 3^e, franges des voies ferrées - Lyon 7^e...). Un dossier important a été engagé avec Vienn'Agglo, afin d'identifier des capacités résidentielles, en tenant compte des dynamiques urbaines récentes et des modèles économiques.

Les expertises de composition urbaine : au cœur du processus de décision

Nos travaux concourent à la prise de décision avec, par exemple, des propositions pour l'insertion urbaine de projets (site Bullulcian - Lyon 8^e), ou pour une meilleure mixité programmatique (Duvivier Cronstadt - Lyon 7^e). Avec Bourgoin-Jallieu, l'objectif de renforcer le cœur de ville est conforté par des expertises qui tiennent compte des particularités locales du marché immobilier (Place Charles de Gaulle / la Poste).

Une étude de programmation urbaine qui définit des préconisations pour le projet de résidentialisation de l'îlot Bonnefond Leynaud (Lyon 8^e), en intégrant une vision à long terme des enjeux de renouvellement urbain, a été menée avec les bailleurs sociaux. Une enquête d'usages a été réalisée sur ce territoire, ce qui permet de mieux comprendre son fonctionnement.

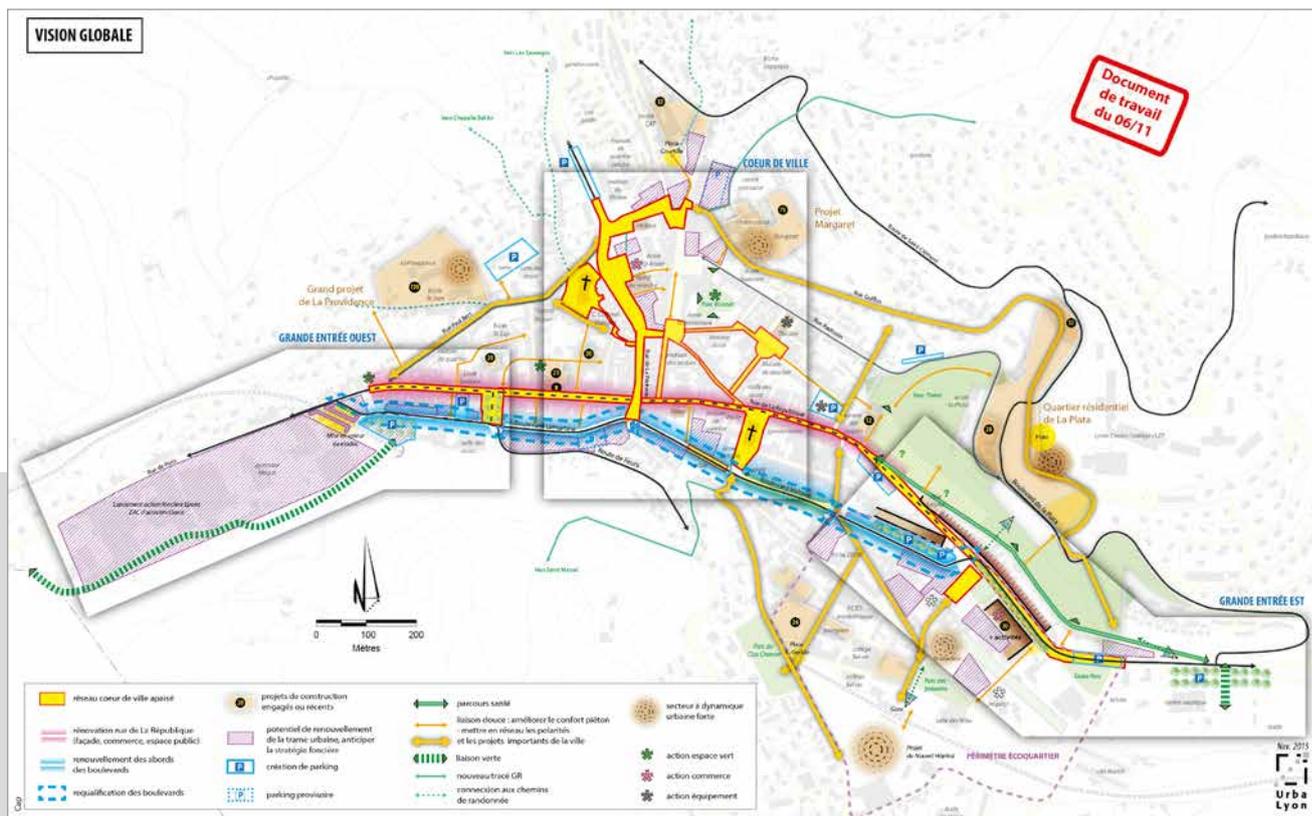
Un partenariat renforcé avec Epora

Le retour d'expériences des travaux menés depuis 2009 avec Epora a permis de dresser un bilan-évaluation. Il a nécessité une collecte et une saisie importantes de données, ainsi qu'un audit auprès des intercommunalités et communes concernées. Une mission a été engagée dans la continuité de la démarche Urbagare (gare d'Estressin), à Vienne Nord. Après avoir réalisé un atelier d'échanges réunissant élus, services, professionnels de l'aménagement et de l'immobilier, l'Agence a réalisé un cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre pour un grand projet urbain.

L'Agence sur le front des grands projets urbains et de la transition énergétique

L'Agence est en appui des grands projets de la Métropole (avec la SPL Part-Dieu par exemple, qui engage une étude sur les enjeux de préservation et de réhabilitation énergétique du patrimoine du XX^e siècle). L'Agence participe activement à la commission des permis de construire de la Ville de Lyon. Des missions-conseil permettent d'accompagner jusqu'à la phase opérationnelle des études menées, comme pour le site des Blanchisserie HCL - Lyon 6^e).

Une offre de services consolidée pour le chapitre Projets urbains



Un Plan Guide pour le centre-ville de Tarare

L'agence d'urbanisme accompagne la ville de Tarare depuis 2010. Après l'opération ANRU du projet urbain de la Plata et la révision générale du PLU, la commune a souhaité la réalisation d'un document stratégique, un Plan Guide couplé à un Plan d'Actions permettant de préciser à court, moyen

et long termes la stratégie de rénovation du centre-ville. Ensemblier, l'Agence a intégré à ce processus de travail itératif la participation des habitants à travers des ateliers de concertation thématiques sur le stationnement, la reconquête des espaces publics, ainsi que sur le commerce.

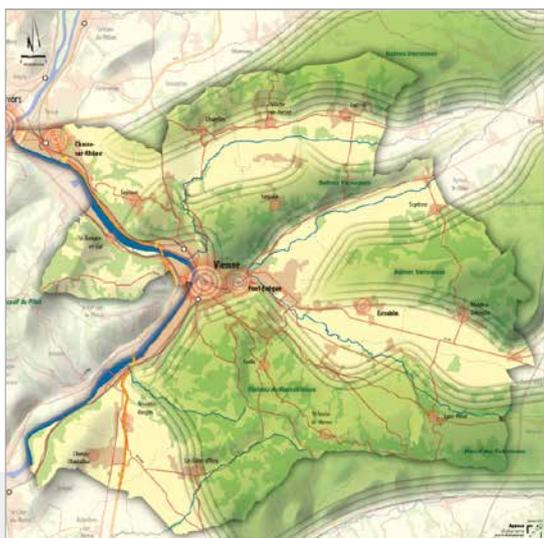


© Tangram et AUM Architectes

Une mission conseil sur le site des anciennes blanchisseries HCL, Lyon 6^e

Un Schéma de Référence réalisé en 2010 avait permis de définir les pistes de transformation et de programmation de ce site industriel appartenant aux HCL. L'Agence a depuis

participé à la rédaction du cahier des charges de consultation et a accompagné la Ville de Lyon lors de l'instruction de ce dossier par la commission préalable des permis de construire.



Comprendre les dynamiques urbaines à l'œuvre sur le territoire de Vienn'Agglo

L'agence d'urbanisme mène auprès de Vienn'Agglo un travail d'identification des dynamiques résidentielles et de production de logements.



Bâtir les nouvelles orientations du projet de renouvellement urbain ANRU « Carnot-Parmentier », Saint-Fons

L'agence d'urbanisme a réalisé l'expertise du plan de composition urbaine initial et de sa programmation en intégrant la gestion dans le temps de l'opération, son phasage, et une nouvelle proposition de fonctions et d'organisation du tissu urbain.



Définir la stratégie foncière pré-opérationnelle pour l'îlot Paul Bert, Bourgoin-Jallieu

Dans la continuité des travaux réalisés avec la commune, notamment la modification n°01 du PLU et le cadrage urbain et paysager proposant une vision stratégique

du centre-ville, une étude de stratégie foncière pré-opérationnelle a été engagée avec l'appui d'EPORA afin de mesurer le niveau et la nature des investissements nécessaires à la modernisation de ce centre historique.



Kochi capitale économique du Kerala, 2 millions d'habitants, Water front © J. RUDOLPH

CHAPITRE 6

Aider les villes du sud, développer nos savoir-faire et faire rayonner la métropole lyonnaise

Ce chapitre, qui enregistre 100 % d'avancement soit environ 400 jours de travail, rassemble les missions internationales de l'Agence d'urbanisme, avec le double objectif de s'inspirer des meilleures pratiques urbaines en Europe et d'aider les villes du Sud à gérer leur croissance urbaine. Une dizaine de coopérations internationales sont actives ou maintenue, toujours en appui des coopérations engagées par les membres de l'Agence.

La priorité en 2015 a été de se concentrer sur les destinations les plus actives, auxquelles s'ajoute une mission avec Kochi (ville de 2 millions d'habitants située dans la région Kerala en Inde), nouvelle destination qui intéresse le Sytral et la Codatu et qui a fait l'objet d'un contrat spécifique de l'AFD.

Les activités européennes se sont concentrées cette année sur l'engagement d'une mission lourde concernant l'étude des pratiques de gouvernance des métropoles européennes (étude inscrite au chapitre 7). Exceptionnellement en 2015, «**Repères européens**» (benchmarking des bonnes pratiques des villes européennes) n'a fait l'objet que d'une seule séance sur les campus industriels.

Sept coopérations décentralisées actives

- **Ho Chi Minh Ville** : urban design / métro, en lien avec la Région et la Métropole de Lyon,
- la ville nouvelle de **Tamansourt** près de Marrakech : Formation / Transports, en lien avec la CAPI et la Métropole de Lyon,
- **Sétif** : projets urbains / paysage et trame verte, avec l'appui au déplacement en Algérie du Maire de Lyon, Président de la Métropole de Lyon,
- **Erevan** : projet de renouvellement urbain du Quartier Kond, démarche portée par la Métropole de Lyon et la ville de Lyon,
- **Bamako** : expertise de préfiguration de l'Agence d'urbanisme, avec le soutien de la Métropole et de la Ville de Lyon, ainsi que de l'AFD,

- **Ouagadougou** : planification urbaine et transports en commun (idem),

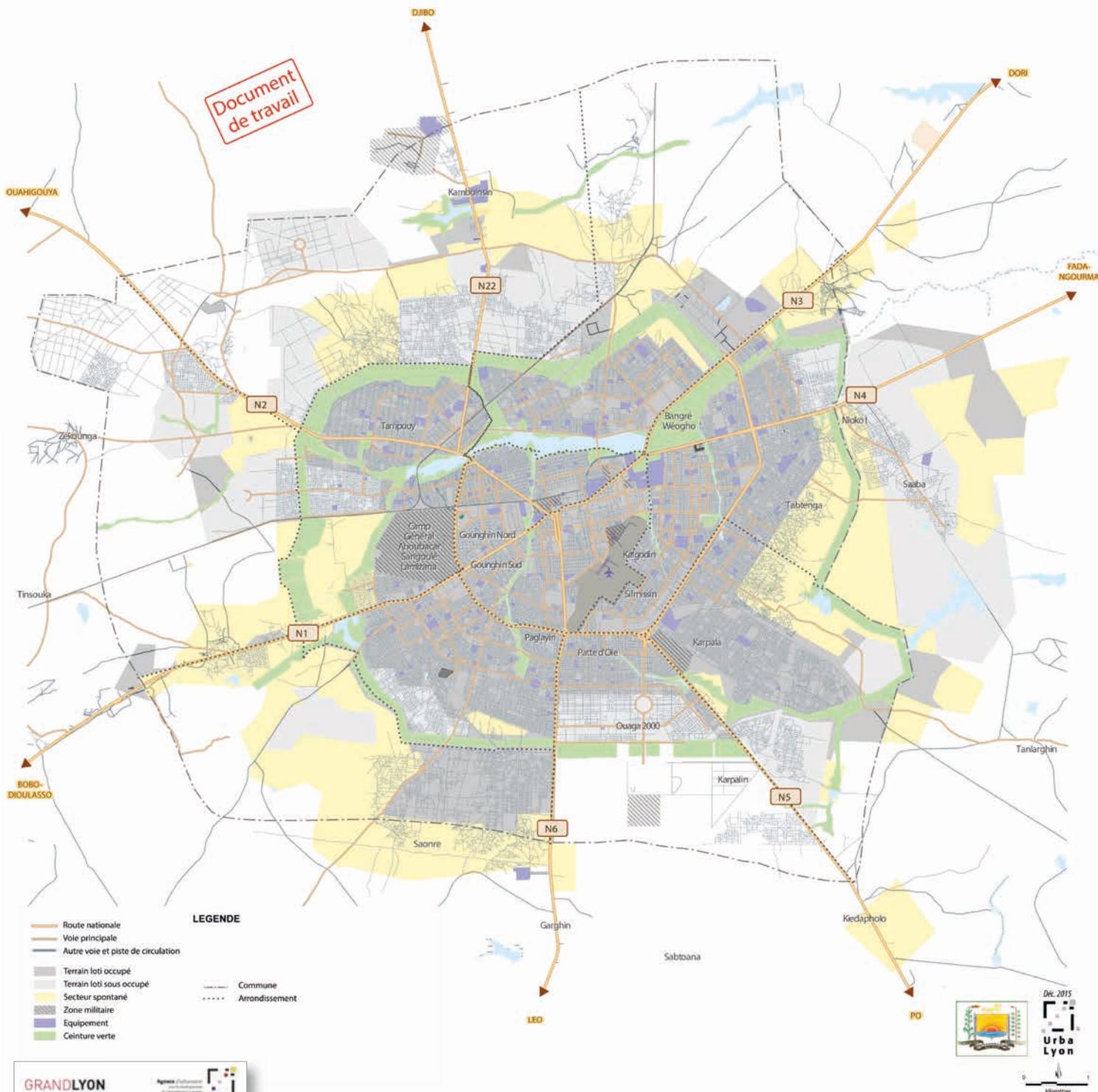
- **Addis Abeba** : Master plan / urban design / centres secondaires / paysage / articulation transports en communs et urbanisme (idem).

En groupement avec Egis international et l'IAU, l'Agence a remporté fin 2013 un appel d'offres international lancé par la Banque mondiale, pour le ministère de l'urbanisme éthiopien, portant sur l'étude prospective du réseau des villes éthiopiennes et d'aménagements urbains stratégiques de 12 villes du pays dont Addis Abeba.

Dans le cadre de ce travail à plusieurs volets qui s'est déroulé en 2014 et 2015, l'Agence d'urbanisme a notamment réalisé l'équivalent d'une étude de ZAC (sur 200 ha) pour un des trois gros centres secondaires d'Addis Abeba, capitale majeure d'Afrique dont la population dépassera à terme 12 millions d'habitants.

La contribution aux réseaux professionnels

Dans le cadre des relations internationales de la FNAU, un appui aux manifestations préparatoires de la COP 21 en juillet 2015 à Lyon, à la rédaction d'un guide pour la création d'agences d'urbanisme dans les villes du Sud, et à la préparation et à l'animation d'un atelier dans le cadre de la 36ème rencontre nationale des agences d'urbanisme ont été réalisés. A noter enfin la participation de l'Agence d'urbanisme à la biennale CODATU à Istanbul, ainsi que sa contribution à différents événements, notamment les ateliers d'ADP.



Ouagadougou (Burkina Faso)

Face aux enjeux urbains posés dans les villes africaines en pleine explosion démographique (+100 000 habitants par an à Ouagadougou !), l'absence d'un véritable fond de plan actualisé constitue une difficulté majeure, pour la collectivité locale gestionnaire des services urbains, qui peut être résolue par les nouvelles technologies innovantes et interactives.

Le fond de plan proposé a été réalisé par des apports complémentaires respectifs entre les équipes lyonnaise et ouagalaise. En effet, l'Agence d'urbanisme

de Lyon apporte sa technicité à la commune de Ouagadougou, accompagne une démarche de capitalisation des connaissances, alimentées par le réseau collaboratif OpenStreetMap-Burkina (l'équivalent d'un wikipédia cartographique).

Cette carte illustre les résultats de ce travail : surface réelle de la tache urbaine, localisation des secteurs illégaux ... L'implication de l'Agence dans ces démarches innovantes s'inscrit pleinement dans la révolution numérique à l'œuvre, et valorise ces nouveaux outils de connaissance, aussi bien à Ouagadougou qu'à Lyon !

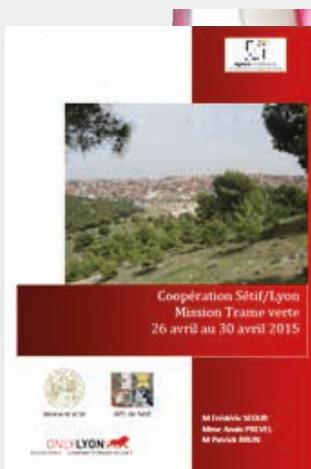


Addis Abeba (Ethiopie),

5 millions d'habitants. Contrat spécifique spécifique Banque Mondiale/Egis International/Agence d'urbanisme de Lyon - Vue 3D du projet de l'un des 3 futurs centres secondaires du nouveau master plan



Kochi (Inde), 2 millions d'habitants. Illustration d'une proposition de semi-piétonisation de la grande rue commerçante de 1,8 km où va rouler le métro aérien - photo : réunion à Kochi © J. RUDOLPH



Sétif (Algérie), environ 1,6 millions d'habitants, située dans la zone des hauts plateaux entre Alger et Constantine, composée de 60 communes. « Formation » sur le projet urbain »

© P. BRUN



Echange avec les habitants à Lyon Open Lab, Lyon Mermoz
© Pascale SIMARD

Innovation et réseaux de compétences pour éclairer les enjeux du futur

Ce chapitre, qui enregistre un taux d'exécution de 95%, soit environ 800 jours de travail, est organisé en deux parties sensiblement égales : la « plate-forme d'innovation » et les études réalisées en appui des membres.

En 2015, le Bureau a souhaité créer un « Conseil d'Orientation et de Suivi » des activités de cette plate-forme d'innovation. Son but est de repérer et de cerner les problématiques et pratiques émergentes susceptibles d'être explorées et expérimentées par l'Agence. Deux rencontres du COS ont permis de croiser différents regards : Métropole de Lyon, Pôle métropolitain, Sepal, Caisse des Dépôts, CEREMA, Conseil de développement, Etat-DDT étaient représentés.

Une plate-forme d'innovation mutualisée

Pour produire des résultats à vocation opérationnelle, les travaux exploratoires doivent s'appuyer sur des réseaux scientifiques, mais également se tenir au plus près des acteurs professionnels et des réalités du territoire. L'Agence favorise le rapprochement des acteurs et l'ingénierie collaborative autour d'expérimentations pratiques. Elle capitalise également ses propres connaissances méthodologiques pour les partager et impulser le débat.

Le travail conduit avec la FNAU et l'ANRU sur l'observation quantitative et qualitative des quartiers de la politique de la ville a ainsi nourri le diagnostic du contrat de ville réalisé pour la Métropole de Lyon. En lien avec le Réseau Scientifique et Technique de l'Etat, l'Agence a contribué à l'animation de deux débats sur les questions de vulnérabilités à Saint-Fons.

La thèse « Le chantier comme projet urbain » copilotée et financée par l'Agence d'urbanisme et la SERL a été soutenue en avril.

Les relations de l'Agence avec le monde de la recherche et de l'enseignement ont été consolidées par la signature de deux conventions-cadre de coopération avec l'ENSAL et l'ENTPE et par la co-organisation, avec l'IMU, du séminaire préparatoire de la 36^e Rencontre de la Fnau.

Deux « Points de Repère » résument les travaux menés et les réflexions internes sur les méthodes de prospective territoriale et sur les modalités d'articulation entre projet urbain et planification.

Axes d'exploration et de production en 2015

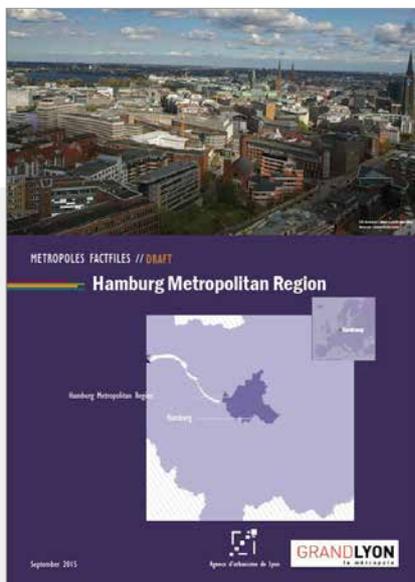
> **Les dynamiques métropolitaines** : Au-delà de l'assemblage et de la représentation des connaissances existantes, de nouvelles clés d'analyse ont été recherchées pour appréhender les interactions entre territoires, voisins ou emboîtés aux différentes échelles. Ces travaux ont souvent été conduits avec d'autres (les autres agences en Région, la Fnau, des établissements d'enseignement et de recherche, des correspondants européens...) : « Les systèmes territoriaux régionaux » (rapport Fnau) ; « veille sur les modalités de gouvernance des métropoles européennes », échanges sur les systèmes productivo-résidentiels...

> **La qualité urbaine au prisme de l'expertise d'usage** : Plusieurs études exploratoires ont été conduites en collaboration avec les réseaux universitaires et les partenaires de l'Agence. Elles ont permis d'engager une réflexion sur les écarts entre rationalités techniques et technologiques d'une part, modes de vie, comportements et rationalités d'usage d'autre part : notamment « habiter le BBC » (avec Grand Lyon Habitat), « approches de la densification par le vécu » (avec le SEPAL).

> **Les transitions environnementales, économiques et sociales** : Le croisement des problématiques environnementales, énergétiques, économiques et sociales s'expérimente aujourd'hui dans le cadre de réseaux d'expertises qui associent la recherche privée et la recherche publique. Avec ses partenaires, l'Agence contribue au développement de trois approches qui combinent sciences dures, sciences humaines et outils numériques : Vulnérabilités et transitions énergétiques, changement climatique et îlots de chaleur urbains, modélisation urbaine de Gerland.

Un chapitre à entrées multiples, des regards différents

Vues d'Europe



Hamburg, un exemple de veille réalisée sur les modalités de gouvernance des métropoles européennes



« Skyline » est un projet de recherche ANR, porté par le laboratoire EVS de Lyon 2, en lien avec l'Agence d'urbanisme de Lyon, LIRIS et l'EIVP sur le thème des paysages, des perceptions et des représentations du skyline à travers le monde.

Vues du territoire

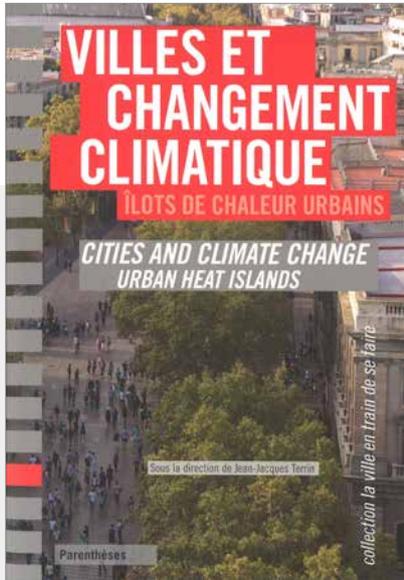


Contribution à la publication de la Fnau



Point de repère, réflexion méthodologique sur le projet urbain

Vues du présent et des futurs possibles



POPSU : contribution de l'Agence et de la Métropole de Lyon à la rédaction d'articles



Accompagnement de l'atelier de recherche de l'ENSAL

Vues des réalités des habitants



Intégrer l'individu à la mesure de la qualité de vie, vers de nouveaux référentiels, Gerland, Atelier 36^E





La 36^E

Rencontre nationale des agences d'urbanisme

Accueillir la 36^E Rencontre nationale des agences d'urbanisme a été une belle occasion de questionner la communauté professionnelle des urbanistes sur les changements importants auxquels nos villes et nos territoires sont confrontés. Ces difficultés sont notamment l'effet de repli que peut générer la mondialisation, et les inégalités sociales et économiques qui l'accompagnent, et l'évolution de notre société.

L'Agence a souhaité partager la conviction de « ne plus penser et faire la ville pour, mais avec chaque individu qui la compose ». Et cela à travers les trois figures de l'usager, de l'habitant et du citoyen. Il faut répondre à cette conviction en permettant au plus grand nombre de nos concitoyens de s'inscrire dans la gestion et la transformation de leurs espaces de vie. Des plénières et dix-sept ateliers ont permis d'échanger entre élus, professionnels, universitaires et habitants sur les manières de coproduire la ville et les territoires, à travers par exemple la mobilité, l'économie sociale, l'habitat, les espaces publics, l'utilisation du numérique, la valorisation des initiatives locales...

Les quelques pages qui suivent retracent les moments clés de cet événement. Cela a été tout d'abord d'une grande richesse collective, l'ensemble du personnel ayant pu s'associer à sa préparation et à son déroulement. Cet engagement de tous a été ressenti et salué par les participants qui ont témoigné de la qualité de l'accueil humain. Cela a été aussi d'une forte intensité par le thème retenu et les échanges possibles (avec plus de 50% des participants extérieurs au réseau des Agences d'urbanisme) mais aussi par la diversité des lieux et des découvertes proposés. Cela ouvre enfin des suites opérationnelles sur lesquelles il nous faut maintenant nous pencher.

La conférence de presse qui a clôturé la rencontre a été également l'occasion d'officialiser le réseau d'ingénierie technique que constitue maintenant les agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne à l'échelle régionale.

Notre Agence d'urbanisme a démontré par ce sujet innovant qu'elle continue toujours à évoluer et à enrichir ses savoir-faire et sait être au plus proche des besoins des acteurs publics. Son expérience en matière de projet urbain et de planification territoriale est un capital extraordinaire, qu'elle doit faire fructifier en intégrant dans ses travaux encore d'avantages d'approches sociales, économiques, environnementales.

Des valorisations de la Rencontre nationale sont engagées, les actes sont d'ores et déjà disponibles, avec un numéro Hors-Série de la revue Urbanisme, et nous collaborons dès 2016 aux Grands Rendez-vous du Conseil de développement de la Métropole de Lyon. La collaboration avec le Labex IMU se poursuit, avec le projet d'une nouvelle publication début 2017, associant chercheurs et praticiens. Enfin des suites seront également données par la FNAU, dont les élus sont convaincus de l'importance de développer de nouvelles missions pour les Agences d'urbanisme.

Le Collectif 36^E

> « Voir de près et de loin »

Interview de Michel Le Faou, revue Urbanisme, février 2016



L'analyse de Michel Le Faou, adjoint au maire de Lyon et vice-président de la Métropole de Lyon, président de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, sur les transformations de la Métropole et le nouveau rôle de l'agence.

Quel bilan tirez-vous de cette 36^e rencontre organisée par l'agence d'urbanisme ?

Michel Le Faou : Un bilan très positif. Elle a mobilisé 800 personnes dont plus de 500 extérieures à la Métropole, et la quasi-totalité des agences. Cela dénote un intérêt fort pour le sujet que nous avons proposé mais aussi l'envie de découvrir (ou redécouvrir) notre agglomération. Nous sommes dans un contexte particulier pour notre pays, à un moment de morosité économique mais aussi de transitions économique, sociale, énergétique et territoriale. C'était le bon moment pour réinterroger la place de l'individu dans la société et la façon de concevoir des projets et des politiques en phase avec les besoins certes, mais aussi les attentes et les aspirations des habitants. Je retiens les propos de Jean-Paul Delevoye expliquant que les citoyens ne veulent plus obéir mais adhérer et qu'il faut susciter en eux « la gourmandise du futur ». Il ne faut pas avoir peur de ces transitions mais les prendre à bras-le-corps.

À travers les visites, que souhaitiez-vous montrer de la Métropole ?

M. L. F. : Ces visites ont été l'occasion de montrer que la Métropole est tout à la fois attractive et vulnérable. Nous n'avons rien voulu cacher, nous œuvrons pour qu'il n'y ait aucun territoire qui décroche et pour assurer une cohésion et une solidarité à l'échelle de la Métropole. La face brillante est liée à son poids démographique, à son dynamisme économique, à son attractivité et à son rayonnement – on la voit dans les grands projets tertiaires, par exemple à la Part-Dieu, avec la tour Incity, ou à Confluence, véritable vitrine à l'international. Mais la rencontre a aussi permis d'aller au cœur des quartiers en difficulté et au contact de leurs habitants. Ils doivent eux aussi être acteurs du mouvement, et il se passe beaucoup de choses positives dans ces quartiers. En lien avec les communes, la Métropole s'efforce de donner une nouvelle impulsion en portant des opérations de renouvellement urbain mais aussi des actions sociales et économiques. La particularité de ces visites était d'associer les habitants. À La Duchère ou à Gerland, nous leur avons demandé de présenter leur quartier aux participants de la rencontre. Cela nous semblait indispensable pour que la dimension humaine soit

présente, que les préoccupations du quotidien puissent être entendues. La réussite de notre « fabrique de la ville » ne passe pas par une architecture ou un bilan financier, mais par l'appropriation et le vécu des habitants.

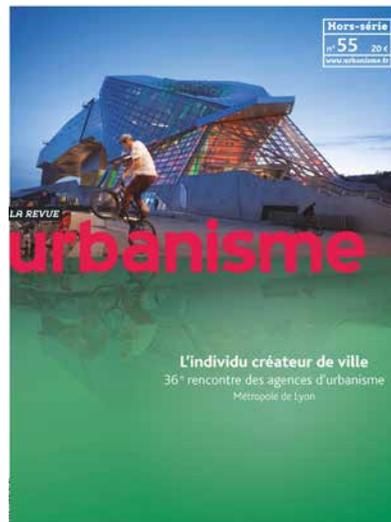
Quelles démarches sont emblématiques de cette nouvelle façon de « faire avec » les habitants ?

M. L. F. : Nous avons une longue expérience de la concertation, notamment dans les importantes opérations de renouvellement urbain. Dès les années 1930 existaient des comités d'intérêts locaux, associations d'habitants qui intervenaient sur l'urbanisme, le cadre de vie... Puis sont apparus les comités de quartier et les conseils de quartier. Ce modèle a atteint ses limites, le dispositif a perdu en spontanéité. Nous sommes face à des « professionnels » de la concertation, toujours les mêmes. Nous avons besoin de régénérer le système. Avec les élus en charge de la concertation, à la Ville et à la Métropole, nous évoluons vers des formes plus innovantes, utilisant le numérique ou le jeu. Je me souviens d'un exercice de recomposition urbaine au cours duquel nous avons demandé aux habitants d'utiliser des morceaux de sucre pour représenter l'habitat à construire sur un espace bien identifié. Le jeu a facilité le dialogue, l'acceptation du changement pour les habitants, la compréhension d'un quotidien pour les techniciens. Pour susciter de l'appétence, il faut sortir du cadre institutionnel. Nous avons besoin de faire partager les projets mais tout autant de profiter du vécu des habitants. Les architectes et les urbanistes n'ont pas la science infuse.

Cette participation des habitants n'est-elle pas plus compliquée à l'échelle métropolitaine ?

M. L. F. : La Métropole n'est pas une construction ex nihilo mais un processus qui s'est bâti dans le temps. La Communauté urbaine avait une forte expérience dans le développement urbain, y compris dans la façon d'associer les habitants. En intégrant les compétences habituellement dévolues à un Conseil départemental, nous avons acquis de nouveaux champs, principalement dans le domaine social. Cela amène à aborder les projets urbains autrement, dès lors que nous sommes aussi responsables des questions de

*L'agence s'inscrit
dans le temps long,
c'est sa force principale.*



Hors série N° 55
de la revue *urbanisme*
consacré au thème
du colloque

santé, de petite enfance ou du vieillissement. Il n'y a donc ni éloignement ni complexité supplémentaire. Bien au contraire, c'est un enrichissement. Ces nouvelles compétences nous rapprochent des habitants. Nous reconnectons tout : nous pouvons avoir une production adaptée aux besoins, avec des actions en faveur des personnes défavorisées ou du maintien à domicile des personnes âgées, ajuster les outils en fonction des situations et, si besoin est, mobiliser un bailleur qui aurait telle ou telle expérience pour faire fonctionner les acteurs en synergie.

Quel rôle l'agence d'urbanisme peut-elle jouer dans cette production repensée de la ville ?

M. L. F. : L'agence s'inscrit dans le temps long, c'est sa force principale. Même si elle ne met pas en œuvre les politiques publiques, elle vient en appui aux collectivités pour l'élaboration de leur planification urbaine. Pour être efficace, la fabrication de la ville doit être une action qui s'aggrave dans le temps. Il faut donc de la permanence, et l'agence est garante de ce temps long. Il n'y a rien de pire que le stop and go. Dans la politique du logement, par exemple, à peine une loi est-elle adoptée qu'on commence à en produire une autre. Cette absence de continuité est un mal français. Le rôle de l'agence est de définir des lignes stables dans le temps pour permettre aux collectivités d'abord de décider puis d'agir mais aussi de tenir leurs projets dans le temps. Même à l'occasion des changements politiques, il n'y a jamais eu de remise en cause des fondamentaux de l'action de nos collectivités. C'est ce qui a fait, et fait encore, la force de notre territoire. Mais l'agence est aussi l'un des capteurs de l'évolution des modes de vie, à partir de quoi elle peut émettre des signaux en direction des politiques. Ces dernières années, cette mission a repris de l'importance. Ainsi nous apportons une dimension sensible, sociale mais aussi environnementale, qui ne limite pas notre vision de l'urbanisme aux approches réglementaires, techniques et économiques. C'est pour cela que j'ai comparé l'agence à des lunettes à double foyer, qui permettent de voir à la fois de près et de loin : l'évolution actuelle de notre société et le temps long de l'urbanisme.

Portez-vous de nouvelles thématiques ?

M. L. F. : La Métropole nous sollicite maintenant sur ses nouvelles compétences, le domaine social notamment, et nous sommes force de proposition. Par ailleurs, la rencontre nous a permis de partager beaucoup de questionnements et nous aurons à nous en inspirer pour orienter nos missions à venir. Nous investissons par exemple la question de la santé. La construction de la ville est une équation à de nombreuses inconnues. La santé en est une nouvelle et nous sommes convaincus que nous devons en tenir compte. Nous suivons ainsi avec intérêt les premières études d'impact en matière de santé pour pouvoir enrichir nos propres démarches.

Quelle est votre intervention sur l'aire métropolitaine ?

M. L. F. : La Métropole reste notre principal partenaire. C'est normal puisqu'elle concentre une bonne part de la population de notre territoire d'action. Mais nous travaillons de plus en plus avec les territoires voisins. Aujourd'hui, nous proposons nos compétences et nos modes de faire sur un large territoire, en lien notamment avec Épures (l'agence d'urbanisme de Saint-Étienne), avec d'une part le Pôle métropolitain³ qui associe aujourd'hui cinq intercommunalités à la Métropole (soit un territoire de 2 000 km², accueillant 2 millions d'habitants et 1 million d'emplois) et d'autre part l'Inter-SCOT (qui réunit 13 syndicats mixtes en charge des SCOT de la Métropole, du Rhône, de la Loire, d'une partie de l'Ain et de l'Isère et même le nord de la Drôme et de l'Ar-dèche). Notre territoire réunit de l'hypercentre, de l'urbain, du périurbain et du rural. C'est la marque de l'agence de faire travailler ensemble ces territoires très différents, chacun avec ses singularités. Tout le monde comprend que Lyon est un atout et qu'il faut organiser collectivement son aire métropolitaine, afin de créer et de partager la richesse, au profit de nos habitants. ■

Propos recueillis par J.-M. M.

> L'individu créateur de ville : problématique

Pages extraites de Traits d'Agences, consacré au thème de la 36E Rencontre «L'individu créateur de ville», parution 26, été 2015

L'urbaniste ne doit pas avoir peur de l'individu

[Par **Damien Caudron**, directeur général, et **Pascale Simard**, directrice en charge de l'innovation et des réseaux de compétences de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise]



© Urbalyon, Marie-Pierre Ruch

Escalier Terrasse,
Confluence, Lyon 2^e

Depuis une vingtaine d'années, l'action publique qui conduit l'aménagement de nos villes et le développement de nos territoires s'appuie sur le triptyque du développement durable, conjuguant dans un équilibre fragile les approches économique, environnementale et sociale.

Un contexte de profondes transitions

Force est de constater les résultats limités des politiques ainsi engagées avec, le plus souvent, une simple atténuation des désordres qu'il fallait résorber. En effet, loin d'être apaisés, nos territoires sont aujourd'hui confrontés à de multiples transitions : la métropolisation, qui recompose les espaces vécus, la mutation de notre économie, qui fragilise les territoires, les entreprises et les hommes, les changements environnementaux, portés au débat planétaire mais difficiles à appréhender au quotidien, les clivages sociaux et sociétaux, qui favorisent la montée des oppositions.

Par ailleurs, la contraction générale des budgets publics limite aujourd'hui la capacité d'intervention des collectivités et donc la possibilité de corriger les impacts parfois brutaux de ces transitions, au risque d'entraîner les territoires dans une spirale négative et de rompre

notre contrat social (puissance publique, services publics, protection sociale...).

De nouvelles attentes de nos concitoyens

Dans ce contexte, l'affirmation de nouvelles revendications, prônant la qualité de vie et le bien-être individuel, l'apparition de collectifs éphémères, la multiplication d'initiatives « en-dehors » des champs traditionnels de l'action publique questionnent les décideurs. Les actualités récentes, locales et nationales,

L'individu porte de nouvelles convictions, exprime ses revendications et est lui-même porteur de projets

montrent la capacité de nos concitoyens à rejeter les projets proposés lorsqu'ils n'y sont pas associés, lorsqu'ils ne sont pas écoutés, lorsque la pédagogie réciproque n'est pas possible. Le risque d'un fossé grandissant est réel si les « sachants » de la ville (élus, techniciens,

professionnels...), acteurs traditionnels de sa gestion et de sa transformation, ne se mettent pas à l'écoute.

Loin d'être un rejet de l'intérêt général, il s'agit de nouvelles formes d'action, cherchant à s'affranchir des cadres normés. L'individu ne s'oppose pas à ce qui est collectif. Au contraire, il cherche à être actif, convaincu des limites des dispositifs proposés par les réglementations et de fait par les collectivités. Il porte de nouvelles convictions, exprime ses revendications et est lui-même porteur de projets. Il est dans l'individuation et non dans l'individualisme.

L'individu comme totalité, pleinement appréhendable, constant et stable n'existe pas. C'est au contraire une personne qui s'adapte et s'actualise en permanence. C'est grâce à la rencontre de l'autre, des autres, à la multiplication des expériences, que l'individu se construit, se singularise, et s'accomplit. Lié à son histoire personnelle, son environnement, ses intentions et projections du futur, cet individu adapte ses actes, ses choix et ses exigences selon le contexte et la situation. Il s'inscrit alors pleinement « en société ».

Une action publique en renouvellement

Dans un monde incertain et une société fragmentée, l'argumentaire des politiques



Traits d'agence N° 26
consacré au thème
du colloque

et des projets doit maintenant conjuguer non seulement les préceptes du développement durable, mais aussi donner l'envie et la possibilité à chacun de contribuer à la construction d'un avenir individuel et collectif. Il est nécessaire d'actualiser nos référentiels pour inclure les demandes / les attentes / les besoins de nos concitoyens, au risque sinon de conforter le sentiment d'exclusion de la décision publique. Il s'agit là de s'inscrire dans une action publique « à hauteur d'homme » (Montaigne) qui intervient sur « les problèmes au quotidien » (Max Weber). Alors que l'action publique va devoir se faire avec des capacités d'investissement et des moyens de fonctionnement en baisse, l'usage doit prendre le dessus sur l'ouvrage.

Les réformes engagées, les politiques menées, les technicités proposées, les opérations réalisées, n'ont de sens que si elles améliorent la vie de chacun et au quotidien. La création de la Métropole de Lyon, et ses nouvelles compétences, doit ainsi permettre de placer la personne au cœur du projet et de l'action de la collectivité. La dernière contribution du Conseil de développement du Grand Lyon s'inscrit dans cette conception de l'action publique. Intitulée « Quelle Métropole pour les citoyens », elle fait 40 propositions pour une Métropole « inclusive, solidaire et citoyenne ».

Trois figures d'individus : usager, habitant, citoyen

Comprendre les comportements, les attentes et les revendications des individus nécessite de les contextualiser. Dans les champs d'intervention des agences d'urbanisme, trois registres d'action peuvent être différenciés.

Le premier registre est fonctionnel. Il fait référence à la figure de « l'individu-usager ». Il s'agit pour lui d'avoir accès à un certain nombre de fonctions et de services : se loger, se déplacer, travailler, s'alimenter, se divertir, se soigner, se cultiver, etc.

Le second registre renvoie à la perception (émotionnelle, affective, mémorielle, symbolique, imaginaire...) et s'incarne dans « l'individu-habitant ». Il s'agit de

l'individu qui « habite » sa ville, à la fois physiquement, culturellement et socialement. Il ne fait pas usage des lieux mais les investit.

Le dernier registre concerne ce qui fait commun et société. Il révèle « l'individu-citoyen » ou encore politique, qui peut adopter, contourner, contester les règles et valeurs communes, mais aussi contribuer à en produire de nouvelles et à les institutionnaliser.

Ces trois registres d'action de l'individu peuvent s'entremêler dans les choix et les comportements de chacun.

Il convient de ne pas les confondre, mais de les démêler pour mieux les comprendre et apporter des réponses appropriées. La manière de mesurer les faits, par des outils statistiques ou des enquêtes qualitatives, par exemple, est chaque fois différente. Mais surtout la parole des individus, autant singulière que collective, sera différente selon le registre d'action autour duquel elle est interpellée. Les modalités d'écoute et de dialogue devront être adaptées selon les objectifs poursuivis par les acteurs publics. ■

→ DEVENIR UN INDIVIDU

À proprement parler, nous ne sommes jamais un individu, un individu achevé. Nous le devenons sans cesse. Sans cesse nous devenons autre chose que ce que nous étions un moment plus tôt. Chacun se nourrit des expériences qu'il assimile en permanence et qui constituent son vécu. Nous évoluons au gré des expériences que nous ramassons sur notre route. Le processus par lequel nous - individus - sommes en devenir, en train de devenir autre, c'est l'individuation.

« Toi-même, à tout instant, tu diffères de toi-même »

Socrate

Ainsi définie, la notion d'individuation s'oppose à celle d'individualisme. L'individu-individualiste existe bel et bien, mais ce n'est pas le destin naturel de l'individu. À chaque instant, d'innombrables possibilités s'offrent à nous. L'individualisme survient lorsque l'individu suit la mauvaise pente, celle qui conduit à ne plus se préoccuper que de soi. L'individuation qui consiste à s'engager dans des voies qui ne tiennent pas compte des autres, c'est l'individualisme.

« Plus on généralise l'intérêt particulier, plus il devient équitable »

Frédéric Worms

À moins de céder au renoncement, chaque individu éprouve la prise d'initiative comme une forme de liberté à laquelle il aspire. Notre société se doit de favoriser la projection heureuse vers l'avenir qu'on appelle tantôt le rêve, tantôt l'espoir, et qui commence avec la possibilité pour chacun d'imaginer un futur désirable. L'individualité d'une personne, son autonomie, est d'autant plus forte que la société permet à ses aspirations de se concrétiser. Les projets des individus ne s'opposent pas nécessairement à ceux des collectivités. Souvent ils viennent les compléter ou satisfaire des besoins non pris en compte, parfois même non identifiés.

« L'autonomie sociale, c'est-à-dire la démocratie bien comprise »

Philippe Caumières

Adrien Payet, étudiant en Master Ethique et développement durable, Université de Lyon 2, stagiaire à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise

> Le programme de la Rencontre : 2 plénières et 17 ateliers

Les 17 ateliers ont été accueillis dans une grande diversité de lieux pour alimenter les débats d'un urbanisme en mouvement :

Ville d'Anse (hors métropole), dépôt de bus du Pôle d'échanges de La Soie (Vaulx-en-Velin), Hôtel de la Métropole de Lyon (Lyon 3^e), NEF (immeuble WOOPA) à Vaulx-en-Velin, Tubà à Part-Dieu (Lyon 3^e), Pôle universitaire des quais (Lyon 7^e), Mission Gerland (Lyon 7^e), Mairie du 8^e arrondissement (Lyon 8^e), Planétarium de Vaulx-en-Velin, Maison des Fêtes et des Familles de la Duchère (Lyon 9^e), Archives municipales de Lyon (Lyon 2^e), Mairie de Vénissieux, Pôle Pixel à Villeurbanne, Mairie de Saint-Fons, Grand Parc de Miribel-Jonage, Maison de la Confluence (Lyon 2^e), Palais du travail de Villeurbanne.

Remerciements à nos partenaires pour leurs appuis et leurs contributions à la richesse des débats.

« L'individu - usager »

Atelier 1

La fabrique individuelle de la métropolisation

Dans la course poursuite des collectivités pour maîtriser l'étalement urbain de leurs territoires, comment la planification intègre-t-elle les choix résidentiels des habitants et leur attrait pour la campagne urbaine ?

Atelier 2

Au cœur des nouveaux modèles de mobilité

L'individu écouté, connecté et responsable

Atelier 3

Les villes des pays du sud

Les villes du Sud, et notamment de nombreuses villes africaines, connaissent une forte croissance urbaine dans un contexte de fragilité de la gouvernance locale.

Atelier 4

L'individu, créateur de richesses

Effet de la crise, souhait d'un autre rapport au travail ou d'accomplissement individuel, des formes innovantes d'entreprendre et d'entreprise se multiplient. Comment la collectivité peut-elle accompagner, encourager ces initiatives ?

Atelier 5

L'individu acteur de la connaissance et de la gestion de la ville grâce aux outils numériques

«my-urbanism.com» : d'une régulation centralisée à une régulation partagée ?

Atelier 6

Les étudiants dans la ville

Les étudiants agissent sur la ville et en sont acteurs. Leurs pratiques la façonnent, l'animent, influent sur son image, et leur engagement contribue à l'élaboration de politiques publiques spécifiques.

« L'individu - habitant »

Atelier 7

Intégrer l'individu à la mesure de la qualité de vie, vers de nouveaux référentiels

Comment tenir compte des aspirations et des comportements individuels dans un référentiel d'évaluation de la qualité de vie ? Quels impacts sur les pratiques individuelles, professionnelles et politiques ?

Atelier 8

Des gens, des lieux, des liens : quand l'attachement aux espaces vécus fait projet autour du patrimoine.

Comment faire projet en s'appuyant sur l'attachement des habitants et autres usagers des espaces, ordinaires ou extraordinaires, qu'ils fréquentent ?

Atelier 9

Comment co-produire l'espace urbain : la fabrique du collectif et de l'urbanité

Entre initiatives habitantes spontanées et savoir-faire des collectivités, quels sont les processus de rencontre qui permettent de réunir tous les acteurs autour d'un même projet pour le co-construire ? Comment mettre en commun pour créer de l'urbanité : quelles sont les méthodologies éprouvées ou émergentes (ingrédients de réussites, écueils et difficultés) ?

Atelier 10

L'implication des habitants des quartiers de la Politique de la ville dans les projets intégrés : de la participation à la co-construction.

Au-delà des méthodes et des outils, quelles sont les finalités partagées ? Comment dépasser la juxtaposition des logiques de chacun et composer ensemble ?

Atelier 11

Désirs d'habiter et modèles économiques de production de l'habitat

Quelles sont les marges de manœuvres réelles des habitants et des acteurs de la construction ?

« L'individu - citoyen »

Atelier 12

Les nouvelles citoyennetés : le renouvellement des formes de participation citoyenne

Aujourd'hui l'action publique est confrontée à une crise de confiance à l'égard des institutions politiques. Une très faible proportion de citoyens contribue de manière active aux processus de démocratie participative. Pour autant, il apparaît inconcevable d'agir sur l'évolution des villes sans une forte implication citoyenne.

Atelier 13

Les nouveaux outils de co-conception

Testez et éprouvez

Expérimenter pour mieux questionner.

Atelier 14

Vulnérabilités multiples et « co-résiliances »

Quand les vulnérabilités individuelles impulsent l'innovation collective : Croiser les vulnérabilités sociales, économiques et énergétiques pour construire ensemble un développement soutenable.

Atelier 15

Le citoyen : ressource de demain ?

Citoyen contributeur et contribuable

Atelier 16

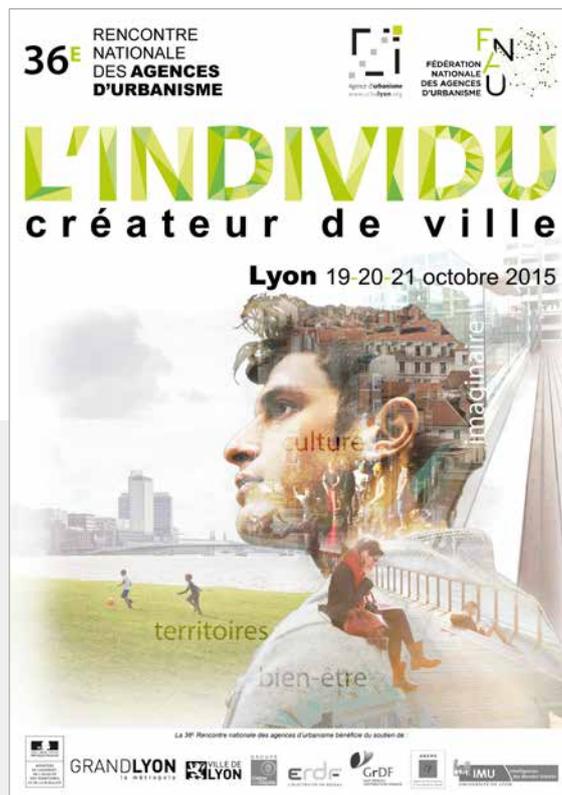
Accompagner les changements de comportements individuels pour relever les défis environnementaux

L'émergence des problématiques environnementales s'accompagne d'une inflation de normes réglementaires. Mais les habitants n'en sont pas toujours acteurs alors qu'ils en sont les premiers bénéficiaires : confort de l'habitat, cadre de vie, santé...

Atelier 17

Santé de la personne et ville en bonne santé

Resituer la santé au cœur de l'action publique



Les visuels et supports de communication ont été réalisés par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

> Les tendances et les pistes opérationnelles

issues des 17 ateliers, par Pascale Simard

Les dix-sept ateliers de la 36^e rencontre de la FNAU étaient structurés autour de présentations d'études, de projets ou de dispositifs concrets et opérationnels. Ils rassemblaient des élus, des techniciens, des acteurs économiques, associatifs et scientifiques. Riches de cette variété d'expériences et de points de vue, les échanges se sont inscrits dans la pratique. Emergent des tendances déjà à l'œuvre, des pistes d'actions et des questions en suspens.

Apparaît tout d'abord clairement une transformation dans la représentation du citoyen-habitant-usager.

Considéré hier comme le bénéficiaire souvent passif des politiques publiques, il est vu dorénavant comme un individu actif qui prend place dans la composition des réalités du territoire. Au fil des 17 ateliers, cet individu actif, se présente principalement comme un « producteur de richesses ». Il dispose d'une expertise d'usage et produit de la connaissance. Il contribue à la socialisation des espaces et produit du bien commun. Il prend part au développement de l'activité et de l'attractivité du territoire. Il est potentiellement source d'initiatives, voire d'innovations elles-mêmes créatrices de richesses. Il produit des nuisances aussi, mais peut en même temps contribuer à les réduire. Et surtout, l'individu est aujourd'hui porteur de sens, non seulement pour lui-même, mais aussi pour le collectif.

Cette représentation de l'individu s'inscrit bien dans la société d'aujourd'hui décrite en quelques lignes par Marcel Gauchet, philosophe et historien : « L'individu est [aujourd'hui] la valeur absolue. Ou du moins il est la clé d'entrée dans le monde des valeurs. Il en est la source, le foyer vivant. Nous sommes passés de l'ère de l'objectivité des valeurs – la patrie, Dieu, etc. – à la définition des valeurs comme ce qui vaut pour les individus. Cette montée en puissance de l'individu engendra d'ailleurs de redoutables problèmes. Car il revient à l'individu de choisir ce qu'il est et ce qui compte pour lui¹ ».

Cette mutation était bien au cœur des débats de la 36^e rencontre car elle repositionne radicalement les valeurs « objectives » de l'urbanisme. Si l'expertise technique et objective reste utile et nécessaire aux yeux de tous, elle ne suffit plus à justifier, ou même éclairer, la décision publique. Le professionnalisme des métiers de l'urbain, qu'ils se situent au sein de la maîtrise d'œuvre ou de la maîtrise d'ouvrage, dépend aujourd'hui de

leur capacité à ajuster leurs modes de faire à cette transformation sociale, morale, et économique.

Ce constat posé, la question pratique des modalités de dialogue et de mise en débat des politiques publiques, et des valeurs qu'elles portent, émerge immédiatement. La concertation institutionnelle sur des propositions descendantes et des projets déjà établis est considérée comme un modèle minimum, qui ne permet que l'expression très limitée de quelques « habitués de la concertation ».

Plusieurs démarches ont été présentées, voire expérimentées, dans les ateliers pour dépasser ce modèle de concertation.

Elles laissent entrevoir une grande variété de méthodes et d'outils, des plus simples au plus sophistiqués. Dans tous les cas, la co-construction des projets avec les habitants, les usagers, les acteurs économiques et sociaux, et parfois même les élus, impose un déplacement du rôle des acteurs institutionnels et professionnels. L'urbaniste peut développer ses propres savoir-faire ou s'associer à d'autres métiers : médiateurs, designers, artistes, ou spécialistes des outils numériques. Mais il doit, toujours, reconnaître et accepter la multiplicité des valeurs en présence. Car il ne s'agit plus ici de produire des politiques ou des projets d'aménagement sur la base d'analyses exclusivement expertes et rationnelles, mais d'inclure l'expression des acteurs dès l'origine du processus, c'est-à-dire dès l'engagement des premiers diagnostics.

Quelles sont les connaissances utiles et nécessaires pour réfléchir au devenir d'un territoire ?

Les participants de la 36^e ont répondu à cette question en confirmant la nécessité d'intégrer la connaissance des usages sociaux, voire la connaissance produite par les acteurs des territoires eux-mêmes, au même titre que les analyses objectives et les expertises techniques.



© M.F. RUCH



© A. PAYET

« **La coopération entre les humains**, [...] vue comme le moyen d'assurer la survie pacifique d'une espèce humaine en expansion sur une planète aux ressources limitées »

Les Agences d'urbanisme, qui fondent une part importante de leur légitimité sur la production continue de connaissances territoriales sont ici particulièrement concernées. En écho au traitement de données essentiellement quantitatives, le recueil d'une information « qualitative » fiable et valable constitue pour les Agences un enjeu majeur. Sur ce point, les débats méthodologiques sont ardu car l'outillage académique développé en sociologie s'avère aujourd'hui trop long et trop coûteux pour être systématisé. Néanmoins, des solutions existent. Une ingénierie collaborative reste à mettre en place car, comme pour les données statistiques, les Agences n'ont pas nécessairement vocation à récolter l'information elles-mêmes.

C'est dans le croisement, l'interfaçage entre approches quantitatives et qualitatives que les Agences sont attendues. Car elles ont bien été identifiées par les participants de la 36E comme des organismes pluridisciplinaires au statut hybride, susceptibles de faciliter les négociations. Elles peuvent en même temps produire des éléments utiles à la mise en débat des valeurs, intégrer des impératifs de faisabilité techniques et politiques, et traduire l'ensemble dans des politiques publiques territoriales et des projets concrets.

Les ateliers de la 36E ont cependant insisté sur la nécessité d'inscrire cette négociation entre valeurs multiples dans la continuité. Face aux risques, aux aléas, mais aussi aux initiatives et aux opportunités qui peuvent surgir à tout moment, les politiques publiques doivent à la fois garantir des points de repères stables, et ouvrir des marges d'adaptation continue. Le contexte peut changer, les acteurs aussi, l'action publique peut perdre en efficacité. Parfois, elle peut même devenir un frein à des initiatives privées qui pourraient prendre le relais.

La veille continue des initiatives, des évolutions du territoire et des acteurs au regard des horizons poursuivis est présentée comme une activité qui reste à développer. Il s'agirait de construire des dispositifs quantitatifs, qualitatifs et interactifs, susceptibles de favoriser l'ajustement permanent des négociations et des actions à la fois publiques et privées.

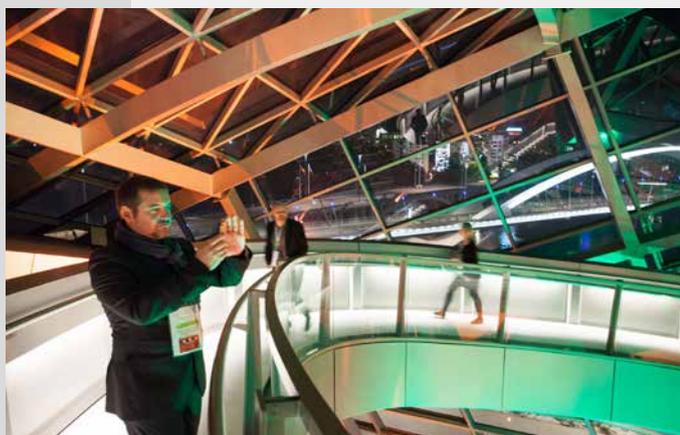
Au sein de ces débats méthodologiques, les ateliers ont mis en exergue des entrées thématiques d'un genre nouveau. Si leur périmètre conceptuel est encore instable, elles semblent offrir la possibilité de mieux relier l'individu à son environnement, l'intérêt particulier à l'intérêt général, facilitant ainsi l'affichage et la mise en débat de valeurs qui concernent tout le monde.

- La santé, comme droit fondamental, à laquelle sont associées des horizons de qualité de vie et de bien-être.
- La résilience, comme une façon de faire face aux risques, aux aléas, de transformer les difficultés en atouts.
- La circulation des personnes, des biens, des énergies, des informations et des idées. La fluidité ouvre ici la voie de l'émancipation individuelle et de l'intelligence collective.
- La coopération entre les humains, et avec la nature, vue comme le moyen d'assurer la survie pacifique d'une espèce humaine en expansion sur une planète aux ressources limitées.

Ces approches thématiques sont encore émergentes, certaines mêmes balbutiantes, mais elles sont toutes révélatrices d'une évolution certaine dans la façon d'apprivoiser les incertitudes d'un avenir de plus en plus difficile à anticiper et à maîtriser.

> La 36^e Rencontre nationale en images

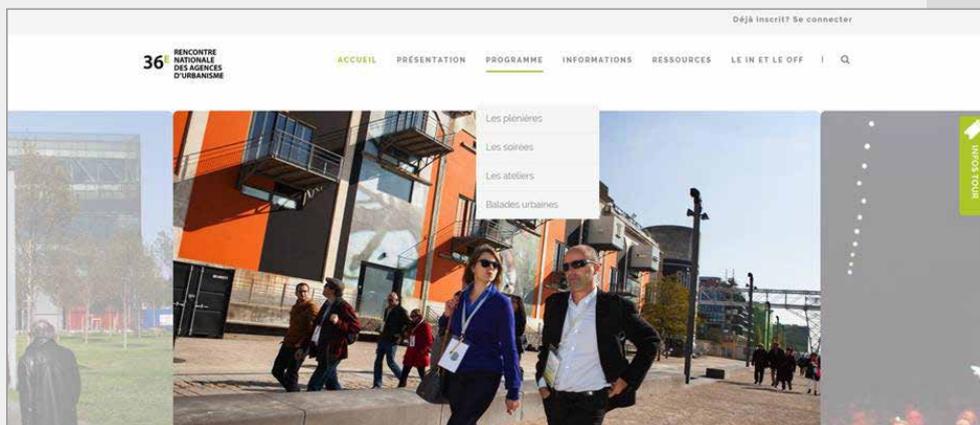
Accueil, séances plénières et ateliers-visites, balades urbaines, présentation des travaux des agences d'urbanisme, soirée au musée des Confluences, gala au cirque Imagine, conférence de presse au campus Saint-Paul





© D. GILLET, sauf en haut à droite A. BALEYDIER

... et un site internet





Inventaire des productions

publications et mission d'appui aux membres



Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et président de l'Agence d'urbanisme prend connaissance du rapport d'activité 2014 de l'Agence de Lyon, à l'occasion de l'AG FNAU 2015

Les études citées dans cet inventaire peuvent être consultables sur le portail de l'Agence d'urbanisme :

Agence : www.urbalyon.org

Opale : www.opale-lyon.com

Inter-Scot : www.urbalyon.org/Inter-Scot/site/accueil

Documentation : <http://documentation.urbalyon.org>

Photothèque : <http://phototheque.urbalyon.org/phototheque>

Deux nouveaux extranet pour nos partenaires :

Extranet de l'Observatoire partenarial habitat :

www.urbalyon.org/Habitat/site/accueil

Extranet des données métropolitaines :

www.urbalyon.org/Metropolitain/site/accueil

CHAPITRE 1 : MUTUALISATION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES

1. Publications

Revue de presse

Les Régions : réforme territoriale, lois de décentralisation, renforcement des pouvoirs et des compétences, nouvelle carte des régions, chronologies, la Région Rhône-Alpes ; Lyon Confluence ; Confluence : Musée des confluences ; Confluence : Région Rhône-Alpes, nouveau siège ; Confluence : Pôle de loisirs et commerces ; Université catholique : déménagement de la caserne Bissuel, site Carnot, sur le site des prisons Saint-Paul, Saint-Joseph ; PLUi : Communautés de communes : Hauts-du-Lyonnais, Forez-en-Lyonnais et Chamousset-en-Lyonnais ; Monts du Lyonnais ; Scot : économie, environnement ; Régions Rhône-Alpes et Auvergne ; Enseignement supérieur, vie étudiante, logement étudiant ; La Dombes (Scot) ; Val de Saône (Scot) ; Urbanisme lyonnais ; Techlid ; Saint-Genis-Laval ; Sathonay-Camp ; Francheville ; Saint-Genis-les-Ollières ; Curis-au-Mont-d'Or ; Couzon-au-Mont-d'Or, Vaulx-en-Velin, Solaize ; Saint-Priest ; Saint-Germain-au-Mont-D'or ; Saint-Fons ; Sainte-Foy-lès-Lyon ; Rochetaillée-sur-Saône ; Quincieux ; Poleymieux-au-Mont-d'Or ; Pierre-Bénite ; Oullins ; Neuville-sur-Saône ; Montanay ; Mions ; Lyon 1^{er} arrondissement : des Terreaux aux pentes de la Croix-Rousse ; Des Terreaux aux pentes de la Croix-Rousse ; Fusion des Régions Rhône-Alpes et Auvergne ; Aéroport Saint-Exupéry : privatisation de l'aéroport, desserte transport, initiatives mobilité-déplacement.

Dossier documentaire

approche de la résidentialisation : recherche menée dans le cadre d'une étude sur le secteur Leynaud-Bonnefond (quartier des Etats-Unis, Lyon 8^e) ; Sétif : mission trame verte et bleue

Benchmark sur une sélection de métropoles européennes

Note de veille Région Auvergne-Rhône-Alpes

Bilan médiathèque 2014

Crédits et transferts de constructibilité : Lisbonne, plan directeur municipal 2012 : synthèse et documents

Benchmark volet n°2 : résidentes étudiantes : mixité programmatique, espaces partagés et intégration urbaine

International creative campus : la cité internationale du 21^e siècle : compte-rendu de colloque

Début de la réalisation du cinquième poster métropolitain intitulé : « les déplacements dans l'aire métropolitaine lyonnaise »

« Lexique métropolitain : les territoires lyonnais » (ROUSSEL O., THIMONIER-ROUZET E. ; 01/2015, 12 p. ; E-10786)

« Lexique métropolitain : les territoires ligériens » (ROUSSEL O. ; 03/2015, 12 p., Empruntable ; E-10785)

Outils de la diffusion des connaissances

Accès au tri du fond ancien de la photothèque

Lancement du travail de refonte du site internet

Migration documentaire vers le logiciel Alexandria V7

Web TV

Zapping de la 36E

36E Rencontre - go pro des ateliers du 22 juin 2015 et du comité de pilotage partenaires le 26 février 2015

MUG : modélisation urbaine de Gerland, Web TV, diffusion prévue 2016 dans leur newsletter MUG

Jean-Paul Delevoe à la 36E Rencontre nationale des agences d'urbanisme - Fnau

Filière de requalification des friches en Rhône-Alpes

Smart Web TV : Addis Abeba (Ethiopie)

Le PLUi en Région Rhône-Alpes : « Parlez-moi des PLUi, fixons le cap ! »

Délégation Sétif à Lyon, Interview Mabrouk Smara et Brahim Touati, décembre 2015

Supports de communication de l'Agence

Point...Thèque 2015 (n° 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12) et 2016 (n°1)

Point d'Etape 2015 (n° 1 à 7) et 2016 (n°1)

Point de Repère

- n°1 : « Navigation en prospective territoriale » (BALEYDIER A. ; 01/2015 ; 19 p. ; Consultable ; E-10881)

- n°2 « Projets et stratégies de territoires » (SIMARD P. ; 11/2015 ; 23 p. ; Consultable ; E-10882)

Rapport d'activité 2014

Valorisation de l'Agence à l'extérieur

Parution « Sur le fil... Sauvegarder le Vieux Lyon au 21^e siècle » : ouvrage collectif initié et coordonné par l'association Renaissance du Vieux Lyon, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme disponible à l'adresse suivante : http://www.lyon-rvl.com/Documents%20 joints/145-MKT-JOURNAL-HD-Sur_le_Fil.pdf (O-14810)

Parution « L'expérience métropolitaine lyonnaise » (collection Point Fnau/Alternatives n°4, Editions Gallimard) (Fnau ; 11/2015 ; O-14784) : coordination et écriture de plusieurs articles par l'Agence d'urbanisme

Parution « Patrimoine territorial en projet » (collection Point Fnau/ Alternatives n° 5, Editions Gallimard) : rédaction de trois articles :

- « Patrimoine, identités & valeurs, éléments fédérateurs d'un projet de territoire »

- « Faire projet à partir des qualités du territoire : une autre approche de la densification »

- « Ho-Chi-Minh-Ville, la coopération au service de la protection du patrimoine » (Fnau, 11/2015 ; O-14809)

« La mobilité des publics en insertion, droits et pratiques » (Presses universitaires d'Aix-Marseille) : article sur « Inégalités socio-spatiales et de mobilité : entre ville et monde rural, l'équité en question ? » (ROSALES-MONTANO S. ; 2015 ; 9 p. ; Empruntable ; O-14838)

2. Ingénierie aux membres

Événementiel de l'Agence

Repères européens

- 19 mars 2015 : « Plateformes industrielles innovantes dans les métropoles européennes ? Séance, ordre du jour, dossier documentaire, compte-rendu et synthèse

- Communication des synthèses des quatre séances 2014 : plaquette avec une nouvelle identité visuelle

Les échanges professionnels (séances à l'Agence)

- 2 décembre 2015 : « Tony Meloto, pionnier de l'entrepreneuriat social et solidaire : une expérience singulière qui interroge notre approche du développement »
- 29 septembre 2015 : « Vivre et se représenter un territoire métropolitain : l'exemple de la région urbaine de Lyon/Saint-Etienne »
- 22 septembre 2015 : « A table ! Demandez la carte métropolitaine : produire, transformer, consommer : rapprocher les acteurs et les territoires »
- 1^{er} juillet 2015 : « Le chantier comme projet urbain : présentation de la thèse Cifre de Lise Serra »
- 5 juin 2015 : « Les mobilités des ménages : qui sont les ménages qui sortent des quartiers politique de la ville de l'agglomération lyonnaise ? »
- 9 avril 2015 : « L'industrie au prisme de l'urbain : une comparaison de l'action publique à Lyon et Munich »
- 26 février 2015 : « L'accueil des étudiants étrangers à Lyon : des enjeux humains et urbains »
- 30 janvier 2015 : « Profession urbaniste » : présentation du livre de Jean-Yves Chapuis paru aux Editions de l'aube, 2014
- 29 janvier 2015 : « La requalification de la promenade Lénine à Vaulx-en-Velin : art, design, urbanisme : une expérience de co-production originale de projet urbain »

Colloque Fnau

- Tenue de la 36E Rencontre Fnau du 19 au 21 octobre 2015
- Conférence de presse 36E mercredi 21 octobre 2015 à l'UCLY
- Conférence de presse « Changement de nom de l'Agence et lancement de la 36E » mardi 29 septembre 2015 à l'Agence
- Supports de communication 36E
- Séminaire préparatoire les 4 et 5 mai 2015
- Quatre comités de pilotage Agence et deux comités de pilotage Fnau

Valorisation de l'Agence à l'extérieur

9 décembre 2015 : co-présentation de l'ouvrage « Sur le fil... Sauvegarder le Vieux Lyon au 21^e siècle » au Musée Gadagne : http://www.lyon-rvl.com/Documents%20 joints/145-MKT-JOURNAL-HD-Sur_le_Fil.pdf

25 juin 2015 : animation d'une ballade urbaine en vélo entre Rhône et Saône dans le cadre du colloque international IS-RIVERS

12 juin 2005 : « Les mobilités des ménages : qui sont les ménages qui sortent des quartiers politique de la ville de l'agglomération lyonnaise ? », intervention au Cerema, Paris

« Les métamorphoses de l'autoroute urbaine » : présentation le 11 mars 2015 au café Géo ; le 3 mars 2015 au Forum urbain de l'IUL

28 janvier 2015 : « Agriculture et alimentation en ville » : conférence à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon

Colloque « 50^e anniversaire du secteur sauvegardé du Vieux Lyon » : contribution aux actes du colloque d'octobre 2014 : préparation d'un ouvrage avec des témoignages d'habitants et d'usagers du quartier, et des interviews

CHAPITRE 2 : OBSERVATION DES TERRITOIRES ET OBSERVATOIRES

1. Publications

Gestion du socle fédéral (statistique et SIG)

« Dispositif d'observation foncière : présentation et mode d'emploi » (BOISSEL M. ; 10/2015 ; 6 p. ; Secret ; E-10857)

« Observatoires partenariaux et autres observatoires » (BRUN P. ; 09/2015 ; 28 p. ; Emprutable ; E-10860)

Données métropolitaines en cours de construction (application Géoclip inter-observatoire), ouverture beta test.

Base sur les tissus urbains opérationnelle à l'échelle du Sepal

Observations et études partenariales économiques

« Lyon, futur chef de file de la gastronomie lyonnaise ? Document de travail » (COUTURIER V. ; 04/2015 ; 32 p. ; Secret ; E-10901)

« Vers une zone touristique internationale sur la Presqu'île lyonnaise ? » (LAURENT X. ; 01/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10917)

« Ces salariés qui créent leur entreprise » (NORDIER R. ; 06/2015 ; 43 p. ; Emprutable ; E-10829)

« Les créations d'entreprises dans la Métropole de Lyon en 2014 » (JALLALI S. ; 05/2015 ; E-10885)

« Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » n° 25 (E-10900), n°26 (E-10892), n°27 (E-10897) et n°28 (E-10898)

Dix bulletins de veille Grands comptes

Quatre bulletins de veille sur les entreprises de taille intermédiaire du Grand Lyon

Quatre plans de compte Schneider Electric, Seb, STEF, Renault Trucks/Volvo AB

« Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon : édition 2015 » (CARROLAGGI S.-A. ; 03/2015 ; 16 p. ; Secret ; E-10794)

Observatoire emploi insertion

« L'offre d'emploi repart à la hausse dans le Grand Lyon mais les effets sur le chômage se font attendre » (TESTUT C. ; 04/2015 ; 24 p. ; Emprutable ; E-10908)

« Les effets de la crise sur la géographie du chômage dans l'aire urbaine de Lyon » (TESTUT C. ; 04/2015 ; 8 p. ; Emprutable ; E-10909)

Observations et études partenariales, cohésion sociale et territoriale

« Atlas commerces dans les quartiers politique de la Ville » (FRENAY N. ; 12/2015 ; 53 p. ; Consultable ; E-10931)

« Atlas des quartiers politique de la Ville : périmètres des quartiers et Iris » (FRENAY N. ; 12/2015 ; 34 p. ; Consultable ; E-10930)

Cahier n°11 : « Bilan du renouvellement urbain dans la Métropole de Lyon » (FRENAY N. ; 03/2015 ; E-10870)

Cahier n°10 : « Contribution au diagnostic du Contrat de Ville de la Métropole de Lyon : synthèse » ; présentation au comité de pilotage du 6 mai 2015 » (FRENAY N. ; 09/2015 ; 19 p. ; Consultable ; E-10868)

« Contribution au diagnostic du contrat de Ville métropolitain : rapport complet en 2015 » (FRENAY N. ; 09/2015 ; 104 p. ; Consultable ; E-10867)

Mise en ligne de données et de cartes sur la plateforme de l'observatoire de la cohésion sociale et partenariale : indicateurs sociaux (quartiers iris/commune) ; logement social, Caf, sécurité sur les Zus ; cartes à l'échelle des Iris, communes, agglomération, correspondance avec les quartiers prioritaires de la politique de la Ville en juin 2015

Cahier n°9 : « Les mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse 2014, à l'échelle du Grand Lyon » (TESTUT C. ; NORDIER R. ; 04/2015 ; 28 p. ; Consultable ; E-10841)

Cahier n°8 : « Les mobilités des ménages en quartiers politiques de la Ville » (tome 1 et 2)

- Les mobilités des ménages en quartiers politique de la Ville : qui sont et où vont les ménages qui sortent de ces quartiers de l'agglomération lyonnaise ? Synthèse et Cahier n°8 tome 1 » (FRENAY N. ; 05/2015 ; 8 p. + 32 p. ; Consultable ; E-10838/A et B)

- Les Mobilités des ménages en quartiers politique de la Ville : est-ce toujours synonyme de mobilité ascendante ? Entretiens avec les habitants : cahier n° 8 tome 2 » (FRENAY N. ; 03/2015 ; 39 p. ; Emprutable ; E-10869)

« Les Indicateurs sociaux sur le quartier les Hautes-Roches à Pierre-Bénite » (FRENAY N. ; 11/02/2015 ; 22 p. ; Consultable ; E-10871)

Observations et études partenariales de l'habitat

Commande des données et actualisation des bases

Mise à jour en continu de l'extranet Observatoire Habitat

Enregistrement de nouvelles demandes d'inscription à Géoclip

Développement de l'extranet (portail de l'observatoire) ; mise en œuvre de l'outil Géoclip

Enregistrement de nouvelles demandes d'inscription à Géoclip et suivi statistique de la fréquentation du site extranet et de Géoclip

« Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon et du Sepal (actualisation des données au 1er janvier 2013) » : publication des résultats en ligne le 19 novembre 2015 (11/2015 ; E-10888)

Observatoire local des loyers :

- « Les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : résultats 2014 et paroles de professionnels » (12/2015 ; E-10886)
- « Les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres clés 2014 » (PIGNARD I. ; 01/2016 ; E-10887)
- renouvellement de l'enquête dans le parc locatif privé
- premiers résultats de la collecte 2014 et poursuite de la collecte 2015

Observations et études partenariales sur les déplacements

« L'Observatoire Mobilité vers l'emploi » (FERE C. ; 12/2015 ; 23 p. Consultable ; E-10918)

« En route vers l'emploi : 18 portraits de bénéficiaires d'aides à la mobilité : cahier de témoignages complémentaire au rapport Mobilité vers l'emploi » (NORDIER R. ; 12/2015 ; 31 p. ; Consultable ; E-10929)

Modèle déplacement Modely : hypothèses population et emploi horizon 2030 ; « Modélisation déplacements : méthodologie sur les projections de population et d'emploi : synthèse » (BRUN P. ; 2015 ; 4 p. ; Consultable ; E-10915)

Déclinaisons observatoires : Lyon, Villeurbanne, Vénissieux et Vaulx-en-Velin

« Observation sur la démographie : population du territoire de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise » (TANOVAN B. ; 01/2016 ; 2 p. ; Empruntable ; E-10891)

Observatoire de Vénissieux (JALLALI S. ; 2015 ; E-10889)

Observatoire de Vaulx-en-Velin (JALLALI S. ; 2015 ; E-10890)

Observatoire de Villeurbanne

Diffusion de l'Atlas HLM CAPI (webmapping)

Observatoire urbain de la ville de Lyon : finalisation du « Cahier sur les espaces verts » (présentation non communicable)

Observations et études partenariales des espaces agricoles et naturels

Parution de la septième publication « L'Agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon : mutations et enjeux » (BERNE L. ; 01/10/2015 ; 60 p. ; Empruntable ; E-10865)

« Le Système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise : vers une stratégie alimentaire territoriale ? Mémoire de fin d'étude » (Université Lyon 2) (BERNE L. ; PIERRAT M. ; 09/2015 ; 112 p. ; Documentation ; Empruntable ; E-10844)

Parution de la sixième publication « Les espaces naturels dans le Département du Rhône et la Métropole de Lyon : analyse des données Spot Thema 2000-2010 (LAUFFER M. ; BERNE L. ; 05/2015 ; p. 24 ; Empruntable ; E-10836)

Les nouveaux champs à explorer...

1er octobre 2015 : « Usage du recensement par les collectivités locales par Damien Caudron, directeur général de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine » (BRUN P. ; CAUDRON D. ; 01/10/2015 ; 12 p. ; E-10847) avec une version anglaise disponible

2. Ingénierie aux membres

Observations et études partenariales sur société/solidarité

Présentation de la synthèse du diagnostic du Contrat de Ville métropolitain (2015 – 2020) au groupe des maires (29 avril 2015) et au comité de pilotage le 6 mai 2015

Appui au diagnostic du Contrat de Ville et finalisation de la synthèse sur le renouvellement urbain :

- Participation à plusieurs GT Grand Lyon la Métropole : lancement du diagnostic avec les équipes projets (12 janvier 2015), GT mobilité/déplacement (3 mars 2015), GT Elaboration protocole préfiguration Anru (5 mars 2015)
- Organisation de la réunion de lancement de l'étude en interne avec tous les contributeurs (2 février 2015 et huit réunions de travail en interne pour préciser le canevas du rapport
- Contribution au diagnostic du contrat de ville métropolitain : 1re version le 26 mars 2015 (document de travail)

Cinq réunions du groupe de travail : « Atlas du logement social, copropriété, commerces et équipements sur les quartiers QPV »

Atelier Méthodologie et statistiques le 6 juillet 2015

Observations et études partenariales de l'habitat

7 décembre 2015 : comité de pilotage Observatoire Habitat : modèle économique, nouveaux champs d'exploration d'indicateurs (densité, marché du neuf, aide à l'accès et au maintien, volet énergie), programme de travail 2016

3 décembre 2015 à l'Agence : séance de démonstration de Géoclip aux élus et techniciens de Grand Lyon Métropole et Sepal (une quarantaine de participants)

18 et 19 octobre 2015 à Lyon : séminaire des observatoires loyers

27 mars et 3 juillet 2015 : organisation et animation du Club Habitat sur les marchés fonciers et immobiliers dans l'agglomération lyonnaise présidés par Michel Le Faou : suivi de la conjoncture et appui dans le cadre de la révision PLU-H

Juin 2015 : organisation de sessions de formation « utilisateurs » à l'outil Géoclip à destination des partenaires

Développement de l'extranet (portail de l'observatoire), mise en œuvre de l'outil Géoclip et présentation en comité de pilotage le 3 mars 2015

Préparation et participation aux comités techniques mensuels

Suivi de l'atelier d'étudiants sur l'approche densité par le vécu

Observations et études partenariales sur les déplacements

L'enquête déplacements grands territoires (EDGT) : préparation du comité de pilotage du 23 novembre 2015 et de la conférence de presse du 15 janvier 2016

Observations et études partenariales des espaces agricoles et naturels

1er septembre 2015 : participation à la rencontre « quelle participation des acteurs lyonnais à la stratégie d'adaptation ? Un projet LIFE en commun ? » à l'ALE

15 juillet 2015 : réunion de travail avec l'Agence locale de l'énergie (ALE) : « quelle offre commune de diagnostic cartographié ? »

19 mai 2015 : comité technique sur la restitution intermédiaire de l'étude du système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise

6 mai 2015 : consolidation du socle commun échelle aire métropolitaine (A2) : rencontre avec les services de l'Etat (DRAAF) sur les bases de données agricoles en février 2015 et présentation de l'observatoire aux partenaires d'Epures

9 mars 2015 : présentation du bilan 2014 de l'observatoire et du programme 2015 en CDCEA

27 janvier 2015 : comité technique partenarial : lancement du programme de travail 2015

Les nouveaux champs à explorer...

Juin 2015 : Schéma directeur Energies de la Métropole de Lyon : réunion de travail avec Algae et groupe de travail sur les données et le modèle énergétique proposé par Artelys

CHAPITRE 3 : APPROCHES ET STRATÉGIES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE

1. Publications

L'appui aux projets de l'aire métropolitaine lyonnaise

« Cahier de recommandations pour une harmonisation de la sémiologie et du vocabulaire employés dans les Scot » (ROLLAND S. ; 11/2015 ; 38 p. ; Empruntable ; E-10879)

Proposition d'une fiche d'intervention A2 d'une étude et d'un séminaire « Habitat/Mobilité » au Pôle Métropolitain, SMT

Lettre d'information inter-Scot n°17

« Actes de la Rencontre des présidents du 9 juillet 2015 au Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes » (ROLLAND S. ; 11/2015 ; 19 p. ; Empruntable ; E-10877)

« Décrypter les logiques de l'immobilier commercial » (LAURENT X. ; 10/2015 ; 16 p. ; Consultable ; E-10850)

« Bilan des autorisations commerciales à l'échelle de l'inter-Scot entre 2009 et 2014 » (LAURENT X. ; 05/2015 ; 9 p. ; Consultable ; E-10834)

« Indicateurs communs : suivi du Chapitre commun » (FILLOD-BARBARINO N. ; 05/2015, 63 p. ; Consultable ; E-10878)

« Le Plan local d'urbanisme intercommunal, ciment de la coopération intercommunale : synthèse : journée régionale d'échanges du 2 avril 2015 » (VAZ-BROSSARD S. ; 07/2015 ; 13 p. ; Consultable ; E-10845)

Schéma prospectif de mobilité : synthèse du diagnostic (DESCROUX T. ; 07/2015 ; 19 p. ; Empruntable ; E-10704/B)

« Voie des Confluences : référentiel d'aménagement » (ROUSSEL O. ; 07/2015 ; 76 p. ; Empruntable ; E-10852)

« Voie des Confluences : charte signalétique » (ROUSSEL O. ; 07/2015 ; 65 p. ; Empruntable ; E-10852/C)

« Dynamiques de métropolisation : repères » (ROUSSEL O. ; 03/2015 ; 48 p. ; Empruntable ; E-10784)

Finalisation du diagnostic thématique et de l'atlas cartographique de la « démarche partenariale pour une stratégie fluviale en région lyonnaise » : version n°1 livrée début avril pour relecture par un groupe d'experts

Dynamiques de métropolisation : repères (ROUSSEL O. ; 03/2015, 48 p. ; Empruntable ; E-10784)

La planification des grands territoires

Scot Val de Saône-Dombes et Dombes « Mémo' Scot : 20 pages pour tout savoir sur la révision des Schémas de Cohérence Territoriale de La Dombes et du Val de Saône-Dombes » (GIRARD L. ; 06/2015 ; 27 p. ; Empruntable ; E-10826)

Espaces d'interface et territoires partenaires

« Grand parc Miribel Jonage 2030 : une vision à partager, acte 1. Synthèse du séminaire du 25 septembre 2014 » (BERNE L. ; 05/2015 ; E-10880)

Espaces de projets régionaux

Parution de l'atlas Auvergne-Rhône-Alpes « Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines » (BRUN P. ; LAURENT X. ; THIMONIER-ROUZET E. ; ROUSSEL O. ; 01/10/2015 ; E-10856)

« Les Régions Auvergne et Rhône-Alpes fusionnent, le réseau régional des agences d'urbanisme s'élargit » (LAURENT X. ; 01/10/2015 ; 4 p. ; Empruntable ; E-10859)

« Rhône-Alpes-Auvergne : nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines » (BRUN P. ; 01/10/2015 ; 52 p. ; Empruntable ; E-10856)

Région Rhône-Alpes : réalisation de onze cahiers de mobilité par bassin de vie

Etat/Région : présentation du volet « Indicateurs de suivi du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) » : poursuite du plan d'action pour favoriser l'intégration du SRCE dans les documents d'urbanisme (organisé en trois grands axes, s'appuyant sur des actions de type formation, création d'outils et mise en réseau)

« Actes du séminaire sur la Grenellisation des schémas de cohérence territoriale : 13 janvier 2015 » (CAUDRON D. ; 20/09/2015 ; 40 p. ; E-10846)

Quartiers durables Rhône-Alpes : expériences : Trévoux, écoquartier gare. (LAURENT X. ; 01/2015 ; 2 p. ; Empruntable ; E-10448B)

Quartiers durables Rhône-Alpes : expériences : Belleville Chambord (LAURENT X. ; 01/2015 ; 2 p. ; Empruntable ; E-10448C)

2. Ingénierie aux membres

L'appui aux projets de l'aire métropolitaine lyonnaise

Proposition d'un temps fort, avec les deux observatoires Habitat Urbalyon et Epures, au Pôle Métropolitain pour janvier/février 2016

26 novembre 2015 : Rencontre des présidents à Lyon et présentation du « Cahier de recommandations pour une harmonisation de la sémiologie et du vocabulaire employés dans les Scot »

10 octobre 2015 : Schéma prospectif de Mobilité du SMT AML : séminaire plans d'action

9 juillet 2015 : Rencontre des présidents du 9 juillet 2015 aux Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes

19 juin 2015 : animation d'un groupe projet « Harmonisation des Scot » avec remise de la version de travail n°7 du cahier de recommandations

Accompagnement du Pôle Métropolitain autour du projet Festitabl' (approvisionnement de proximité pour quelques grands événements métropolitains)

2 avril 2015 : organisation et animation de la journée d'échanges régionale « Plan local d'urbanisme intercommunal, ciment de la coopération intercommunale »

29 mai 2015 : comité technique spécial « Harmonisation des Scot » et présentation du livrable « Indicateurs communs : suivi du Chapitre commun »

La planification des grands territoires

Scot Beaujolais :

- 16 avril 2015 : premier atelier d'élus

- mars 2015 : démarrage d'une mission d'animation d'ateliers d'élus pour cadrer la mise en révision du Scot

Scot Boucle du Rhône en Dauphiné :

- 30 juin 2015 : comité de pilotage du Scot : présentation PADD (version 2) en vue du débat sans vote

- 21 mai 2015 : comité de pilotage du Scot : présentation du PADD (version 1)

- 15, 16 et 17 mai 2015 : rencontres avec les EPCI pour les ajustements des orientations du PADD

- 5 mai 2015 : réunion des personnes publiques associées (PPA)
- 3 et 4 février 2015 : Ateliers territoriaux PADD : Porte dauphinoise Lyon-Saint Exupéry, Isle Crémieu et Pays des Couleurs
- 15 janvier 2015 : comité de pilotage : présentation des grandes orientations d'aménagement (PADD)

Scot Nord-Isère :

- 4 juin 2015 : séminaire de travail à l'Isle d'Abeau : « SDAGE et SRCE, contrats verts et bleus, quels enjeux pour le Scot Nord-Isère ? »
- 6 mai 2015 : rencontre de travail avec le Président et la Directrice du Syndicat
- 30 avril 2015 : volet commerce en cours de révision restitué par l'Agence devant les élus (séminaire n°2)
- présentation à la commission environnement du volet énergie-climat pour la « grenellisation »

Scot Rives du Rhône :

- 9 juin 2015 : animation de l'atelier économie
- 28 mai 2015 : animation de l'atelier transports/déplacements
- 27 avril et 19 mai 2015 : présentations successives de la partie 3 du diagnostic territorial devant les directeurs des sept EPCI du territoire, puis devant les délégués syndicaux

Scot Val de Saône-Dombes et Dombes

- 24 juin 2015 : présentation du document et des enjeux de la révision lors d'une séance réunissant les élus des deux Syndicats mixtes

Espaces d'interface et territoires partenaires

« Plaine de Lyon-Saint Exupéry, Terre d'envol » :

- 2 et 11 juin 2015 : présentation synthétique du Schéma de composition générale d'Aéroports de Lyon et de l'avis du Pôle Métropolitain à l'occasion de sa commission d'aménagement et de son conseil
- 12 mars 2015 : séminaire final de la démarche prospective : « Un projet collectif de développement économique vecteur de rayonnement métropolitain, de déploiement des activités et d'essor local »

Mission de mise en œuvre coordonnée de la DTA modifiée dans les Scot concernés par la Plaine Saint Exupéry : mise en place d'un groupe d'études en lien avec l'Etat et les chefs de projet des syndicats mixtes de Scot concernés (Agglomération lyonnaise, Boucle du Rhône en Dauphiné et Nord-Isère)

Espaces de projets régionaux

Région Rhône-Alpes :

- Cahiers de mobilité par bassin : réunions de lancement le 9 octobre, intermédiaire le 26 novembre, finalisation prévue pour le 14 janvier de la « synthèse régionale »
- Schéma régional de cohérence écologique : production des modules : « prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme »
- 7 juillet 2015 : participation à la 2e conférence régionale COOPENERGY

Région AURA Atlas :

- 15 décembre 2015 : première réunion de travail avec la présentation des constats et des cartes du tome 2
- 16 octobre 2015 : réunion de lancement du tome 2 intitulé « Auvergne-Rhône-Alpes. Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines. Géographie du bien-être et de la qualité de vie »
- 25 juin 2015 : deuxième réunion de travail avec les partenaires
- 22 mai 2015 : comité technique de cadrage des travaux
- 8 avril 2015 : rencontre des 4 Présidents d'agences d'urbanisme d'Auvergne et de Rhône-Alpes : Saint-Etienne 8 avril 2015 (LAURENT X. ; 04/2015 ; 21 p. ; E-10795)

- 22 mai 2015 : première réunion de travail avec la présentation des constats et des cartes du tome 1
- 27 mars 2015 : réunion de lancement
- 23 février 2015 réunion de travail préparatoire.

Etat/Région : présentation du volet « Indicateurs de suivi du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) » :

- 30 avril 2015 : séminaire « SRCE et Scot », animé par les équipes du réseau Urba 3 autour des présentations Etat-Région, Scot Sepal, Scot RUG... à l'Institut régional d'administration de Lyon, à Villeurbanne
- 3 février 2015 : présentation en séminaire
- 17 mars 2015 : réunion à la Maison rhodanienne de l'Environnement pour le lancement d'un cahier des charges Urba3/URCAUE/LPO sur les trames vertes et bleues urbaines et périurbaines de Rhône-Alpes (faisabilité à l'étude, financements FEDER)

13 janvier 2015 : animation de la table ronde des élus et animation des ateliers du séminaire « Grenellisation » organisée par l'Etat.

CHAPITRE 4 : DÉMARCHES DE PLANIFICATION LOCALE

I. Publications

Scot Sepal

« Scot de l'agglomération lyonnaise : évaluation des émissions de GES » (MARY Ph. ; 2015 ; 8 p. Secret ; E-10914)

Rédaction d'une première version de la partie « Consommation de l'espace » qui sera intégrée à l'Etat initial de l'environnement

« Les Continuités écologiques de l'agglomération lyonnaise : poster et cahier technique » (BERNE L. ; 03/2015, poster + 142 p. ; Consultable ; E-10835/A et B)

L'accompagnement des politiques et projets territoriaux

Plan piéton : Zoom : identification des trajets clés :

- 4e (GAGET C. ; 12/2015 ; 14 p. ; Secret ; E-10926), 5e (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10928) et 6e arrondissements de Lyon (GAGET C. ; 12/2015 ; 14 p. ; Secret ; E-10927) ; Cailloux-sur-Fontaine (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10923) ; Caluire (GAGET C. ; 12/2015 ; 24 p. ; Secret ; E-10905/B) ; Charly (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10749/C) ; Dardilly (GAGET C. ; 12/2015 ; 16 p. ; Secret ; E-10718/C) ; Fontaine-sur-Saône (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10740/C) ; La Tour-de-Salvagny (GAGET C. ; 12/2015 ; 14 p. ; Secret ; E-10724/C) ; Givors (GAGET C. ; 12/2015 ; 16 p. ; Secret ; E-10924) ; Grigny (GAGET C. ; 12/2015 ; 16 p. ; Secret ; E-10925) ; Marcy l'Etoile (GAGET C. ; 12/2015 ; 17 p. ; Secret ; E-10726/C) ; Meyzieu (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10919) ; Rochetaillée-sur-Saône (GAGET C. ; 12/2015 ; 14 p. Secret ; E-10743/C) ; Saint-Germain-au-Mont d'Or (GAGET C. ; 12/2015 ; 13 p. Secret ; E-10921) ; Saint-Genis-les-Ollières (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10720/C), Saint-Romain-au Mont-d'Or (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10922) ; Sathonay-Camp (GAGET C. ; 12/2015 ; Secret ; E-10920) ; Tassin-la-Demi-Lune (GAGET C. ; 12/2015 ; 15 p. ; Secret ; E-10717/B) ; Vernaison (DESAINTEJEAN F. ; 12/2015 ; 15 p. Secret ; E-10730/C)

- « Plan piéton : atlas « iso-distances » : l'accès à pied aux arrêts des lignes fortes du réseau TCL et aux gares du PTU : document de travail » (04/2015 ; 279 p. ; E-10797/B)

- « Plan piéton : éléments de diagnostic : analyser et qualifier la « marchabilité » du territoire d'agglomération » (PROVILLARD B. ; LAUFFER M. ; 03/2015 ; 31 p. ; E-10797/A)

PDU :

- Mise à jour du diagnostic du PDU avec les résultats de l'enquête déplacements grand territoire (EDGT) 2015 à l'échelle du périmètre d'action du PDU et finalisation de la territorialisation par quadrants. « Diagnostic du PDU de l'agglomération lyonnaise : synthèse et enseignements intégrant les résultats de l'EDGT 2015 » (FERE C. ; 2015, 152 p. ; Secret ; E-10853)

PLU-H du Grand Lyon : révision

« Plan local d'urbanisme et de l'habitat : quatre grands défis pour la révision générale : communication au Conseil de la Métropole de Lyon pour un débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables » (PISSIER S. ; 11/05/2015, 43 p. ; secret ; E-10875)

« Pourquoi passer du plan local d'urbanisme (PLU) communal au plan d'urbanisme intercommunal (PLUi) ? Mémoire de master 2 géographie et aménagement » (VAZ-BROSSARD S. ; LAFOREST E. ; 04/09/2015 ; 56 p. ; Empruntable ; E-10851)

« Révision PLU-H : étude centre bourg de Vernaison : diagnostic urbain et premiers enjeux : document de travail » (DESAINTJEAN F. ; 10/2014, 32 p. ; Secret ; E-10830)

« Révision PLU-H : étude centre bourg de Vernaison : esquisse d'évolution des flots mutables : document de travail » (DESAINTJEAN F. ; 03/2015 ; 25 p. ; Secret ; E-10831)

« PLU-H : propositions d'orientations pour le projet de territoire » :

- 1er arrondissement Lyon : document de travail 8 avril 2015 (GAGET C. ; 04/2015 ; 22 p. ; Secret ; E-10936)
- 2e : document de travail avril 2015 (GAGET C. ; 04/2015 ; 24 p. ; Secret ; E-10942)
- 3e : document de travail juillet 2015 (GAGET C. ; 07/2015 ; 24 p. ; Secret ; E-10943)
- 4e : document de travail avril 2015 (GAGET C. ; 04/2015 ; 22 p. ; Secret ; E-10937)
- 5e : document de travail : version amendée en juillet 2015 (GAGET C. ; 07/2015 ; 22 p. ; Secret ; E-10938)
- 6e : document de travail de mai 2015 (GAGET C. ; 05/2015 ; 24 p. ; Secret ; E-10940)
- 7e : document de travail juin 2015 (GAGET C. ; 06/2015 ; 26 p. ; Secret ; E-10944)
- 8e : document de travail juin 2015 (GAGET C. ; 06/2015 ; 24 p. ; Secret ; E-10945)
- 9e : document de travail août 2015 (GAGET C. ; 08/2015 ; 26 p. ; Secret ; E-10946)
- Caluire (DESAINTJEAN F. ; 2015 ; Secret ; E-10905/A)
- Champagne-au-Mont-d'Or (FILLOD L. ; 01/2015 ; 20 p. ; secret ; E-10725B)
- Charbonnières (FILLOD L. ; 2015 ; Secret ; E-10725/AB)
- Charly (DESAINTJEAN F. ; 01/2015 ; 24 p. ; secret ; E-10749A)
- Corbas (PREVEL A. ; 01/2015 ; 22 p. ; secret ; E-10739A)
- Feyzin (PREVEL A. ; 2015 Secret ; E-10906/A)
- Fontaines-Saint-Martin (BONFILS L. ; 2015 ; Secret ; E-10907/A)
- Fontaines-sur-Saône (PREVEL A. ; 2015 Secret ; E-10740/A)
- Francheville (FILLOD L. ; 2015 ; Secret ; E-10721/A)
- Irigny (BOUILLOT D. ; 2015 ; Secret ; E-10910/A)
- La Mulatière (DESAINTJEAN F. ; 2015 ; Secret ; E-10911/A)
- La Tour de Salvagny (FILLOD L. ; 01/2015 ; 24 p. ; secret ; E-10724A),
- Marcy l'Etoile (FILLOD L. ; 01/2015 ; 20 p. ; secret ; E-10726A),
- Pierre Bénite (DESAINTJEAN F. ; 2015 ; Secret ; E-10741/A)
- Rillieux-la-Pape (DESAINTJEAN F. ; 2015 ; Secret ; E-10742/A)
- Saint-Cyr-au Mont-d'or (PREVEL A. ; 2015 Secret ; E-10746/A)
- Sainte-Foy-lès-Lyon (FILLOD L. ; 01/2015 ; Secret ; E-10912/A)
- Saint-Genis-Laval (DESAINTJEAN F. ; 2015 ; Secret ; E-10747/A)
- Solaize (DESAINTJEAN F. ; 2015 ; Secret ; E-10745/A)
- Vaulx-en-Velin (BOUILLOT D. ; 2015 ; Secret ; E-10913/A)

- Vernaison (DESAINTJEAN F. ; 2015 ; Secret ; E-10730)

- Villeurbanne : document de travail septembre 2015 (GAGET C. ; 09/2015 ; 37 p. ; Secret ; E-10941)

Éléments de synthèse (2012-2013), enjeux de la commune dans son bassin de vie : Ecully (FILLOD L. ; 01/2015 ; 20 p. ; secret ; E-10723A), Marcy l'Etoile (FILLOD L. ; 01/2015 ; 20 p. ; Secret ; E-10726A)

Note sur les qualités bâties et paysagères : Charbonnières-les-Bains (DALMAZ P. ; 01/2015 ; 34 p. ; Secret ; E-10722B), Charly (DESAINTJEAN F. ; 12/2015 ; 21 p. ; secret ; E-10749B), Rillieux-la-Pape (TROFF-POULARD J. ; 02/2015 ; 32 p. ; secret ; E-10742B), Vernaison (TROFF-POULARD J. ; 01/2015 ; 25 p. ; secret ; E-10730B)

« Sites à dédier aux activités fortement génératrices de flux de marchandises : analyse et fiches : document de travail : version finale » (GARIN-HAMELINE C. ; 02/2015 ; 32 p. secret ; E-10902)

Carte sur l'armature logistique du Grand Lyon : proposition de sites à préserver

2. Ingénierie aux membres

Scot Sepal

10 juin 2015 : réunion d'échange : présentation de la note préparatoire du diagnostic sur le développement des communications électroniques dans le Scot

8 avril 2015 : première restitution des indicateurs de suivi du Scot devant les élus du Bureau

27 février 2015 : restitution de l'étude sur les continuités écologique devant les élus du bureau

L'accompagnement des politiques et projets territoriaux

PDU :

- Du 26 mai au 4 juin : contribution à neuf séances de groupes de travail. Organisées dans le cadre de la concertation, elles réunissent les collectivités partenaires (dont une représentation des communes), des représentants d'associations et des experts. Ces séances, alimentées par la présentation par l'Agence d'éléments de diagnostic, ont pour objectif de faire le point sur les éléments de constat et de définir et de partager les enjeux de la mobilité qui fonderont, dans un second temps, les actions du PDU
- 22 mai 2015 : contribution pour la Commission politique PDU interne du Sytral (élus du Comité syndical)
- 17 juin 2015 : contribution « Cohésion sociale » et « Environnement » pour le Comité de pilotage du PDU
- 11 septembre 2015 : contribution « articulation urbanisme-transport » pour la Commission interne PDU du Sytral
- 21 septembre au 5 octobre 2015 : participation à la séance n°4 des neuf groupes de travail (concentration du PDU)
- 16 octobre 2015 : réunion territoriale avec les élus des bassins de vie du quadrant Nord (Plateau Nord, Val de Saône)
- 19 octobre 2015 : réunion territoriale avec les élus des bassins de vie du quadrant Ouest (Ouest Nord, Val d'Yzereon, Lône et Coteaux du Rhône, six communes de l'Ouest lyonnais)
- 23 octobre 2015 : réunion territoriale avec les élus des bassins de vie du quadrant Est (Rhône Amont, Porte des Alpes, Portes du Sud, CCEL)
- 6 novembre 2015 : réunion territoriale avec les élus de Villeurbanne pour le quadrant Centre, réunion territoriale avec les élus des neuf arrondissements de Lyon pour le quadrant Centre
- 3 décembre 2015 : participation au comité technique du PDU
- 7 décembre 2015 : participation au comité de pilotage du PDU
- 15 décembre 2015 : participation à la séance transversale n°5 des groupes de travail et animation de trois des douze tables-rondes : « pôles d'échanges », « articulation urbanisme-transport », « contraindre la voiture »

PLU-H du Grand Lyon : révision

11 mai 2015 : contribution au support du débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (Conseil de la Métropole de Lyon)

Elaboration du règlement : contribution à trois séances du groupe de travail réunissant la Métropole et une représentation de communes

CHAPITRE 5 : DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

1. Publications

Les grands projets et les questions transversales

« Démarche de transition énergétique et écologique de Lyon-Saint-Etienne » : contribution à la note de territoire » (MARY Ph. ; 01/2016 ; 21 p. Secret ; [E-10916](#))

« Aménagement urbain autour des stations de métro de la ligne 2 » (RUDOLPH J. ; 26/05/2015 ; 44 p., plans, dessins, cartes ; Secret ; [E-10825](#))

Schéma des bateaux stationnaires : lancement de l'étude, définition de la méthodologie de diagnostic et de la base de données SIG associée

Campus Porte des Alpes : accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine et de programmation :

- participation aux choix des candidatures (note technique, analyse des offres et jury)
- Note de synthèse et CD contenant le dossier technique « Schéma directeur Campus Porte des Alpes : synthèse » (HENRY E. ; CALVO N. ; RUDOLPH J. ; NORDIER R. ; CHAUSSON N. ; PELOT V. ; 02/2015 ; 15 p. ; [E-10807](#))

L'accompagnement des dynamiques du développement des territoires

Accompagnement de la Ville de Lyon à la rédaction d'un premier bilan de la charte vieillissement

« Comment faire un PLU intercommunal ? Paragonnage » : document de travail (SPERTO S., DEGUILHEM Y. ; 02/2015 ; 54 p. ; consultable ; [E-10775](#))

Expertise urbaine Lyon 7 Nord : finalisation de l'étude avec réalisation 3D sur les scénarii

Expertise urbaine : îlot Duvivier Cronstadt : Lyon 7e : présentation du 25 février 2015 et synthèse : document de travail (SPERTO S. ; BLANQUET O. ; CALVO N. ; MADIC M. ; 02/2015 ; 23 p. + 11 p. ; [E-10799](#))

Expertise Lyon 8e : îlot Calmette, Lumière, Bullukian
16 juin 2015 : « Expertise Lyon 8e : îlot Lumière/Calmette/Bullukian/Bd Jean XXIII : diagnostic, enjeux et scénarios : document de travail » (RUDOLPH J. ; 05/2015 ; 39 p. ; [E-10894](#))

Etude de résidentialisation : îlot Leynaud Bonnefond Lyon 8e

- Document de synthèse :
- « Étude de résidentialisation : îlot Leynaud Bonnefond Lyon 8 : approche de la résidentialisation : démarches et projets : document de travail : 1er échange du 26 février 2015 » (HENRY E. ; 26/02/2015 ; [E-10779/A](#))
- « La Vie sociale de l'îlot Leynaud-Bonnefond : A : pratiques, usages et représentations des espaces extérieurs ; B : cahier à idées » (LE BELLER G. ; PETIT G. ; NORDIER R. ; 06/2015, A : 32 p. ; B : 12 p. ; Consultable ; [E-10828](#))
- « Etude de résidentialisation : note technique sur le projet d'accession sociale » : 1re phase opérationnelle,
- « Approche de la résidentialisation » : dossier documentaire
- Enquête d'usages sur le fonctionnement des espaces publics dans le quartier des Etats-Unis (Lyon 8e) : étude de terrain approfondie par immersion, observation, entretiens, comptages

et photographie. Support de la restitution orale du 3 juin 2015. Rapport final.

- Propositions de scénarii de projet de résidentialisation phasés dans le temps long : travail en lien avec le paysagiste missionné par GLH (Ville & Paysage) sur la 1re phase opérationnelle du projet de résidentialisation ;

- « Focus urbain » réalisé le 14 janvier 2015 » (NORDIER R. ; 14/01/2015 ; 39 p. ; secret ; [E-10779/B](#))

- « Approche de la résidentialisation : démarches et projets : document de travail : 1er échange du 26 février 2015 » (HENRY E. ; 26/02/2015 ; 41 p. ; secret ; [E-10779/A](#))

« Expertise Lyon 8e : îlot Lumière/Calmette/Bullukian/Bd Jean XXIII : diagnostic, enjeux et scénarios : document de travail » (RUDOLPH J. ; 05/2015 ; 39 p. ; [E-10894](#)) Expertise SACVL-Challemel-Lacour, Lyon 8e

« Accompagnement avant consultation de MOE par SACVL :

- Expertise urbaine : SACVL Challemel-Lacour, Lyon 8e : synthèse (SPERTO S. ; BLANQUET O. ; 04/2015 ; 18 p. ; [E-10800](#))

- lancement de l'étude sur les « enjeux d'insertion urbaine et définition d'invariants »

« Expertise urbaine Bourbonnais, Vaise Lyon 9e : approfondissement du Schéma de Référence de Vaise : secteur test d'intensification urbaine et de mixité fonctionnelle pour la révision générale du PLU-H : étude détaillée : diagnostic, enjeux, préconisations : synthèse » (CHARLIN F. ; 08/2015 ; 137 p. ; secret ; [E-10843](#))

Le Confluent/La Mulatière : finalisation de l'étude pour un comité de pilotage prévu en septembre

« Saint-Genis Laval : zone AU L'Haye et le But : scénarios et invariants : Pistes de réflexion pour l'évolution du site » (CALVO N. ; 37 p. ; 01/2015 ; Secret ; [E-10899](#))

Bourgoin-Jallieu :

- Expertise « Place G. de Gaulle – La Poste/Bourgoin-Jallieu » : synthèse

« Bourgoin-Jallieu : place du Général de Gaulle/La Poste : réunion du 22 juillet 2015 : version modifiée après Copil pour synthèse » (BLANQUET O. ; 07/2015 ; 48 p. ; Secret ; [E-10895](#))

- « AMO pour la modification du PLU : propositions d'évolutions réglementaires et illustrations, évolution des documents graphiques, rédaction de la notice explicative »

- « Etude de cadrage urbain Bourgoin-Jallieu : centre-ville élargi : synthèse présentée en bureau municipal du 27 avril 2015 » (BLANQUET O. ; 12/2014 ; 28 p. ; Secret ; [E-10904](#))

PLH CAPI :

- Production d'un pré-diagnostic par les deux Agences

- Volet territorialisation : fiches communales sur le « potentiel de développement résidentiel 2015-2020 »

- Préparation de la commande Filocom et des bases de données dans le cadre de la phase diagnostic

Tarare- plan guide pour le développement du centre-ville

- « stratégie pour le plan guide »

- « Plan guide pour le développement du centre-ville de Tarare : diagnostic et enjeux document de travail » (RUDOLPH J. ; 02/2015 ; 61 p. ; Consultable ; [E-10816](#))

« Amorces du PLUi de la Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay » : préfiguration de l'offre

« Etude de cadrage urbain : Le Carreau Vénissieux, Corbas : enjeux, orientations et scénarii d'aménagement et note de synthèse » (PREVEL A. ; 03/2015 ; 82 p. ; cartes, photo ; Secret ; [E-10819](#))

Les projets de renouvellement urbain, espace urbain, usage et espace public

Etude de faisabilité pré-opérationnelle du secteur Paul Bert (2 livrables) : « Réunion de lancement » le 20 mai 2015 (PPT, CR

diffusé); « Cotech Diagnostic-enjeux-orientations » le 22/07/2015 (PPT, CR diffusé) ; « Cotech Scénarios, tests de capacité et première approche des pré-bilans » le 24/09/2015 (PPT).

Etude « Stratégie urbaine pour l'attractivité de Vienne Nord/Estressin » : « Porter à connaissance et synthèse des études Agence 2007-2014 » le 27/02/2015 (PPT, CR-synthèse diffusé) ; Atelier d'attractivité le 9/07/2015 (PPT, posters, CR-synthèse diffusé) ; « Cotech sur le processus de projet urbain et les procédures » le 15/09/2015 (PPT) ; « COPIL choix d'une procédure pour lancer la consultation d'urbanisme » le 28/09/2015 (PPT).

Les missions et les études foncières

Etude « Stratégie urbaine pour l'attractivité de Vienne Nord/Estressin » (phase 1) : porter à connaissance et synthèse des études Agence 2007-2014

« Villefranche Beaujolais agglo : secteur de la Chartonnaire » (SABATERIE G. ; 01/01/2015 ; 204 p. ; Secret ; E-10815)

2. Ingénierie aux membres

Les grands projets et les questions transversales

L'Université dans la ville : premières réflexions sur la « réactivation » de l'Observatoire de la vie étudiante de l'aire métropolitaine lyonnaise. Deux réunions de travail les 18 juin 2015 et 25 juin 2015 avec le Crous de Lyon-Saint-Etienne et l'Université de Lyon (UdL). Travaux exploratoires de l'Observatoire sur les thèmes : « établissements de l'enseignement supérieur », « laboratoires publics de recherche », « hébergement étudiants et chercheurs », lancés pour le compte de la Métropole de Lyon (réunion de lancement : 3 septembre 2015).

8 janvier 2015 : comité technique « Anneau des Sciences » : diagnostic et premiers enjeux sur le territoire Laurent Bonneval

Parc linéaire de l'Est lyonnais :

- 2 juin 2015 : transmission aux partenaires du livret de synthèse de l'atelier collaboration du 19 janvier 2015

- 19 janvier 2015 : atelier collaboratif : workshop réunissant les services de la Métropole de Lyon et du Sepal pour préciser les intentions d'aménagement. Animation spécifique et présentation d'une étude comparative sur les parcs linéaires

« SAV » de l'étude Campus Porte des Alpes auprès de l'UdL (présentation du Schéma directeur campus Porte des Alpes) : 1/ réunion d'échange avec Immochan, 2/ présentation aux personnels du campus Portes des Alpes

- Campus Porte des Alpes : accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine et de programmation : participation aux choix des candidatures (note technique, analyse des offres et jury)

- Participation à la définition des Ateliers Campus Portes des Alpes prévus en septembre 2015

- Trois ateliers de l'UDL pour le campus Porte des Alpes (18, 23 et 24 septembre 2015), avec appui technique de l'Agence à la réalisation des ateliers (séance de travail sur contenu et support)

18 mars 2015 : comité de pilotage Schéma directeur Campus Porte des Alpes : présentation et livraison des documents finalisés : note de synthèse et CD contenant le dossier technique

L'accompagnement des dynamiques de développement des territoires

23 mars 2015 : présentation à la Métropole de Lyon et à la Ville de Lyon des études d'intensification urbaine dont le cadrage urbain et paysager de Lyon 8^e sur les secteurs Ambroise Paré et Général André,

24 février 2015 : présentation à M. Le Faou de la synthèse de l'étude « Axe Presqu'île »

23 et 25 février 2015 : présentation aux élus de la Métropole de la note de synthèse de l'expertise Duvivier-Cronstadt, Lyon 7^e « Accompagnement de plusieurs projets privés : quelle mixité fonctionnelle pour quel projet d'ensemble ? »

Expertise urbaine Lyon 7 Nord :

- 11 septembre 2015 : comité technique final de présentation de l'étude avec Grand Lyon la Métropole, Ville de Lyon

- 21 et 27 juillet 2015 : réunion avec la DFI sur le choix des sites retenus pour les logements sociaux étudiants

- 16 mars 2015 : comité technique n°2 : propositions de scénarios de composition urbaine et de programmation

- 23 janvier 2015 : comité technique n°1 : expertise sur les franges voies ferrées Lyon 7^e nord suite au schéma de référence du 7^e nord : identification des sites mutables pour la production de logement social étudiant à croiser avec la production de logement social familial, pour inscription dans la révision du PLUH

15 janvier 2015 : secteurs Ambroise Paré et Général André, Lyon 8^e : comité technique final

Etude de résidentialisation : Ilot Leynaud Bonnefond Lyon 8^e

- 15 septembre 2015 : comité de pilotage avec le maire et ses adjoints et Grand Lyon Habitat

- 9 juillet 2015 : comité technique n°5 sur rendu de l'étude avec Grand Lyon Habitat et atelier Paysage et Mission Entrée Est et ville de Lyon

- 3 juin 2015 : comité technique n°4 sur la finalisation des scénarios de résidentialisation et phasages avec Grand Lyon Habitat et atelier Paysage et Mission Entrée Est

- 7 mai 2015 : comité technique n°3 sur scénarios de résidentialisation et phasages avec Grand Lyon Habitat et atelier Paysage

- 1er avril 2015 : comité technique n°2 sur proposition de trois scénarios de résidentialisation avec Grand Lyon Habitat et atelier Paysage

- 26 février 2015 : comité technique sur benchmark ING, résidentialisation, premiers résultats de l'enquête d'usage

Expertise Lyon 8^e : ilot Calmette, Lumière, Bullukian

- 20 mai 2015 : présentation à M Le Faou

- 20 mars 2015 : comité technique « Diagnostic, Enjeux »

Expertise SACVL-Challemel-Lacour, Lyon 8^e

- 26 mars 2015 : comité technique

Le Confluent/La Mulatière :

- 19 août 2015 : document de synthèse envoyé à Grand Lyon Métropole

- 20 juillet 2015 : réunion sur la répartition programmatique Habitat

- 22 mai 2015 : réunion de travail en mairie de La Mulatière avec le Maire et les élus

- 30 avril 2015 : comité technique n°3 sur scénarios (composition et programmation)

- 30 mars 2015 : comité technique n°2 : diagnostic économie et présentation des deux scénarios

- 23 février 2015 : comité technique n°1 : diagnostic et enjeux

Saint-Genis Laval : zone AU L'Haye et le But : scénarios et invariants : pistes de réflexion pour l'évolution du site : comité de pilotage du 23 janvier 2015 (document de travail)

Bourgoin-Jallieu :

- 27 avril 2015 : présentation de la synthèse en bureau municipal du Schéma de cadrage « Bourgoin-Jallieu, centre-ville élargi »

- 21 janvier 2015 : comité de pilotage : propositions d'évolution pour les orientations d'aménagement et de programmation du PLU de Bourgoin-Jallieu

- 12 décembre 2014 : comité de pilotage : validation du Schéma de cadrage urbain pour le centre-ville de Bourgoin-Jallieu

PLH CAPI :

- Réunions techniques, calage de la mission à deux Agences
- Appui AMO : audition des trois candidats pour prestation complémentaire (mai 2015)

Tarare- plan guide pour le développement du centre-ville

- 15 juin 2015 : comité de pilotage « stratégie pour le plan guide »
« Amorce du PLUi de la Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay » : préfiguration de l'offre
- assistance à la préparation du séminaire d'élus du 18 juin 2015
- rencontre avec le Président le 5 juin 2015

ViennAgglo : étude « Dynamiques résidentielles et urbaines sur le territoire de ViennAgglo » : Comité technique du 1er décembre 2015 « Synthèse des dynamiques observées, cartographies et problématiques à approfondir en phase 2 » (PPT).

Les projets de renouvellement urbain, espace urbain, usage et espace public

Etude de faisabilité pré-opérationnelle sur les secteurs Paul Bert et De Gaulle :

- Comité de pilotage « Présentation du scénario retenu, des options de phasage et du pré-bilan à M. le Maire de Bourgoin » (PPT, CR).
- 4 novembre 2015 : comité technique « Pré-bilan du scénario préférentiel » (PPT, CR)
- 24 septembre 2015 : comité technique sur « Scénarios, tests de capacité et première approche des pré-bilans » (PPT)
- 22 juillet 2015 : comité technique sur « Diagnostic, enjeux, orientations » (PPT, CR diffusé)
- 20 mai 2015 : réunion de lancement (PPT, CR diffusé)

Vienne : étude « Stratégie urbaine pour l'attractivité de Vienne Nord/Estressin » :

- 17 décembre 2015 : remise du cahier des charges de consultation relatif à l'élaboration d'un Plan guide et d'un Plan d'action » (livrable final)
- 28 septembre 2015 : comité de pilotage sur le choix d'une procédure pour lancer la consultation » (PPT)
- 15 septembre 2015 : comité technique sur le processus de projet urbain et les procédures » (PPT)
- 9 juillet 2015 : atelier d'attractivité (PPT, posters, CR-synthèse diffusé)
- 27 février 2015 « Porter à connaissance et synthèse des études Agence 2007-2014 » (PPT, CR-synthèse diffusé)

Expertise « ANRU – Carnot-Parmentier – Saint Fons »

- Mi-octobre 2015 : présentation devant M. Le Faou
- 8 et 22 septembre 2015 : comités techniques

Les missions et les études foncières

Capi : accompagnement de l'intercommunalité dans sa réflexion sur la nouvelle géographie intercommunale du Nord-Isère (Agences de Lyon et de Grenoble + BE) : cahier de charges.

3 mars 2015 : comité de pilotage de restitution : Vallée de Gère : « D'une stratégie d'ensemble du développement de la vallée aux orientations par sites leviers : synthèse des réflexions 2009-2013 »

CHAPITRE 6 : ACTIVITÉS INTERNATIONALES

1. Publications

Les activités internationales (hors Europe)

Addis Abeba :

- Coopération à Addis et contrat AFD : mission en novembre sur : articulation transport/urbanisme (nouveau tram d'Addis)

et paysage « Espaces publics dans les villes du Sud : Intérêt de l'approche paysagère dans la conception des espaces publics : les exemples d'Addis et Sétif » (PREVEL A. ; 05/2015 ; E-10822)

- Finalisation du contrat EGIS/Agence /IAU sur financement de la Banque mondiale signé début 2014
- Schéma d'aménagement du territoire de l'Ethiopie : schéma d'extension de douze villes dont Addis. Pour l'Agence : étude d'une « ZAC » de 200 hectares, futur centre secondaire d'Addis pour des services destinés à 2 millions d'habitants (avec appui Egis, Ateliers villes et Paysages)
« National Urban Development Spatial Plan : National Urban Study : final report » (BERGER P. ; 12/2015 ; 218 p. ; Empruntable ; E-10947)
- Tramway d'Addis : AMO auprès de la maîtrise d'ouvrage du tramway sur l'aménagement urbain autour de quatre stations majeures
« TOD Addis Ababa framework report » (BERGER P. ; 2015 ; 116 p. Consultable ; E-10948)

- Lancement de l'étude sur l'insertion urbaine de la nouvelle voie ferrée Djibouti-Addis : sujet de mémoire de Tiffany Ratongaranto en liaison avec l'Agence d'urbanisme d'Addis

« La Réutilisation de l'emprise d'une ancienne voie ferrée pour les transports nationaux, régionaux et urbains à Addis-Abeba » (09/2015 ; 109 p. ; Empruntable ; E-10861)

- « Neighborhood Development Plan Urban Plan » (BERGER P. ; 03/2015 ; 269 p. Consultable ; E-10949)

- Contrat Agence/AFD : bilan de l'appui de l'Agence d'urbanisme à Addis Abeba sur la période 2013-2015

« Addis Ababa : support of Lyon Town Planning Agency to Addis Ababa City and Surrounding Oromia Special Zone Integrated Development Planning Project Office (AASOID) : mission from November 2014 to November 2015 : 3rd report of contract Addis Ababa / Lyon Town Planning Agency » (BERGER P. ; 02/2016 ; 28 p. ; cartes ; Empruntable ; E-10939)

« Addis Ababa : support of Lyon Town Planning Agency to Addis Ababa City and Surrounding Oromia Special Zone Integrated Development Planning Project Office (AASOID) : mission from November 2013 to November 2014 : 2nd report of contract Addis Ababa / Lyon Town Planning Agency » (BERGER P. ; 01/2015 ; 163 p. ; cartes ; Empruntable ; E-10854)

Erevan :

- Préparation de l'ajout d'un chapitre sur le jeu d'acteurs à mettre en place pour la réhabilitation et rénovation du quartier de Kond
- « Bilan et rapport de la mission effectuée en novembre 2014 et participation à l'accueil d'une délégation arménienne du 11 au 13 juin 2015 »

- « Projets urbains en quartiers dégradés : atelier-projet à Erevan et expériences internationales » (TEPELIAN J.-C. ; 09/2015 ; 74 p. Consultable ; O-14842)

- « Missions de coopération à Erevan : du 2 au 8 novembre 2014 : compte-rendu de la mission Urbanisme, espaces verts et transport » (TEPELIAN J.-C. ; 2015 ; 38 p. Secret ; E-10934)

Bamako :

- Coopération Bamako et contrat AFD : contribution étude de faisabilité avec Agence d'urbanisme de Bamako et J.-M. Offner, directeur de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux
- Bamako : finalisation du benchmarking sur la création d'agences d'urbanisme dans le monde (dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'Agence qui démarre à l'automne)
- Création d'une plaquette sur la CPAUB (cellule de préfiguration de l'Agence d'urbanisme de Bamako) et suivi du lancement de l'AO de la révision du Schéma directeur de Bamako)
- « Panorama des agences d'urbanisme dans les pays émergents et en voie de développement : quelques exemples en Afrique, Amérique Centrale latine : étude de faisabilité organisationnelle et financière pour la création d'une agence d'urbanisme de la métropole de Bamako au Mali » (CHARLIN F. ; 2015 ; 28 p. Consultable ; O-14843)

- « Cellule de préfiguration de l'Agence d'urbanisme de la métropole de Bamako » (CHARLIN F. ; 2015 ; 2 p. Consultable ; E-10935)

Ho Chi Minh Ville :

Mission d'assistance technique pour le PADD, I du 4 au 10 avril 2015, sur le « Design urbain autour de deux nouvelles stations de métro », atelier de travail avec les services de la Planification urbaine, des déplacements et la structure qui coordonne la maîtrise d'œuvre de la réalisation de cette nouvelle ligne de métro, remise d'un rapport de synthèse et préconisations (en cours de finalisation)

Ouagadougou :

Mission du 17 au 22 mai 2015 : projet d'appui à la mobilité d'Ouagadougou et rédaction du rapport « Espaces publics dans les villes du Sud : la cohabitation entre usages dans l'espace public et voies rapides urbaines : le cas de Ouagadougou » (DOLS M. ; 26/05/2015 ; 20 p. ; E-10824)

Inde (Kochi/Keral) :

Réalisation de notes et de plans et perspectives concernant la piétonisation de l'avenue principale de Kochi et les projets urbains liés aux hubs majeurs

Sétif :

Deux missions du 29 mars au 2 avril 2015 sur le projet urbain et du 29 au 30 avril 2015 sur la trame verte et la publication des rapports

- « Coopération Sétif-Lyon : mission Form-action projet urbain : 29 mars au 2 avril 2015 » (BRUN P. ; SABATERIE G. ; 29/03/2015 ; 36 p. ; Consultable ; E-10849)

- « Coopération Sétif - Lyon : mission Trame verte : du 29 avril au 30 avril 2015 » (BRUN P. ; PREVEL A. ; 01/04/2015 ; 44 p. ; Consultable ; E-10848)

« Espaces publics dans les villes du Sud : Intérêt de l'approche paysagère dans la conception des espaces publics : les exemples d'Addis et Sétif » (PREVEL A. ; 05/2015 ; 31 p. ; Secret ; E-10822)

2. Ingénierie aux membres

L'accueil de délégations de villes et de régions d'Europe ou du monde

Du 14 au 18 décembre 2015 : accueil d'une délégation de Sétif sur les sujets trame verte, projets urbains, politique de la ville/transformation d'Urbase en agence d'urbanisme

Du 23 au 27 novembre 2015 : accueil d'une délégation ouagalaise de quatre personnes pour une semaine d'immersion au sein de l'Agence et de la Direction de la voirie de la Métropole de Lyon

17 novembre 2015 : accueil d'une délégation d'étudiants de l'université d'Oxford Brooks

10 novembre 2015 : accueil des étudiants de la faculté de sociologie de Lyon2

12 octobre 2015 : accueil du maire de Göteborg (Suède) à l'Agence

23 septembre 2015 : accueil de 18 cadres et directeurs de banques japonaises, visitant Danemark, Allemagne et France et voulant voir les grands projets lyonnais

11 juin 2015 : accueil d'une délégation menée par l'AFD et la Banque mondiale de 20 responsables francophones politiques et techniques en charge de la planification et de la coordination des transports urbains au niveau mondial, dans les pays à croissance urbaine rapide. Présentation au Sytral sur l'intermodalité.

26 mai 2015 : accueil d'une délégation de sept membres du Parlement fédéral allemand et du secrétaire d'Etat M. Florian Pronold ; présentation générale de l'agglomération lyonnaise

13 mai 2015 : accueil, en présence de Michel Le Faou, des membres du cabinet de la Ministre bruxelloise du logement sur la thématique des nouveaux quartiers et des quartiers en rénovation, en vue de la visite de la Ministre du logement, début 2016

13 avril 2015 : accueil d'une délégation de 35 étudiants de l'école polytechnique de Turin : présentation de l'Agence et de l'agglomération lyonnaise, ses projets urbains et la gouvernance

24 avril 2015 : accueil d'une délégation du Maire et des élus

de la ville de Lausanne : présentation des enjeux et des projets stratégiques de la métropole lyonnaise

Mars 2015 : accueil d'une semaine d'Hamadou Yalcouyé, jeune architecte malien

Du 23 au 27 mars 2015 : accueil d'une semaine du directeur et d'un technicien de l'agence d'urbanisme de Bamako,

3 février 2015 : accueil de la délégation marocaine dans le cadre de la coopération entre la Capi et les villes nouvelles du Maroc (présentation générale et présentation du renouvellement urbain et de la politique de la ville dans l'agglomération lyonnaise)

20 janvier 2015 : accueil de la délégation indienne de Kochi au Sytral dans le cadre de la coopération sur le projet de métro

Les activités internationales (hors Europe)

Addis Abeba :

- Tramway d'Addis : AMO auprès de la maîtrise d'ouvrage du tramway sur l'aménagement urbain autour de quatre stations majeures

- Suivi des sujets de coopération sur le volet paysager du Schéma directeur : mise en œuvre du schéma directeur, schémas de ZAC, parcs régionaux

- Suivi de la préparation du séminaire final sur l'urbanisme autour des quatre stations majeures

- Préparation de la tenue des Ateliers de Cergy à Addis Abeba en début 2016

Erevan :

- Contact avec la SERL pour préparation d'une mission pré opérationnelle sur le quartier de Kond en 2016

Ho Chi Minh Ville :

- mission d'assistance technique pour le PADDI du 4 au 10 avril 2015 sur le « Design urbain autour de deux nouvelles stations de métro

Ouagadougou :

- Réunions avec la Métropole de Lyon et échanges méthodologiques avec les Ouagalais sur la valorisation de la campagne de comptages routiers

Inde (Kochi/Keral) :

- Appui à la coopération Sytral/Codatu (financement AFD) sur projets urbains liés au nouveau métro de Kochi (ville du Kérala, état du sud de l'Inde) : mission de décembre

- Préparation et participation à un atelier à Kochi du 29 mai au 6 juin 2015, sur l'articulation de la planification et des projets urbains avec le projet de métro de Kochi en cours de construction et préfinancé par l'AFD (dans le cadre de la coopération avec le Sytral et la Codatu)
« KMRL -SYTRAL Technical Partnership : Progress report n°1 » (RUDOLPH J. ; 07/2015 ; Empruntable ; E-10855)

Sétif :

- Appui à la préparation du voyage de Gérard Collomb en Algérie, et notamment Sétif en octobre 2015

Les réseaux

1^{er} avril 2015 : journée d'échanges Fnau/AFD proposée par le Club Fnau international sur « La création d'agences d'urbanisme dans les villes du Sud : panorama des structures « Agence » dans le monde : besoin d'agences dans les villes en pleine croissance, modes de financement, pertinence et limites du modèle « Agence »

- « La création d'agences d'urbanisme dans les villes du Sud : panorama des structures « Agence » dans le monde : besoins d'agences dans les villes en pleine croissance, modes de financement Pertinence et limites du modèle » Agence » : journée d'échanges FNAU / AFD – 1^{er} avril 2015 » (BERGER P. ; CHARLIN F. ; 01/04/2015 ; 27 p. ; Secret ; E-10793)

Participation à la réunion Métropole de Lyon/Cerema pour convention

Participations à des conférences internationales

Septembre 2015 : participation à la journée ADP sur la planification des périphéries des villes du sud : présentation de l'observation de l'extension de la tache urbaine d'Ouagadougou et de l'expérience de la coopération lyonnaise en matière de structuration des périphéries des villes

Août 2015 : participation à la journée urbaniste du monde dans le cadre de l'Université d'été tenue à Lyon/présentation de la coopération à Bamako

Préparation de l'Atelier international du colloque des Agences à Lyon

Février 2015 : Conférence Codatu à Istanbul : intervention sur « les projets de TCSP : quelle dynamique sur le développement et l'aménagement urbain ? » et intervention à deux voix (Ville de Ouagadougou/Agence) sur les « Enjeux institutionnels liés à la mise en place d'une politique de mobilité à Ouagadougou »

- « Codatu XVI : Ouagadougou : enjeux institutionnels liés à la mise en place d'une politique de mobilité » (DOLS M. ; 02/2015 ; 8 p. ; consultable ; E-10782)
- « Codatu XVI : Les projets de TCSP : quelles dynamiques sur l'urbanisme et l'aménagement urbain ? » (FERE C. ; 02/2015 ; 27 p. ; consultable ; E-10783)

Réunions internationales internes

« (Sur)vivre dans la ville des mille : Antananarivo, Madagascar » (RATONGARANTO T. ; 30/04/2015 ; 82 p. ; Consultable ; E-10805)

Elaboration du « kit international » : un outil destiné à tous les chargés d'études : l'essentiel des informations pour préparer une mission à l'international

CHAPITRE 7 : INNOVATION ET RÉSEAUX DE COMPÉTENCES

1. Publications

Plateforme d'innovation

Les réseaux professionnels

Réalisation d'une publication (de type atlas) intitulée « Systèmes territoriaux régionaux ». Cette publication, partielle, dont la sortie est prévue pour début 2016, analyse les enjeux territoriaux au prisme des évolutions législatives et des enjeux des politiques publiques. Le pilotage est assuré par un comité de lecture politique (élu du Bureau Fnau) et technique, et par un comité stratégique composé de la DGALN, du CGET, de la CDC, de l'Insee et d'associations. Une douzaine d'Agences d'urbanisme, ainsi qu'Eurolio et l'UMR 8504 Géographie-cités, ont travaillé sur cette publication. Réunions et workshops à la Fnau : 13 janvier, 10 février, 24 mars, 30 avril, 29 mai, 3 juillet, 10 et 11 septembre 2015. L'Agence de Lyon pilote la partie « Ecosystèmes territoriaux ».

« Abécédaire territoriaux régionaux » (Fnau ; janvier 2016 ; O-14840)

Parution « CLIMAT/iser la planification » (collection Dossier Fnau n°37, octobre 2015) : rédaction d'un article sur « Identification des îlots de chaleur urbains et prise en compte dans le PCET et le PLU-H de la Métropole Grand Lyon » (10/2015, n°37 ; 31 p. ; Public ; P-12619)

Réseaux scientifiques

Co-production du dossier « Vulnérabilités et précarités socio-économiques liées aux conditions énergétiques. Premiers repères quantitatifs et qualitatifs de la situation des ménages et des territoires dans la région Rhône-Alpes » : Urba3, ADEME, Région Rhône-Alpes, PST RA, RAEE.

- « Vulnérabilités et précarités socio-économiques liées aux conditions énergétiques : premiers repères quantitatifs et qualitatifs de la situation des ménages et des territoires dans la région Rhône-Alpes » (ROSALES S. ; 02/2015 ; 52 p. ; Secret ; E-10864)

- « Vulnérabilité et précarité financière des communes : premières approches » (ROSALES S. ; 17/07/2015 ; 40 p. ; Secret ; E-10858)

Transfert d'expertises

Atelier universitaire Agence/Master « Altevilles » sur le thème : « habiter le BBC » Finalisation de l'enquête de terrain en cours. Production d'un 1er état de l'art et préparation du volet méthodologique : « Habiter le BBC : enquête qualitative menée auprès des locataires de quatre résidences sociales : premiers enseignements » (SAULNIER D. ; 10/2015 ; 28 p. ; Empruntable ; E-10893)

Veilles prospectives

Rédaction d'une note sur les transitions fiscales (non communicable)

Veille sur les approches scientifiques des enjeux démographiques émergents, notamment liés aux concentrations urbaines et aux flux migratoires à l'échelle internationale. Dossier « Les « nouvelles démographies » dans l'aire métropolitaine lyonnaise. Immigration, transitions démographiques et territoire »

Réalisation de deux notes de synthèse concernant la loi LAAAF sur les domaines de l'alimentation, l'agriculture et la forêt,

- « Note de synthèse sur la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (loi LAAAF) 1/2 » (SIMARD P. ; 2015 ; 5 p. ; Consultable ; E-10933)
- « Note de synthèse sur la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (loi LAAAF) 2/2 » (SIMARD P. ; 2015 ; 9 p. ; Consultable ; E-10933/B)

Missions d'innovation

Dispositifs de gouvernance

Insee Métropoles européennes : indicateurs et formats d'analyses identifiés avec l'Insee. Note de contractualisation en cours d'élaboration à l'Insee. Signature de la contractualisation prévue avant mi-décembre pour une étude à prévoir en 2016.

Veille des modalités de gouvernance des projets métropolitains européens : mission pour le compte de la Métropole de Lyon : rédaction de six cahiers bilingues Métropole sur Lyon, Amsterdam, Barcelone, Copenhague, Hambourg, Leipzig - mise en place d'un outil de veille dédié et prise de contacts

Laboratoire d'idées métropolitain : mission pour le compte du Pôle Métropolitain lyonnais en collaboration avec Epures, atelier le 24 juin 2015. La thématique retenue est celle des « systèmes productivo-résidentiels », poursuite des réflexions de 2014. Un Cahier de synthèse des échanges et de mise en perspective des axes à approfondir est en cours.

Environnements, ville et qualité de vie

Coproduction avec l'Insee et les deux autres agences de Rhône-Alpes d'un cahier sur la qualité de vie en région Rhône-Alpes

- « Vivre et se représenter un territoire métropolitain : l'exemple de la région urbaine Lyon-Saint Etienne : programme de recherche territorialisée en Rhône-Alpes 2011-2014 (NORDIER R. ; 09/2015 ; 40 p. ; E-10883)

Identification et modélisation des îlots de chaleur urbains : suivi du programme EPOC et corédaction avec le Grand Lyon d'un article pour le programme POPSU Europe.

- « Ilots de chaleur urbains : stratégies des villes face aux changements climatiques » (MARY P. ; 03/2015 ; 19 p. ; Secret ; E-10787)

Approche de la densification par le vécu :

- Dossier et synthèse finalisés par l'atelier master. Travaux présentés par les étudiants en bureau et Conseil d'administration Sepal « La densification vécue dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise : synthèse du rapport d'atelier 2015 » (DOLS M. ; 2015 ; 7 p. Consultable ; E-10932)
- Séance brainstorming Sepal-Agence-MGL-Habitat pour orienter le suivi de cette réflexion en 2016

Systèmes productifs territoriaux

Thèse Cifre de Sylvaine Lobry sur « les politiques industrielles : production d'une synthèse »

2. Ingénierie aux membres

Plateforme d'innovation

Deux rencontres du Comité d'orientation et de suivi (COS) en janvier et décembre 2015

Les réseaux professionnels

26 juin 2015 : préparation et co-animation de Fnau Cohésion sociale Politique de la Ville sur le thème « De la concertation ou participation à la co-construction dans les quartiers politique de la ville : quelle place donnée aux habitants, aux usagers et aux citoyens dans les projets territoriaux et urbains intégrés ? »

2 juin 2015 : participation à la 15e Rencontre du Réseau régional Energie Climat de Rhône-Alpes, à l'Hôtel de Région

29 mai 2015 : participation au colloque « Sciences sociales et transitions énergétiques », PACTE Grenoble

Echanges avec Laurent Jardinier (Cerema) sur la prise en compte des nuisances sonores et de la qualité de l'air dans l'urbanisme

Réunion de travail avec l'association HESPUL autour de la recherche d'un territoire d'expérimentation énergie renouvelable électrique en Rhône-Alpes

27 mars et 24 juin 2015 : séminaire Cosra (santé, retard scolaire, discriminations, plateforme observation sociale en Auvergne, nouvelle géographie prioritaire de l'éducation nationale)

20 mars 2015 : club Fnau environnement/planification sur l'énergie, montage d'un GT national sur l'énergie et retour sur la démarche de recherche Mapuce

13 mars 2015 : préparation et co-animation de l'interclub Fnau Observation /Cohésion sociale politique de la ville sur le thème « Les approches quantitative et qualitative dans l'observation des quartiers Politique de la ville », avec la participation du CGET et l'Anru

26 janvier 2015 : participation à la réunion de coordination des clubs Fnau

22 janvier, 19 mars, 18 juin 2015 : participation au Conseil d'administration du CR DSU

Réseaux scientifiques et transfert d'expertises

Contribution à la formation professionnelle de l'ENSAL : « Les ateliers de la mutabilité ». Interventions pédagogiques, participation à la journée de rendu (jury) sur le devenir des friches industrielles de l'est lyonnais.

Lancement de l'atelier universitaire 2015-2016 Agence/Master 2 Ethique du développement durable (Lyon3) sur le thème « Imaginaires urbains, hauteurs et densités ».

De novembre 2014 à février 2015 : pilotage de l'atelier universitaire Agence/Master 2 « Ethique du développement durable » sur le thème de l'approche philosophique du projet de la mise en Métropole du Grand Lyon

Mai 2015 : signature de deux conventions cadre de coopération avec l'ENTPE et l'ENSAL, un partenariat pour une transversalité de l'expertise, de l'enseignement et de la recherche

Accueil et formation des étudiants du master de sociologie SADL

Atelier universitaire Agence/Master « Altervilles » sur le thème : « habiter le BBC »

- 30 juin 2015 : restitution orale

- janvier à mars 2015 : pilotage de l'atelier

Partage d'expériences

Capitalisation méthodologique interne en lien avec réseaux scientifiques : les modalités d'articulation entre projet urbain, planification et stratégie de territoire.

30 avril 2015 et 21 mai 2015 : formation dans le cadre du Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS) Collège coopératif Rhône-Alpes « Diagnostics sociaux de territoire » : « Le diagnostic de territoire et les outils d'observation sociale territorialisée »

Conception du module de formation à la démarche AEU pour le personnel des trois agences d'urbanisme : une session méthodologique (1 jour) et une étude de cas (1 jour)

En collaboration avec la SERL, valorisation de la thèse Cifre de Lise Serra sur « Le chantier comme projet urbain » soutenue à Paris le 2 avril 2015.

Veilles prospectives

Expérimentation territorialisée des approches développées avec le réseau PST MEDDE : mise en place et animation des ateliers prospectifs participatifs à Saint-Fons.

A la demande de la DPDP, participation au comité technique du projet transversal autour du croisement entre la politique habitat et la politique vieillesse.

Missions d'innovation

Environnements, ville et qualité de vie

Journée technique foncier : préparation en cours d'un atelier focus (entre agences et partenaires techniques concernés) sur le cas des friches. Dans le cadre du Dispositif d'observation foncière (DOF) proposé par l'Agence. Prévu en janvier 2016.

Grand Lyon : organisation à l'Agence de plusieurs réunions de travail autour du projet de Modélisation urbaine du quartier de Gerland (MUG), mission Gerland, Grand Lyon, Forcity, EDF R&D, VERI Véolia. Participation à la présentation du rapport clôturant la phase 1 (mai 2015). Contribution de l'Agence sur la partie sociale et qualité de vie. Web-Tv diffusées en février 2016

Accompagnement du groupe d'étudiants d'Altervilles dans la réalisation d'un état de l'art sur le thème « habiter le BBC ». Définition en cours de la méthodologie et du protocole d'enquête. Dossier copiloté avec Grand Lyon Habitat. Utilisé pour enrichissement mission A3. Présenté dans le cadre de la 36E. Présenté le 23 novembre à l'ADEME et GL Habitat pour suites possibles.

Politiques sociales et territoriales

Présentation, à la coordinatrice NPNRU du Grand Lyon, des travaux de l'Agence sur le Contrat de Ville métropolitain (observation, évaluation, accompagnement projets urbains, prospective participative avec les acteurs et associations) le 10 mars 2015.

Systèmes productifs territoriaux

Participation à une journée praticiens/chercheurs dans le cadre du programme de recherche ALARIC sur la modélisation des mutations historiques des territoires.

Métropole de Lyon
Etat
Département du Rhône
Sepal
Sytral
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Epora
Pôle Métropolitain

Communautés d'agglomération
... de la Porte de l'Isère
... du Bassin d'Annonay
... du Pays Viennois

Communautés de communes
... de l'Est Lyonnais
... de la Vallée du Garon
... des Vallons du Lyonnais
... du Pays de l'Arbresle
... du Pays de l'Ozon
... du Pays Mornantais

Communes
... de Bourgoin-Jallieu
... de Lyon
... de Tarare
... de Vaulx-en-Velin
... de Vénissieux
... de Villeurbanne

Syndicats mixtes des Scot
... de l'Ouest lyonnais
... de la Boucle du Rhône en Dauphiné
... de la Dombes
... des Monts du Lyonnais
... des Rives du Rhône
... du Beaujolais
... du Nord-Isère
... du Val de Saône-Dombes

**Agence de l'environnement
et de la maîtrise de l'énergie**
**Chambre de commerce et
d'industrie de Lyon Métropole**
**Chambre de métiers et de
l'artisanat du Rhône**
Caisse des dépôts et consignations
Grand Lyon Habitat
Lyon Métropole Habitat
Opac du Rhône
**Syndicat mixte de transports
de l'aire métropolitaine lyonnaise**
**Syndicat mixte du Grand Parc
de Miribel Jonage**

**Agence d'Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyonnaise**

Tour Part-Dieu 22^e et 23^e étage
129, rue Servient 69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3
Tél. : 04 81 92 33 00 - Télécopie : 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org
Association loi 1901 – n° 13 751 préfecture
N° SIRET : 31502836500049
Directeur de publication : Damien CAUDRON
Réfèrent : Angèle BALEYDIER



Vue panoramique sur Lyon depuis les locaux de l'Agence © H. FAYET, smartphone